ABREGÉ

DE

L'HISTOIRE ROMAINE,

Orné de 49 Eſtampes gravées en taille-douce avec le plus grand ſoin, qui en repréſentent les principaux ſujets.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

A PARIS,

Chez NYON l'aîné & Fils, Libraires, rue du Jardinet, quartier Saint-André-des-Arcs.

M. DCC. LXXXIX.

EXPLICATION DE CE FRONTISPICE.

L’histoire assise sur un le plus élevée du dans la partie la plus élevée du tableau, considere le globe de la terre du cote de l’Italie pour en écrire les fustes : plus bas est génie de l’Etude ; il tient d’une main le livre de l’histoire Romaine ; de l’autre il soutient un mégaillon ou sont les Portraits de quelques grands hommes de Rome, et a coté une sphère et une carte pour designer que leurs expédition ont embrassé presque tous l’univers ; au dessous du génie et à droite sont deux enfans appliqué l’un à écrire l’histoire de Remus e de Romulus et l’autre à dessiner le même sujet d’après me bas-relief qu’on voit vers le milieu du tableau. dans l’angle opposé un troisieme enfant enchaîne le tems qui fait tous ses éfforts pour détruire précieux de l’Ancienne Rome.

ABRÉGÉ

DE

L’HISTOIRE ROMAINE,

ORNÉ de 49 Estampes gravées en taille-douce avec le plus grand soin, qui en représentent les principaux sujets.

A PARIS,

Chez NYON l’aîné & Fils, Libraires, rue du Jardinet,
quartier Saint-André-des-Arcs.

M. DCC. LXXXIX.

AVERTISSEMENT

DU LIBRAIRE.

CET Abrégé de l’Histoire Romaine est le même que celui qui avoit été fait par feu M. l’abbé Millot, & qui fait partie du Cours d’Etudes imprimé & publié par ordre du Roi à l’usage des Eleves de l’Ecole Royale Militaire. Ayant eu occasion d’acquérir les planches que feu M. Philippe de Prétot, Censeur Royal, avoit fait graver, & dont il avoit formé *le Spectacle de l’Histoire Romaine*, j’ai cru que les personnes chargées de l’éducation de la jeunesse, les verroient avec plaisir insérées dans une histoire abrégée, mais suivie, de cet Empire, de maniere à pouvoir instruire en amusant.

J’ai formé aussi pour la même histoire deux Atlas, l’un contenant uniquement les cartes les plus nécessaires, au nombre de 13, l’autre qui est beaucoup plus considérable, puisqu’il est composé de 49 cartes ; ils se vendent tous les deux séparément. Comme ces Atlas sont du même format que cet Abrégé, on peut y réunir celui que l’on jugera à propos, pour n’en former qu’un seul volume.

Les Médailles des familles Romaines recueillies par Vaillant, au nombre de 1700, en 152 planches gravées avec la plus grande exactitude, & dont il a donné une explication latine très-détaillée, en 3 volumes petit *in-folio*, ont l’avantage de jetter beaucoup de lumieres sur Rome & de faire connoître ces fameux personnages dont on voit les portraits représentés, ainsi que les

usages & cérémonies de cette ville célebre. Pour ne laisser rien à desirer far cette partie de l’Histoire, je me fais procuré ces planches, & je les ai réunies en je les ai réunies en un seul volume, avec une explication françoise abrégée du trait auquel chacune de ces Médailles a rapport. Ce volume, de même format que les précédens, est sous presse, & se vendra séparément.

EXPLICATION DES ESTAMPES,

Avec l'indication des pages auxquelles elles doivent être placées.

LE Frontispice, *devant le titre.*
Planche I. Fondation de Rome, *page* 2
Pl. II. L'enlevement des Sabines pendant les jeux publics, 3
Pl. III. Combat des Romains & des Sabins, terminé par les Sabines, 5
Pl. IV. Apothéose de Romulus, *ibid.*
Pl. V. Couronne & sceptre offerts à. Numa, 6
Pl. VI. Combat des Horaces & des Curiaces, 8
Pl. VII. Expiation du jeune Horace après avoir tué sa sœur, *ibid.*
Pl. VIII. Destruction d'Albe sous les ordres d'Horace, *ibid.*
Pl. IX. Ancus-Martius envoie des Féciales déclarer la guerre aux Latins, 9
Pl. X. Victoire de Tarquin l'ancien sur les Sabins & les Etrusques, par l'incendie du pont de bateaux qui les joignoit, 10
Pl. XI. Accius-Névius, augure, assure à Tarquin l'ancien que sa pensée lui est connue, 11
Pl. XII. Tullie veut forcer le conducteur de son char à passer sur le cadavre de Servius-Tullius son pere, 14

Pl. XIII. Mort de Lucrece, 17
Pl. XIV. Le consul Junius-Brutus juge en présence du peuple ses deux fils qui avoient conspiré en faveur de Tarquin le Superbe, & les fait mettre à mort, 19
Pl. XV. Défense du Pont de Rome par Koratius -Coclès & deux autres guerriers intrépides, 20
Pl. XVI. Attentat de Mucius-Scevola sur la vie de Porsenna, *ibid.*
Pl. XVII. Présens de Porsenna à Clélie, 21
Pl. XVIII. Monumens érigés par les Romains à Horatius-Coclès, Scévola & Clélie, *ibid.*
Pl. XIX. Retraite du peuple sur le Mont-Sacré, 24
Pl. XX. Coriolan se retire chez les Volsques, 29
Pl. XXI. Coriolan fléchi par là mere, *ibid.*
Pl. XXII. Supplications pour une maladie contagieuse dont on attribua la fin au supplice de la vestale Urbinia, 30
Pl. XXIII. Imprudence du consul Minucius réparée par Cincinnatus, 32
Pl. XXIV. Virginie tuée par son pere pour la préserver d'Appius, 34
Pl. XXV. Mort de Mélius qui avoit formé une conspiration, 37
Pl. XXVI. Célébration du Lectisterne, ou fête générale en l'honneur des grands Dieux que l'on adoroit chez les Romains, *ibid.*
Pl. XXVII. Camille se rend maître de Véies que les Romains assiégeoient depuis dix ans, 38
Pl. XXVIII. Trahison d'un maître d'école pendant ce siége, & sa punition, *ibid.*
Pl. XXIX. Prise de Rome par les Gaulois, 40
Pl. XXX. Traité des Romains avec les Gaulois rompu par Camille, 41
Pl. XXXI. Dévouement volontaire de Curtius, 43
Pl. XXXII. Manlius-Torquatus fait ôter la vie à son fils, qui avoit combattu malgré sa défense, 44
Pl. XXXIII. Les Romains passent sous le joug des Samnites aux fourches Caudines, 46
Pl. XXXIV. Esculape amené à Rome sur une galère, 48
Pl. XXXV. Bataille d'Ecnome gagnée sur mer par les Romains, 56

Pl. XXXVI. Régulus condamné aux plus affreux supplices, 57
Pl. XXXVII. Victoire d'Annibal sur les Romains à la journée de Cannes, 62
Pl. XXXVIII. Bel exemple de vertu donné par Scipion en Espagne, 65
Pl. XXXIX. Triomphe de Pompée dans Rome, à l'imitation de celui de Paul-Emile, 103
Pl. XL. Pompe funebre & apothéose de César, III
Pl. XLI. Le Cirque, 117
Pl. XLII. Auguste s'occupe des embellissemens de Rome, 122
Pl. XLIII. Rome recevant l'hommage des nations étrangeres, 125
Pl. XLIV. Mort de Germanicus, 127
Pl. XLV. Barbarie de Caligula, qui fait précipiter dans la mer à Pouzoles le peuple que le spectacle de son triomphe y avoit attiré, 132
Pl. XLVI. Palais doré de Néron, 139
Pl. XLVII. Vitellius couvert d'opprobres, est conduit au supplice, 145
Pl. XLVIII. Trajan déchire ses vêtemens pour servir à bander les plaies des blessés, 152

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Les premiers siecles de Rome sont couverts de ténébres & d'incertitudes. Son premier historien, Fabius Pictor, vivoit du tems de la seconde guerre punique, plus de cinq cents ans après la fondation de cette ville. Combien de fables ont dû se répandre, lorsque l'ignorance aveugloit tous les esprits, lorsque la superstion croyoit tout, lorsque l'écriture étoit rare, & que les monumens étoient pleins de merveilleux ! Encore ces monumens, au rapport de Tite-Live, périrent-ils presque tous dans l'incendie qu'allumerent les Gaulois. De-là, tant d'absurdes traditions reçues par les historiens ; de-là, tant de prodiges accumulés sans ombre de vraisemblance. Rome se croyoit divine ; elle adoptoit tout ce qui flattoit ses préjugés.

Fondation de Rome.

Suivant le récit de quelques historiens voici ce qui donna lieu à la fondation de Rome. Numitor, roi d'Albe, ville du Latium, petit canton de l'Italie, fut détrôné par son frere Amulius, & jetté dans les fers. L'usurpateur ajouta à son injustice la cruauté de faire exposer sur le rivage du Tibre, Rémus & Romulus, deux jumeaux dont étoit accouchée Rhéa Sylvia, fille de Numitor, lesquels furent allaités par une louve. Parvenus à l'adolescence, & instruits de la captivité de leur ayeul, ainsi que du danger qu'ils auroient couru de périr, sans la compassion du berger Faustulus, qui les a adoptés pour ses propres enfans, Rémus & Romulus réussirent à rétablir sur le trône leur ayeul. Celui-ci leur donna le conseil, ou approuva le dessein qu'avoient ses deux petits-fils, de fonder une ville au lieu même

du rivage où ils ont été trouvés par Faustulus, qui leur a sauvé la vie. Numitor paroît ceint du diadême, environné d'un grouppe d'Albains, précédé du berger Faustulus, qui semble par sa physionomie & son signe de tête, désigner à Rémus & Romulus, qui sont en habits champêtres, l'endroit où ils avoient été exposés. Un prêtre revêtu de ses ornemens assortis au costume antique, conduit la charrue destinée à ouvrir le premier sillon de l'enceinte de Rome, dont on voit dans le lointain les collines qui l'environnoient. Ce prêtre attentif à ce qui se passe dans le ciel, apperçoit Jupiter & Vénus sa fille, portés sur des nuages, qui lisent dans le livre des destins ce que cette ville deviendra un jour. Vénus, devenue femme d'Anchyse, a été, suivant la fable, mere d Enée, par conséquent la très-grand mere de tous les rois d'Albe jusqu'à Numitor, & Rémus & Romulus étoient ses descendans.

Planche I.
Fondation de Rome.

Si la date de la fondation de Rome est incertaine, du moins elle ne varie que d'un petit nombre d'années. L'opinion la plus probable la fixe au commencement de la quatrième année de la sixieme olympiade, 753 ans avant Jesus-Christ, environ 120 ans après que Lycurgue eût donné ses loix, & 140 avant que Solon donnât les siennes. On date communément, & de l'an de Rome, & de l'an avant Jesus-Christ. Pour éviter cette confusion de chiffres, on peut se borner à la premiere méthode, qu'il est facile de combiner avec la seconde. Il ne faut que soustraire de 753 le nombre qui exprime la date de Rome.

Cet Abrégé fera partagé en trois époques, les rois, la république, les empereurs.

H. Gravelot delin.

P. F. Tardieu Sculp.

Nº. 1.

G. De St Aubin del.

P. Aveline Sculp.

Nº 2.

PREMIERE ÉPOQUE.

753 *ans avant Jesus-Christ.*

LES ROIS. (*Espace de* 244 *ans.)*

I.

ROMULUS.

An de Rome I.
Ses commencemens.

Rome, malgré toute sa grandeur, a eu la petite vanité, si commune aux nations, de jetter du merveilleux sur son origine. Elle vouloit descendre

d’Enée ; elle donnoit pour pere à Romulus, son fondateur, le Dieu Mars : elle le faisoit allaiter miraculeusement par une louve. Au milieu de ces fables, on voit Romulus, chef de brigands, meurtrier de Rémus, son frere, bâtir des cabanes sur un terrein dépendant de la ville d’Albe, en Italie, & fonder, avec environ trois mille hommes, un état qui devoit engloutir les plus vastes monarchies. On le voit augmenter le nombre de ses sujets, en ouvrant un asyle a tous les malfaiteurs étrangers, à tous les fugitifs qui voudroient lui obéir. Les Sabins lui refusent des femmes : il les attire à des jeux ; il enleve leurs filles à main armée ; il en fait les épouses de ses soldats. En remontant à la source de la plupart des empires, on ne trouvera de même que violences & brigandage.

Planche II.
L’enlevement des Sabines, pendant les jeux publics.
Politique de Romulus.

Si Romulus n’avoit été qu’un aventurier audacieux, les peuples voisins auroient sans doute renversé sa ville naissante. Mais il avoit des vues politiques, & il affermit son ouvrage par es loix comme par les armes. Le gouvernement de Rome, dès son enfance, mérite attention. Romulus, revêtu du titre de roi, sentit bien que le peuple ne se laisseroit pas subjuguer, & qu’il falloit lui donner parc au gouvernement, ou y renoncer soi-même.

Ses établissemens.

D’abord il divisa la colonie en trois tribus, & chaque tribu en dix curies. Il partagea le territoire en trois portions inégales, l’une pour le culte religieux, l’autre pour les besoins de l’état, la troisieme pour les citoyens, qui eurent chacun environ deux arpens de terre. Ensuite il établit un sénat composé de cent personnes, auquel il confia le foin de faire observer les loix, de délibérer sur les grandes affaires, & de porter les délibérations aux comices, ou aux assemblées du peuple. Le droit suprême de décider appartenoit au peuple ; mais ses décisions devoient être confirmées par le sénat.

Pouvoir du peuple, du sénat.
pouvoir du roi.

Le commandement des armées, la convocation des comices & du sénat, le jugement des causes les plus importantes, la dignité de souverain pontise, étoient le partage du roi. Douze licteurs lui servoient de gardes, appareil utile à la royauté. Il y ajouta un corps militaire de trois cents hommes, qui combattoient à pied & à cheval. C'est l'origine des chevaliers nommés *céleres* au commencement.

Origine des chevaliers.
Patrons & clients.

Pour prévenir les divisions entre le sénat & le peuple, Romulus permit à chaque plébéien de se choisir un patron dans le sénat. Des devoirs réciproques unirent les patrons & les clients ; ceux-là protégeoient les autres, dont ils étoient secourus en cas de besoin. Ces liens d'humanité inspirerent la concorde & la modération. Aussi n'y eut-il point de sang répandu dans les premiers troubles qu'excita la jalousie des ordres après l'établissement de la république.

Loix contre les femmes.

Loix en faveur des peres.

Les barbares ont peu de loix, & leurs loix portent une empreinte de barbarie. En voici deux de Romulus. La premiere permettoit aux hommes de répudier leurs femmes, & même de les faire mourir, non-seulement pour de grands crimes mais pour avoir bu du vin ; elle défendoit aux femmes de se séparer de leurs maris, sous quelque prétexte que ce fût. La seconde rendoit les peres maîtres absolus. de leurs enfans ; ils pouvoient les vendre jusqu'à trois fois à tout âge, les condamner même à la mort ; ils pouvoient de plus exposer ceux qui naissoient extrêmement difformes, pourvu qu'ils prissent auparavant l'avis de cinq personnes du voisinage, encore ne les y obligeoit-on point par rapport aux filles cadettes.

G. de St Aubin del.

P. Aveline Sculp. 17[illegible]

Nº 3.

N°. 4.

Etat de l’Italie,

L’Italie étoit alors, comme l’ancienne Grece, divisée en beaucoup de petits peuples, dont la plupart se ressembloient par un courage féroce, & n’avoient d’ailleurs rien de commun. Rome fut successivement en guerre avec tous, dans un long espace de tems. Il est facile de juger, en réfléchissant sur son origine, que, ni les siéges, ni les batailles d’alors, quelques effets qu’il dût en résulter pour l’avenir, ne méritoient les descriptions pompeuses qu’en font les historiens.

Premiere guerre des Romains.

Planche III.
Combat des Romains & des Sabins, terminé par les Sabines.

C’est contre les Sabins que la nouvelle colonie exerça d’abord sa valeur. Ils formoient une espece de république fédérative, dont les forces réunies pouvoient paroître redoutables : quelques-unes de leurs villes furent cependant réduites à se soumettre. Mais un de leurs princes, Tatius, roi de Cures, pénétra jusques dans Rome. Il l’auroit peut-être détruite, si les Sabines qu’avoient enlevées les Romains, n’eussent ménagé la paix entre leurs époux & leurs parens. Les deux peuples s’unirent aux dépens du pouvoir de Romulus ; car il partagea la royauté avec Tatius, & admit dans le sénat cent des principaux Sabins. Tatius fut bientôt assassiné, & n’eut point de successeur.

Mort de Romulus.

Planche IV,
Apothéose de Romulus.

Après de nouvelles victoires, dont le fruit étoit toujours d’augmenter le nombre des citoyens, en y faisant entrer les vaincus, le roi, sûr de l’affection de ses soldats, comptant déjà quarante-sept mille sujets, se livra trop au goût de la domination : il voulut gouverner sans le sénat. Les sénateurs se

défirent secrétement de lui. Pour cacher leur crime, ils publierent que ce prince avoit été enlevé au ciel. Ensuite, ils exercerent l’un après l’autre la puissance royale pendant un an d’interregne. Romulus avoit regné trente-sept ans.

II.

NUMA.

An de Rome
38.
Comment il succéda à Romulus,

Planche V.
Couronne & sceptre offerts à Numa.
Son caractere.

LE peuple se lassa d'obéir à tant de rois. Le sénat fut obligé de faire une élection. Comme il étoit composé de Romains & de Sabins en nombre égal, les deux partis se disputoient la couronne. On convint par accommodement que les Romains éliroient & que leur choix tomberoit sur un Sabin. Numa-Pompilius, retiré à la campagne, indifférent pour les honneurs, parut l'homme le plus capable de gouverner, ou le moins propre à inspirer de la crainte. Il fut élu, & accepta, malgré lui, un pouvoir dont il faisoit moins de cas que de la sagesse & de l'étude.

Ses établissemens de religion.

Autant Romulus avoir aimé la guerre, autant son successeur fut-il zélé pour la paix. Il réunissoit deux qualités qu'on voit rarement ensemble, la piété & la politique. L'une & l'autre lui servirent de regle. Il se donna pour

inspiré, en supposant qu’il avoir des entretiens avec la nymphe Egérie. Cet artifice lui servit à répandre les sentimens religieux, dont il étoit pénétré lui-même. La religion fut le ressort principal qu’employa le nouveau roi, pour assujettir aux devoirs le caractere dur des Romains. Il grava profondément dans leur ame la crainte de l’être invisible, qui voit & punit le crime. Il érigea un autel à la *Bonne-Foi*, pour rendre les promesses sacrées, & il institua les fêtes du dieu Terme, pour que les limites des possessions fussent inviolables. Il établit les cérémonies du culte ; il divisa les ministres de la religion en plusieurs classes, dont la premiere étoit celle des pontifes. Le grand-pontise présidoit à toutes, & cette charge importante appartenoit à la royauté.

Vestales.

Il est probable que Numa ne connoissoit point les dieux de la Grece. Il institua les vestales pour entretenir le feu sacré. Cette institution de vierges consacrées au culte, est d’autant plus remarquable, que la virginité, sans clôture, étoit pour elles une obligation inviolable, sous peine d’être enterrées toutes vives. On les respectoit infiniment. Libres de se marier après trente ans de services, elles préféroient pour l’ordinaire les honneurs du sacerdoce. Il n’y eut jamais plus de six vestales.

G. De St. Aubin pinxit. P.F. Tardieu Sculp.

Féciaux,

On attribue pareillement à Numa un autre établissement très-utile, celui des Féciales (ou Féciaux). Ils décidoient de la justice d'une guerre, & veilloient à l'observation des traités de paix. Ils devoient déclarer la guerre aux ennemis, en attestant le ciel de leur injustice, & en faisant des imprécations contre Rome, si elle étoit injuste à leur égard. C'étoit le frein le plus nécessaire à un peuple guerrier & ambitieux.

Progrès de l'agriculture.

L'agriculture fut une véritable source de bonheur & de vertu, que Numa ouvrit à ses sujets. Il distribua les terres conquises sous le dernier regne ; il forma des bourgades, où les cultivateurs s'attachoient à d'utiles travaux ; il nomma des surveillans pour récompenser l'industrie & pour châtier la paresse. C'est ainsi que l'agriculture devint une occupation si chere aux Romains. Les premiers hommes de l'état y trouverent leur plaisir ; & l'état ne fut jamais plus glorieux, que lorsqu'on couroit à la charue après un triomphe.

Changement fait au calendrier.

Enfin Numa eut la gloire d'employer la science au bien public. L'année de Romulus étoit feulement de dix mois. Il y substitua l'année lunaire de douze mois, qu'il rapprocha de l'année solaire par des intercalations. C'est ce que disent les historiens ; mais il paroît difficile de concevoir d'où il avoit tiré tant de science, au milieu d'un peuple barbare. Ce prince mourut après un regne pacifique de quarante-trois ans.

III.

TULLUS-HOSTILIUS.

An de Rome
83.
Commencement de son regne.

TULLUS-HOSTILIUS est élu pour successeur de Numa. Il commence son regne par distribuer à ceux qui manquoient de terres, une campagne du domaine de la couronne. S'étant ainsi attaché les cœurs, il ranime l'ardeur militaire qu'une longue paix n'avoit pu éteindre. La jalousie d'Albe contre Rome allume la guerre. Les deux peuples se disputent la prééminence. On nomme de part & d'autre trois freres, les Horaces & les Curiaces, pour décider la querelle par un combat singulier. Du côté de Rome, le dernier Horace, vainqueur des trois Curiaces, assure la supériorité à sa patrie. Il tue ensuite sa sœur, qui pleuroit un des Curiaces, son futur époux. Tullus le fait juger par deux commissaires, & lui conseille d'appeler au peuple de la sentence mort ; absous par le peuple, il subit la peine de l'expiation. Les loix ordonnoient à ce sujet qu'on plantât en terre deux pièces de bois, sur lesquelles on en posoit une troisieme en travers ; ce qui formoit une porte, à laquelle on donnoit le nom de joug. Ainsi le peuple est reconnu juge suprême.

Guerre d'Albe.

Planche VI.
Combat des Horaces & des Curiaces.

Planche VII.
Expiation du jeune Horace, après avoir tué sa sœur.

Planche VIII.
Destruction d'Albe, sous les ordres d'Horace.

Fin de Tullus.

Sussétius, général des Albains, coupable de perfidie, fut écartelé par ordre de Tullus. La ville d'Albe fut détruite en une heure, & ses habitans transplantés à Rome, où les principaux entrerent dans le sénat. Rome gagnoit du terrein. Tullus battit ses voisins, quand ils oserent prendre les armes. Mais dans les ravages d'une peste, il ne put se défendre des superstitions que produit ordinairement la crainte. Quelques auteurs racontent sérieusement que Jupiter le foudroya, tandis qu'il faisoit un sacrifice magique. On conjecture qu'il fut assassiné après trente ans de regne.

IV.

ANCUS-MARTIUS.

An de Rome
113.
Commencement de son regne,

LE peuple & le sénat donnerent la couronne à Ancus-Martius, petit-fils de Numa par sa mere. Il se montra digne de son aïeul. Ses premiers soins se tournerent sur la religion & l'agriculture. Les Latins le méprisant alors comme un prince foible, commirent des hostilités qui troublerent ces soins pacifiques. On leur envoya demander satisfaction. Ils refuserent, & le

Féciale leur déclara la guerre au nom des Romains. Il n’est point parlé du roi dans la formule, dont voici les termes : *A cause du dommage que les Latins ont cause au peuple Romain, le peuple Romain & moi, nous déclarons la guerre aux Latins, & nous la commençons.* A ces mots, le Féciale jetta sur le territoire des ennemis un javelot trempé de sang. Cette guerre & d’autres qui suivirent, tournerent à la gloire d’Ancus & au profit de Rome.

N°. 6.

N°. 7.

N°. 8.

G. de S. Aubin del.

Aug. de St. Aubin Sculp.

N°. 9.

Planche IX.
Il envoyé des Féciales déclarer la guerre aux Latins.

Ouvrages faits sous son regne.

Rien ne fait tant d'honneur à un roi guerrier, que de s'occuper après la victoire, d'objets plus intéressans pour le bien public. Les ouvrages d'Ancus auroient pu l'immortaliser, indépendamment de ses exploits. Il augmenta l'enceinte de la ville, fit un pont sur le Tibre, & construisit le port d'Ostie, à l'embouchure de ce fleuve. Il fit creuser des salines au bord de la mer, & distribua au peuple une grande partie du sel qu'on en tiroit. Il bâtit une prison, d'autant plus nécessaire, que la licence devoit croître avec le nombre des sujets. Ce prince mourut après un regne de vingt-quatre ans.

V.

TARQUIN L'ANCIEN.

An de Rome
139.
Comment il devint roi.

TARQUIN, surnommé l'Ancien, cinquième roi, ne dut son élévation qu'à la brigue, dont il introduisit l'usage. Né à Tarquinie, en Etrurie, d'un riche négociant de Corinthe, il s'étoit établi à Rome, avec l'espérance d'y parvenir aux honneurs ; & il avoit changé son nom de Lucumon en celui de

Tarquinius, emprunté du lieu de sa naissance. Un mérite réel, soutenu par les richesses. & par une adroite politique, lui avoit procuré les bonnes grâces d'Ancus, & une place dans le sénat. Ancus, en mourant le nomma tuteur de ses deux fils, dont l'aîné n'avoit pas encore quinze ans. Quoique la couronne ne fût point héréditaire, la vénération pour le dernier roi pouvoit fixer les suffrages en faveur de sa famille. Tarquin la brigua ouvertement, sans égard pour ses pupilles. Il mania si bien les esprits, que le peuple, gagné ou persuadé, lui ordonna de *se charger de l'administration des affaires publiques*, c'est-à-dire, le fit roi.

Ses établissemens.

Pour augmenter son crédit dans le sénat, autant que pour récompenser ses partisans, il créa cent nouveaux sénateurs, tirés des familles plébéiennes. On les appela, *Patres minorum gentium.* Il s'attacha encore plus la multitude, en construisant un cirque pour les jeux, à l'exemple des Grecs. Tout peuple aime les spectacles, & l'on peut compter de lui plaire quand on l'amuse.

Ses guerres.
Planche X.
Sa victoire sur les Sabins & les Etrusques par l'incendie du pont de bateaux qui les joignoit.

Les Latins, les Etrusques, les Sabins, qui rompoient toujours avec Rome, éprouverent successivement la valeur du nouveau roi. Les Sabins s'étoient réunis avec les Etrusques, & étoient postés proche de Fidens, au confluent du Tibre, & du Teveron. Ils y avoient établi deux camps sur une même ligne, séparés seulement par le canal commun aux deux fleuves, sur lesquels ils avoient jetté un pont de bateaux, pour communiquer de l'un à l'autre, & des deux camps n'en faire qu'un seul. Tarquin, informé de leurs *dé*marches, partit avec toutes ses troupes, & vint se placer un peu au-dessus des Sabins, à quelques pas du Teveron, Il jetta sur ce fleuve quantité de petits bateaux, qu'il chargea de bois sec & d'autres matieres combustibles, arrosées de résine & de soufre. Trois heures avant le lever du soleil, il y fit mettre le feu, & les lâcha par un vent favorable dans le courant. Ces brûlots

portés au pont de bois, causerent en divers endroits un grand embrâsement. Les Sabins coururent au pont, pour en arrêter l'incendie. Tarquin arriva au premier camp, qu'il trouva sans défense ; le second fut en même temps assailli & forcé par les autres corps de l'armée Romaine. Maître des deux camps, il en partagea la dépouille entre ses soldats.

Comme ses prédécesseurs, il sut profiter de la victoire, en incorporant les vaincus avec les citoyens. Il établit la cérémonie pompeuse du triomphe, qui fut dans la fuite un puissant motif d'émulation.

G. De S.t Aubin pinxit.

P. F. Tardieu Sculp.

Nº. 10.

de S.t Aubin del.

P.F. Tardieu Sculpsit 1760.

Ses ouvrages.

Les ouvrages exécutés par Tarquin furent des prodiges, dans un siecle de barbarie. Il construisit des aquéducs & des égoûts superbes, perçant les collines & les rochers pour l'avantage de la ville. Il bâtit aussi des temples, des salles pour la justice, des écoles destinées à l'éducation. Il applanit le sommet du mont Tarpéien, sur lequel fut élevé dans la fuite le capitole.

Changemens dans la religion.

Tarquin, étrusque de naissance, grec d'origine, établit vraisemblablement les superstitions d'Etrurie & de Grece, qu'il crut utiles à sa politique. La religion simple de Numa s'altéra beaucoup sous son regne ; on reçut des dieux étrangers, & l'on établit les augures, especes de prêtres qui observoient le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, la manière dont mangeoient les poulets sacrés, enfin différens signes ridicules dont ils tiroient des prédictions.

Accius-Névius, augur.

Il arriva sous son regne, s'il en faut croire le rapport des historiens, un événement bien singulier, & qui donna beaucoup de crédit aux augures & aux auspices. Ce prince vouloit ajouter aux trois anciennes centuries de cavaliers établies par Romulus, trois autres nouvelles centuries, & prétendoit leur faire porter son nom & celui de ses amis. Accius Névius, le plus célebre des augures qui furent alors, représenta au roi, que ce changement ne se pouvoit faire qu'on n'eût auparavant consulté la volonté des dieux, par le vol des oiseaux. Le roi fâché qu'on traversât ses desseins, pour *dé*créditer son art & pour montrer qu'il ne devinoit qu'au hasard, lui ordonna d'aller consulter ses auspices pour savoir si ce qu'il avoir dans l'esprit pouvoit s'exécuter. Le devin obéit, & revenu quelque tems après, il assura que la chose étoit faisable. Alors le roi, en riant lui dit : *je pensois en moi-même, si vous pouviez couper ce caillou, avec le rasoir*

que j’ai en main, & il le lui donna. Accius n’hésita pas un moment, & prenant le rasoir, coupa le caillou en deux. Tarquin en fut frappé d’admiration.

Planche XI.
Il assure à Tarquin que sa pensée lui est connue.

Sa fin.

Les fils d’Ancus-Marcius voyant Tarquin préparer la fortune de Servius-Tullius, son gendre » l’assassinerent pour prévenir ses desseins. Mais Tanaquil, femme de ce princes, cacha adroitement sa mort, jusqu’à ce qu’elle eût assuré la couronne à Servius. C’étoit un Latin dont la mere avoir, été emmenée captive à Rome, & que le dernier roi avoit élevé avec la tendresse d’un pere.

VI.

SERVIUS-TULLIUS.

An de Rome.
175.
Comment il s’affermit sur le trône.

SERVIUS ayant pris l’autorité sans le consentement dix peuple & du sénat, tâcha de suppléer au défaut de droits légitimes. Il gagna le peuple, en payant, lui-même les dettes des pauvres, en leur partageant les terres dont

quelques citoyens s’étoient emparés. Il se plaignit, ensuite publiquement d’un complot formé par les patriciens ([1]). contre sa vie, & demanda qu’on élût un roi, comme s’il eût été prêt à quitter le trône. Le peuple n’eut pas de peine à le décider en sa faveur.

Ses guerres.

Ainsi que Tarquin, il éleva des temples à la superstition ; il remporta des victoires sur les voisins de Rome, à qui la haine & la jalousie faisoient souvent reprendre les armes. C’étoit toujours un exercice pour le courage des Romains, & un moyen d’accroissement pour l’état : car on gagnoit, ou des terres, ou des citoyens.

Sa politique.

Tout ambitieux qu’étoit Servius, il parut se livrer à la passion du bien public. Il entreprit de réformer de grands abus, en proportionnant les contributions aux fortunes, & en ôtant à la populace les moyens de décider les plus grandes affaires par la pluralité des voix.

D’abord, il exposa dans une assemblée générale, l’abus des contributions ordinaires, & la nécessité de les rendre proportionnelles aux biens de chaque particulier. Le peuple, flatté de l’espérance d’un soulagement, lui donna pouvoir d’établir le plan de réforme qu’il jugeroit convenable. Ce plan a un rapport essentiel avec l’histoire.

Division du peuple en tribus.

Les habitans de la ville furent divisés en quatre tribus, selon les quartiers ; & ceux de la campagne en quinze tribus, auxquelles on en ajouta plusieurs dans la fuite ; de manière qu’il y eut en tout trente-cinq tribus. Chacune avoit ses *curies*, telles à peu-près que nos paroisses, dont le prêtre étoit nommé *curion.* Le dénombrement des citoyens devint facile par cette méthode. On en comptoir déjà quatre-vingt mille en état de porter les armes.

En classes & en centuries.

De tout le peuple Romain, il forma ensuite six classes, subdivisées en centuries. La premiere classe comprenoit les riches. Elle eut quatre-vingt-dix-huit centuries, parmi lesquelles dix-huit de chevaliers, à qui l'état fournissoit des chevaux. Les quatre classes suivantes alloient en proportion des richesses, & faisoient quatre-vingt-quinze centuries en tout. La sixième, composée des pauvres, quoique la plus nombreuse, n'avoir qu'une feule centurie.

Effet de cette division.

Cette nouvelle division produisit un grand effet. Dans les comices, on prit les suffrages par centuries, & non plus par têtes. Ainsi la derniere classe, en conservant le droit d'opiner, n'eut réellement aucune influence sur les délibérations ; au lieu que la premiere décidoit seule, lorsque ses centuries étoient d'accord. Elle achetoit cet avantage, par l'argent & les hommes qu'elle fournissoit ; car chaque centurie devoir fournir pour l'armée une certaine somme, avec un certain nombre de soldats.

Cens.

Lustre

Servius prévit que les fortunes étant sujettes à mille accidens, plusieurs citoyens se trouveroient bientôt déplacés dans leurs classes. Il ordonna donc que le *cens* ou le *dé*nombrement se renouvelleroit tous les cinq ans, avec des cérémonies qui lui firent donner le nom de *lustre*. Les *lustres* devinrent chez les Romains une mesure du temps, comme les olympiades chez les Grecs.

Ce qu'il fit pour les esclaves.

Pour adoucir le fort des esclaves, Servius permit non-seulement de leur rendre la liberté, mais d'incorporer les affranchis au nombre des citoyens. Le nom d'affranchis qu'ils conservoient, rappeloit des idées humiliantes : c'étoit néanmoins un grand bonheur d'échaper à la condition servile, d'autant plus que les Romains ne mettoient guere de différence entre leurs

esclaves & leurs bestiaux. Les affranchis n’entrerent que dans les quatre tribus de la ville, les moins considérables de toutes.

Il concilie avec Rome les peuples vaincus.

Un autre projet exécuté par Servius, mérite tous nos éloges. La force des armes & les traités, en unissant les Sabins & les Latins à la république romaine, n’avoient pu éteindre leur animosité contre un peuple élevé sur leurs ruines. Pour cimenter la paix, dont il représenta vivement les avantages, il les engagea de bâtir un temple à Rome, où l’on sacrisioit en commun tous les ans. Il régla qu’après le sacrifice, on termineroit les différends à l’amiable, & qu’on délibéreroit sur les moyens d’entretenir la concorde & l’amitié ; qu’ensuite il y auroit une soire, où chacun pourroit se fournir des marchandises dont il auroit besoin. La religion, les conférences, le commerce, tout de voit concourir, avec le temps, à faire de ces étrangers autant de Romains ; & ils y gagnerent autant que Rome. Les conditions du traité, quoiqu’en langue latine, furent gravées sur une colonne en caracteres grecs.

sa fin.

Planche XII.
Tullie veut forcer le conducteur de son char à passer

On assure que sacrifiant tout au bien de l’état, Servius pensoit à déposer la royauté, pour établir un gouvernement républicain, lorsqu’il fut enlevé à ses sujets par un crime atroce. Sa fille Tullie, monstre d’ambition & de cruauté, avoit épousé Tarquin, petit-fils du roi de ce nom. L’un & l’autre entreprennent de détrôner Servius. La conspiration se termine par le meurtre du roi, dont le cadavre est foulé sous le char de son exécrable fille. Cette infâme voyant le conducteur de son char, saisi d’horreur à l’aspect du corps tout sanglant de Servius-Tullius, retenir promptement ses chevaux ; transportée de rage lui jette son marchepied à la tête, & l’oblige de les pousser par-dessus le corps palpitant de son pere. De six rois de Rome, tous dignes d’éloges, en voilà quatre qui périssent de mort violente.

N°12.

sur le cadavre de son pere.

VII.

TARQUIN LE SUPERBE.

An de Rome
219.
Son regne.

SOUILLÉ du sang le plus précieux, usurpateur du trône, sans daigner recourir au peuple ni au sénat, Tarquiu devoit regner en tyran. On vit l'injustice & la violence prendre la place des loix ; mais en tyran habile, il ne négligea aucun moyen d'affermir & d'étendre son pouvoir. Les vexations lui attiroient la haine des citoyens : il chercha un appui dans l'armée. Sa douceur & ses bienfaits gagnerent une partie des soldats. Une garde nombreuse d'étrangers veilloit pour sa défense, tandis que les délations, les supplices répandoient par-tout la terreur, & que les assemblées du peuple étant suspendues par des édits, il ne restoit plus de ressource contre les entreprises de la tyrannie.

Subjugue les Gabiens,

On rapporte un trait célebre de la politique de Tarquin. Plusieurs patriciens, réfugiés à Gabies, ville des Latins, avoient soulevé contre lui les habitans. Son fils Sextus, dont il dirigeoit les démarches, affecte de le trahir,

sous prétexte de quelque brouillerie, & se retire dans cette ville. Il y joue si bien son rôle, qu'il parvient au commandement des troupes. Alors il envoie consulter son pere sur la conduite qu'il doit tenir. Tarquin ne voulant s'expliquer, ni de vive voix, ni par écrit, mene le messager dans un jardin, abat en sa présence les têtes des pavots qui s'élevoient au-dessus des autres, & le fait partir sans autre réponse. Sextus devina l'énigme. Il fit périr les principaux Gabiens, & livra la ville à son pere.

Le tyran joignoit la valeur à la cruauté. Il remporta des victoires sur tous ses ennemis. Le sénat étoit sans force ; le peuple abattu n'osoit se plaindre : Rome sembloit réduite au point de langueur & d'accablement, où commence d'ordinaire la servitude des nations.

Livres Sibyllins.

Les historiens racontent qu'une femme inconnue présenta au roi neuf volumes, dont elle demandoit une grosse somme ; que le roi n'ayant pas voulu les payer si cher, elle en brûla trois ; qu'elle revint demander le même prix des six autres ; qu'elle en brûla encore trois, après un nouveau refus ; qu'elle recommença ensuite la scene, & que les livres qui restoient ayant été reconnus pour être les oracles de la Sibylle de Cumes, Tarquin les acheta, après quoi la femme disparut. Ces livres gardés précieusement, furent entre les mains du Prince, & ensuite du sénat, les interprêtes de la volonté des dieux. On les faisoit parler au besoin ; on en tiroit les oracles que l'intérêt présent pouvoir dicter. Avec une pareille machine, on étoit sûr de maîtriser une nation superstitieuse.

Capitole.

Vers le même temps, fut exécuté le projet du premier Tarquin, de bâtir le capitole ; & ce lut l'occasion de fabriquer une autre fable, qui produisit de grands effets. En creusant la terre pour les fondemens du temple de Jupiter, il se trouva, dit-on, une tête d'homme aussi fraîche que si elle venoit d'être coupée. Les augures, consultés sur ce prodige, déclarerent que Rome deviendroit la capitale de l'Italie. De-là le nom de *capitole*, qu'on donna au mont Tarpéien. De pareilles fictions frappoient les esprits, élevoient les

ames, & inspiroient une sorte d’enthousiasme, auquel les Romains furent en partie redevables de leurs succès. Persuadés que les dieux leur destinoient l’empire, ils couroient aux combats, comme à des victoires certaines.

Tarquin chassé de Rome,

Tarquin recueilloit les fruits de sa politique. Les chimeres, dont il amusoit le peuple, achevoient ce que la violence avoit commencé. Vraisemblablement il eût joui, jusqu’à la fin, de sa puissance usurpée, si l’attentat de son fils Sextus contre la chaste Lucrece, n’eût excité la plus vive indignation. Lucrece violée se tua. Junius Brutus, ennemi personnel du tyran, saisit l’occasion de se venger & de briser les sers de sa patrie. Son éloquence ranima le courage des sénateurs. Au nom de la liberté, à la vue du cadavre de Lucrece, le peuple sortit de son engourdissement. Tarquin assiégeoit Ardée dans le Latium. On le condamna, lui & sa postérité, à un exil éternel ; on dévoua aux dieux infernaux quiconque tenteroit de le rétablir ; on substitua le gouvernement républicain au gouvernement monarchique. Athenes, dans le même temps, secoua le joug des Pisistratides. Il y a un rapport singulier entre les causes & les circonstances de ces deux révolutions.

Nº. 13.

Planche XIII.
Mort de Lucrece.

Exagérations des historiens sur l’histoire des sept rois.

Sept rois avoient gouverné Rome pendant l’espace de deux cens quarante-quatre ans. Ils avoient jetté les fondemens de sa grandeur, parce que tous étoient de grands princes, sans en excepter le dernier, auquel on doit reprocher des injustices, mais non refuser la gloire du génie & des talens. Les historiens sont suspects d’avoir chargé le tableau de sa tyrannie. Ils exagerent tout. Rome ne connoissoit point encore de monnoie d’argent ; elle ne possédoit qu’un territoire de treize lieues de long sur dix de large ; elle ne cultivoit, ni les sciences, ni les arts : ils en parlent néanmoins comme si tous les talens y eussent été cultivés.

Doute sur cette histoire.

On demande comment sept rois électifs, dont quatre sont morts assassinés, dont le dernier a été détrôné, embrassent dans l’histoire un espace de deux cens quarante-quatre ans, tandis que les royaumes héréditaires ne fournissent pas d’exemple d’une pareille durée de sept regnes. On demande par quel prodige tous ces rois montrent des qualités supérieures ; ce qui est aussi sans exemple. On tire de-là une preuve contre leur histoire. Il est certain qu’elle renferme beaucoup de choses douteuses.

SECONDE ÉPOQUE.

LA RÉPUBLIQUE,

Depuis l'an de Rome 244, *jusqu'à la bataille d'Actium, en 725.*

I.

Les rois chassés, le consulat établi.

Election des consuls.

LES Romains, assemblés par tribus & par curies, avoient porté le decret irrévocable contre la royauté. C'étoit véritablement l'ouvrage de la nation, puisque dans cette espece de comices, tous les suffrages étoient égaux. Mais quand il fallut pourvoir au gouvernement de la république, les patriciens, attentifs à leurs intérêts, préférerent les comices par centuries, où la premiere classe l'emportoit sur toutes les autres. On tira de leur corps deux magistrats annuels, qui, sous le nom modeste de consuls, exercerent l'autorité royale. Brutus, auteur de la conspiration, & Collatin, mari de Lucrece, furent nommés au consulat. Le nom de roi avoit sans doute quelque chose de sacré, puisqu'on ne l'abolit pas entièrement. On créa un nouveau facerdoce, auquel ce titre fut attaché ; mais le *roi des sacrifices* n'eut aucune autorité dans les affaires civiles.

Conspiration en faveur de Tarquin,

Tarquin abandonné de ses troupes, s'étoit réfugié à Tarquinie. Les Etrusques envoyerent une ambassade à Rome, sous prétexte de demander la restitution de ses biens. Quelques jeunes Romains furent séduits par ces dangereux ambassadeurs, & conspirerent en faveur d'un roi qu'ils croyoient persécuté, ou dont ils ambitionnoient les bonnes graces. Un esclave découvre le complot. Les deux fils de Brutus se trouvant au nombre des coupables, leur pere prononça lui-meme contr'eux la sentence de mort, & les fit exécuter en sa présence : exemple affreux, mais qu'il crut nécessaire pour couper jusqu'à la racine du mal. Les biens de Tarquin surent livrés au peuple. On renvoya les ambassadeurs Etrusques, dont la perfidie avoit violé le droit des gens. Ce trait de modération fait d'autant plus d'honneur aux Romains, que les ennemis de leur liberté devoient leur paroître plus odieux.

N° 14.

Planche XIV.

Le consul Junius Brutus juge en présence du peuple ses deux fils, & les fait mettre à mort,

Collatin.

Collatin parut suspect, uniquement pour s’être montré moins rigide que Brutus envers les conspirateurs : on l’auroit banni, s’il n’avoit abdiqué le consulat, suivant l’avis de son collégue. Celui-ci mourut les armes à la main, dans une bataille contre Aruns, fils du roi. Ils se percerent mutuellement de coups mortels, & la liberté fut cimentée du sang de son principal auteur. On fit l’oraison funebre de Brutus ; les femmes porterent le deuil une année entiere.

Publicola.

L’esprit de liberté est si ombrageux, que Valérius-Publicola, nouveau consul, homme populaire, fut soupçonné d’aspirer à la tyrannie, parce qu’il bâtissoit une maison sur un terrein qui dominoit la place publique. Pour regagner la confiance des Romains, il démolit sa maison, il ôta les haches des faisceaux de ses licteurs ; il voulut que les faisceaux fussent baissés devant l’assemblée du peuple ; il permit de tuer quiconque tenteroit de s’ériger en souverain ; il permit d’appeller au peuple des jugemens mêmes des consuls ; il confia enfin le trésor public à deux sénateurs choisis par le peuple. Sa conduite le fit élire consul quatre sois. Elle devoit naturellement déplaire au sénat, trop jaloux de l’autorité ; mais on avoit besoin du peuple contre l’ennemi.

Porsenna.

Le plus puissant roi de l’Etrurie, Porsenna, avoit épousé la querelle de Tarquin, & parut bientôt aux portes de Rome, Le sénat s’étoit précautionné, soit en faisant des provisions de vivres, soit en déchargeant de tout impôt les citoyens pauvres, que le mécontentement pouvoir exciter à la révolte. On déclara qu’ils payoient un assez grand tribut, par les enfans qu’ils

donnoient à la république. Cependant la ville auroit peut-être succombé, sans l'action presque incroyable d'Horatius-Coclès, qui défendit seul le pont du Tibre, tandis qu'on travailloit à le rompre, pour empêcher l'ennemi de passer. Le siege se tourna en blocus, la famine étoit à craindre. Mucius-Scévola, jeune homme intrépide, se croyant tout permis pour délivrer Rome, pénétra, dit-on, dans le camp du roi étrusque, dans sa tente même, résolu de l'assassiner aux dépens de sa propre vie. Il manqua son coup par méprise. Interrogé sur le motif de son attentat, & sur les complices qu'il pouvoit avoir, on chercha à l'effrayer en ordonnant l'appareil des tortures les plus cruelles & de mille supplices affreux ; il répondit sans se laisser ébranler : *je suis Romain, & je sais souffrir ;* puis regardant avec fierté le roi, qui commandoit qu'on l'environnât de flammes pour le forcer à s'expliquer sans détour, il porta sur le champ sa main droite sur un brasier ardent, & comme pour la punir, il la laissa brûler sans montrer la plus légère émotion. Ensuite il dénonça fiérement à Porsenna que plusieurs autres citoyens avoient formé le même projet. Comment les historiens de Rome ont-ils pu célébrer ce trait, condamné par toutes les loix des nations ? Porsenna se montra plus généreux en renvoyant l'assassin. Il conclut la paix avec les Romains.

Planche XV.

Defense du pont de Rome par Horatius. Coclès, & deux autres guerriers intrépides.

Planche XVI.

Attentat de Mucius-Scévola sur la vie de Porsenna.

Clélie.

Dès qu'on eut livré les otages, Porsenna fit sortir ses troupes du Janicule. Les otages étoient au nombre de vingt : dix jeunes patriciens, & autant de filles de condition. Entre ces dernieres étoit la jeune Clélie, d'une des premieres maisons de Rome. Les honneurs dont elle avoit vu récompenser le mérite de Coclès & de Mucius, l'animerent à en mériter de pareils. Elle osa, pour sortir des mains de Porsenna, passer le Tibre à la nage à la tête de

ses compagnes, & rentra avec elles dans Rome comme en triomphe. Les Romains craignant qu'on ne prît l'audace de ces filles pour une perfidie de leur part, les renvoya sur le champ à Porsenna. Le roi, juste estimateur du mérite par-tout où il l'appercevoit, donna de grands éloges à la jeune Clélie ; pour marque de son estime, il lui fit présent d'un beau cheval superbement enharnaché, & lui permit de s'en retourner & d'emmener avec elle la moitié des otages à son choix. Elle se conduisit dans ce choix d'une façon qui lui fit honneur : elle préfera les plus jeunes, parce que leur âge les exposoit davantage. Porsenna touché de tant d'actions éclatantes dont il avoit été le témoin, ne put s'empêcher de relever le bonheur d'une ville, qui portoit non-seulement tant de grands hommes, mais encore de jeunes filles qui disputoient aux hommes le mérite de la valeur.

N.º 15.

Nº 16.

N° 17.

N°. 18.

Plan. XVII.
Présens de Porfenna à Clélie.

Pl. XVIII.
Monumens érigés par les Romains à Horatius-Coclès, Scévola & Clélie.

Fin de Publicola.

Horatius-Coclès, Mucius-Scévola & Clélie furent comblés d'honneurs & de récompenses. On érigea à Horatius-Coclès & à Clélie des statues, & on donna des terres à Scévola. C'étoit ainsi que Rome formoit des héros en honorant le courage. Elle perdit dans Valérius-Publicola un vrai modele du patriotisme. Après quatre consulats, il mourut pauvre. On fit ses funérailles aux frais du public, & le deuil que porterent un an les dames Romaines, comme pour Brutus, fut une expression éclatante des regrets de la patrie.

Principe des divisions,

Rome avoit dans son propre sein un principe de soulévement. Les patriciens en général, loin d'être comme auparavant les peres du peuple, ne cherchoient qu'à en devenir les maîtres. L'inégalité de fortune croissoit tous les jours, & avec elle les semences de division. Les pauvres, après avoir accumulé dettes sur dettes, se trouvoient exposés aux violences de créanciers impitoyables, qui les mettoient en prison, ou les réduisoient en servitude. Accablé de vexations, le peuple déclara qu'il ne s'enrôleroit point pour la guerre, à moins qu'on n'abolît les dettes. Quelques-uns menacerent même de quitter la ville.

Avis d'Appins-Claudius sur les dettes,

Valérius, frere de Publicola, propose l'abolition des dettes, comme un parti qu'exigent l'humanité & la prudence. Mais Appius-Claudius, riche Sabin, établi nouvellement à Rome, fier, dur & inflexible, représente

qu’abolir les dettes, seroit ruiner la foi publique ; qu’on pouvoit avoir de l’indulgence pour les débiteurs, qui n’avoient point mérité leur infortune par une mauvaise conduite ; mais que les autres étant la honte de Rome, on ne devoit pas les regretter, s’ils l’abandonnoient ; que du reste, on exciteroit la sédition en mollissant.

Etablissement de la distature,

Le sénat renvoya la décision après la guerre, se contentant de suspendre toutes les dettes dans cet intervalle. L’ennemi approchoit. Les mutins s’échaussent davantage, & refusent de prendre les armes, jusqu’à ce qu’on ait accordé leur demande. On proposa, pour mettre fin aux dissentions, de créer un magistrat, nommé Dictateur, qui auroit toute l’autorité entre les mains, & qui gouverneroit souverainement la république, dans les conjonctures où les regles ordinaires étoient impuissantes : il ne devoit rester en charge que six mois, de peur que son pouvoir ne dégénérât en tyrannie. Le peuple, facile à tromper sur l’avenir, qu’il ne prévoit point, approuva sans peine cet expédient.

An de Rome
255.
Elle ne fut pas briguée, & on n’en abusa pas.

C’étoit à l’un des consuls qu’on réservoit la nomination du dictateur : le peuple devoit seulement la confirmer. Les deux consuls, Clélius & Lartius, se disputerent généreusement à qui nommeroit son collegue. Lartius céda, & fut dictateur. On doit admirer, comme un des principaux phénomenes de l’histoire, que la dictature, donnant le droit de vie & de mort, & le pouvoir le plus despotique, ait été souvent le salut de Rome ; qu’aucun ambitieux n’en ait abusé ; qu’on l’ait même abdiquée avant les six mois, dès que son objet étoit rempli. Sylla fut le premier exemple d’usurpation à cet égard : tant les loix avoient d’empire sur l’ame des Romains !

Effet de la création du dictateur.

D’abord Lartius créa un général de la cavalerie, (*magister equitum)* dont la charge devoit durer autant que la sienne ; ce qui fut toujours observé depuis. Ensuite, avec un cortege de vingt-quatre licteurs, qui portoient des faisceaux armes de haches, il se montra résolu de punir sévérement le crime & la révolte. Ses jugemens étant sans appel, les mutins tremblerent, ils sentirent la nécessité de l’obéissance. On fit le dénombrement des citoyens ; on en trouva plus de cent cinquante mille au-dessus de l’âge de puberté. Le dictateur leva des troupes comme il voulut. Les Latins, qui menaçoient Rome, desirerent une suspension d’armes ; il conclut la treve, & se démit aussi-tôt de la dictature.

Bataille de Régille.

Dès que la treve fut expirée, les Latins reprirent les armes. Un second dictateur parut nécessaire. Postumius, revêtu de cette dignité, marcha contre les ennemis. Leur armée montoit à quarante-trois mille hommes. Il n’en avoit que vingt-cinq mille. La sanglante bataille de Régille fixa le fort de la république. Titus & Sextus, fils du tyran, y furent tués. A peine échappa-t-il dix mille Latins. Ce peuple demanda la paix, & se fournit. Tarquin mourut à Cumes dans la Campanie, accablé de vieillesse & d’infortune.

Les troubles recommencent.

Les patriciens avoient gardé quelques ménagemens envers le peuple, tant qu’ils craignoient de le voir rappeller Tarquin. Délivrés de cette inquiétude, ils redoublerent leurs violences. Toute la ville fut bientôt remplie de vexations & de murmures. Un vieillard s’échappe de prison ; se montre dans la place, maigre, hideux ; il découvre les cicatrices des blessures qu’il a reçues à la guerre, & les traces récentes des coups, dont un impitoyable créancier l’a fait déchirer ; il raconte ses malheurs causés par l’avarice d’autrui. Le peuple entre en fureur ; le sénat s’assemble ; Appius-Claudius opine, comme il avoit fait auparavant, à ne rien accorder & à punir.

Servilius adoucit le peuple.

Dans cette circonstance, les Volsques s’avancent avec une nombreuse armée. Les plébéiens ne dissimulent point leur joie, & déclarent que les patriciens peuvent aller combattre, puisqu’eux seuls profitent des victoires. Mais la douceur du consul Servilius, ses promesses qu’on satisferoit le peuple, la suspension des dettes accordée en attendant, l’amour de la patrie ranimé par l’espérance, calment ces braves citoyens. Les débiteurs à l’envi se font enrôler. Servilius défait les Volsques, & partage tout le butin aux soldats.

Plan. XIX.
Retraite du peuple au mont Sacré.

Comme le sénat, excité par Appius, refusoit toujours de satisfaire le peuple, la sédition étoit sur le point d’éclater. Les consuls, qui avoient chacun leur armée encore sur pied, ordonnerent aux soldats de les suivre, sous prétexte d’une nouvelle guerre. Ils comptoient sur la force du ferment, dont la religion faisoit une loi inviolable pour les Romains. On imagina un expédient frivole, qui servit à éluder la loi : ce fut d’enlever furtivement les enseignes, & de se retirer avec elles. Les soldats juroient de ne point les abandonner. Ils se nommerent des officiers, & établirent leur camp sur le Mont-Sacré, au-delà du Tévéron, à trois milles de Rome. Cette désertion imprévue apprit au sénat combien il s’étoit fait tort à lui-même, par sa dureté & son injustice. Le peuple sortoit en foule, & couroit au Mont-Sacré.

Suites de cette sédition.

Les députés qu’on envoya aux séditieux, rapporterent pour réponse, qu’après tant de promesses violées, il n’étoit plus possible de se fier au sénat ; que les patriciens voulant dominer en maîtres de Rome, pouvoient y rester les maîtres ; mais que les pauvres citoyens vouloient être libres, & que leur patrie seroit le lieu où ils jouiroient de leur liberté. Ce qui étonne davantage, c’est l’ordre & la discipline qu’on voit regner dans leur camp. Point de tumulte, ni de violences. Ils descendent de la montagne pour chercher des vivres, se contentent du pur nécessaire, & retournent

tranquillement à leur poste. Jamais armée n’avoit paru plus digne de ce nom fous les consuls.

Parti que prend le sénat.

Cette modération même étoit inquiétante pour le sénat. Elle annonçoit une entreprise bien concertée, & des forces redoutables prêtes à fondre sur la ville. La consternation fut générale. Personne n’osa briguer le consulat ; il fallut même obliger deux sénateurs à le recevoir. On remit en délibération l’affaire des dettes ; on nomma dix députés pour traiter avec le peuple ; on leur donna plein pouvoir de conclure, aux conditions qu’ils jugeroient avantageuses à la république. Appius & les jeunes sénateurs s’opposerent en vain à ce parti. Leurs conseils violens avoient eu des suites trop sunestes, pour étousser encore les sentiments d’humanité. Les choses en étoient au point, que sans accorder beaucoup au peuple, il étoit impossible de rétablir l’ordre & la paix. C’est ainsi que l’abus de l’autorité amene les révolutions.

N° 19.

II.

Le peuple acquiert de l’autorité.

An de Rome
260.
Députés du sénat.

A LA tête de la députation du sénat, étoient trois hommes dignes de la confiance du peuple : Lartius & Valérius, qui avoient exercé la dictature, & Ménénius-Agrippa, illustre consulaire, auteur du conseil qu’on venoit de suivre. Le peuple, malgré son mécontentement, aimoit la patrie. Il les reçut avec joie ; il eut été fort traitable, sans deux chefs séditieux dont la fougue entretenoit la discorde. Ménénius employa, dit-on, avec succès l’apologue de l’estomac & des membres. Les membres révoltés contre l’estomac, qu’ils accusoient de profiter de leur travail & de ne rien faire pour eux, furent détrompés par une triste expérience : lui ayant refusé leurs services, ils tomberent dans une langueur mortelle. C’etoit l’image du peuple, trop prévenu contre le sénat. Des esprits tranquilles pouvoient sentir la justesse de cet apologue ; mais la multitude avoit besoin d’autres motifs. Ménénius fit surement plus d’impression, en déclarant que le sénat aboliroit les dettes.

Etablissement des tribuns du peuple.

Un des chefs du peuple, Junius-Brutus, représenta qu’on devoir prendre des précautions pour l’avenir ; il demanda qu’il y eût des magistrats plébéiens, chargés uniquement de veiller aux intérêts du peuple. On s’étoit

mis dans la malheureuse nécessité, ou d'essuyer la guerre civile, ou d'accorder aux mutins ce qu'ils exigeoient. Le sénat consentit à l'élection des tribuns du peuple. C'est le nom de ces nouveaux magistrats, tirés du corps des plébéiens pour les protéger. On déclara par une loi que leur personne seroit sacrée ; que si quelqu'un les frappoit, il seroit maudit, & ses biens voués au service de Cérès ; que le meurtrier pourroit être tué sans forme de justice.

Leur pouvoir.

Les tribuns n'eurent aucune marque de dignité. Assis à la porte du sénat, ils ne pouvoient y entrer que par ordre des consuls. Leur pouvoir étoit renfermé presque dans l'enceinte de Rome ; il leur étoit défendu de s'absenter de la ville. Mais qu'un seul formât opposition contre un décret du sénat, c'en étoit assez pour l'annuller : son *veto* arrêtoit tout. Nous verrons leur autorité s'accroître de jour en jour, & devenir redoutable comme celle des éphores de Sparte. Ils furent d'abord cinq, & ensuite dix. Leur charge étoit annuelle. Dès le commencement, ils firent créer deux édiles, magistrats plébéiens, qui étoient leurs officiers, chargés de la police des bâtimens.

Prise de Corioles,

L'établissement du tribunat & la suppression des dettes ayant ramené le peuple au devoir, le consul Postumius-Cominius battit les Volsques, & prit Corioles, leur capitale. Il dut principalement ses succès à la valeur de Marcius, jeune patricien, qui avoit toutes les qualités d'un héros, mais non la modération d'un sage. Le consul, après l'avoir couronné de sa main, voulut l'enrichir. Il lui destinoit la dixieme partie du butin : Marcius la refusa. Le surnom de Coriolan fut une récompense plus digne de lui ; il la reçut des soldats, dont il faisoit l'admiration.

Pauvreté de Menénius-Agrippa.

Malgré les exemples d'avarice donnés par un nombre de patriciens, le mépris des richesses distingua encore long-temps les héros de la république.

Cette noble vertu, qui, dans le même temps, mettoit Artistide au-dessus de tous les grands hommes d'Athenes, étoit si chere à Ménénius-Agrippa, qu'il mourut sans laisser dequoi faire ses funérailles. Le peuple se taxa pour lui en faire de magnifiques, & ne voulut point reprendre l'argent qu'il y destinoit, quoique le sénat eût chargé les questeurs de la dépense : il le donna aux enfans du mort.

Effets de la disette.

On n'avoit point ensemencé les terres. Quelques soins que prît le sénat pour remédier à la disette, on souffrit & on murmura. Le peuple souffrant est pour l'ordinaire injuste, parce que, sans réfléchir sur les causes de sa misere, le sentiment des maux l'aigrit contre ceux dont il attend en vain des secours. On supposa que les sénateurs gardoient tout le bled pour leurs familles. Les tribuns accréditerent ce bruit, & échauffèrent les têtes. Appius inspire au sénat la résolution de les réprimer & de les punir. Les consuls assemblent le peuple pour cet effet. Interrompus par les tribuns, ils prétendent leur fermer la bouche ; ils leur disputent le droit de parler dans les assemblées. Cette querelle fournit aux tribuns l'occasion d'étendre leur autorité.

Accroissement du pouvoir des tribuns.

Junius-Brutus, un des édiles, le même factieux dont nous avons vu l'audace, ayant obtenu des consuls la permission de prendre la parole comme pour terminer la dispute, leur demanda pourquoi ils empêchoient les tribuns de parler au peuple. « C'est, répondit un consul, parce qu'ayant convoqué nous-mêmes l'assemblée, la parole nous appartient. Si les tribuns l'avoient convoquée, loin de les interrompre, je ne viendrois pas les entendre ». Ce mot imprudent eut de grandes suites. « Vous avez vaincu, plébéiens, s'écria Junius. Tribuns, laissez haranguer les consuls. Demain je vous ferai connoître la dignité & la puissance de vos charges ». En effet, par son conseil, les tribuns, le lendemain dès la pointe du jour, se rendent à la place publique, suivis de presque tout le peuple.

L’un d’eux, nommé Icilius, représente qu’il est essentiel, pour l’exercice du tribunat, de convoquer des assemblées, & de pouvoir haranguer sans crainte d’être interrompu. On applaudit ; on approuve une loi qu’il avoit dressée la nuit avec ses collegues. Cette loi porte : « Que dans les assemblées tenues par les tribuns, personne ne les interrompe & ne les contredise ; que si quelqu’un ose le faire, il donne caution pour l’amende à laquelle il fera condamné, & qu’il soit puni de mort, s’il refuse la caution ». Par-là les tribuns augmentoient considérablement leur pouvoir ; mais sans ce privilege ils n’auroient pu proteger le peuple que foiblement. Une loi pareille étoit un coup terrible porté au sénat. Il refusa d’abord de la confirmer, soutenant qu’elle étoit l’ouvrage d’une assemblée illégitime. On lui déclara que s’il rejettoit les *plébiscites,* ou ordonnances au peuple, on rejetteroit les *senatus-consultes,* ou les décrets du sénat : il céda enfin, soit par nécessité, soit par complaisance.

Coriolan.

On avoit reçu du bled de Sicile, ressource précieuse dans la disette. Le petit peuple souffroit toujours, mais sans commettre aucune violence, & se contentant du peu que la terre lui donnoit pour vivre. La dureté hautaine de Coriolan le mit en fureur. Quand il fut question dans le sénat de l’usage qu’on feroit de ce bled, les uns proposerent de le distribuer gratuitement aux pauvres : les autres de le vendre fort cher, afin de punir & de dompter l’audace du peuple. Coriolan soutint qu’il falloit profiter des circonstances, abolir le tribunat, casser les conventions du mont Sacré. Ce héros, dont on vante la probité & le désintéressement, ne connoissoit pas les vertus douces qui gagnent les cœurs.

Il est condamné.

Les tribuns, sachant ce qui se passoit, invoquent les dieux vengeurs du parjure. Le peuple s’échausse, & veut massacrer Coriolan. Ils arrêtent le peuple ; mais ils somment Coriolan de comparoître devant eux. Le fier patricien méprise leur citation. Ils entreprennent de le saisir, & sont repoussés par de jeunes sénateurs. Enfin ils convoquent une assemblée, ou

Coriolan bien loin de faire son apologie, répete d’un ton impérieux tout ce qu’il a dit au sénat. Il jure aux tribuns une haine irréconciliable, en les appellant *le poison de la tranquillité publique.* Sicinius, un des tribuns, le condamne à mort sur le champ, de sa propre autorité, & ordonne qu’on le précipite de la roche Tarpéienne. Comme les patriciens se disposoient à le défendre, & que la populace ne remuoit point, par respect pour les consuls, Sicinius le cite au jugement du peuple dans vingt-sept jours ; il est condamné à un bannissement perpétuel.

N.º 20.

N.º 21.

Ce qui arriva après sa condamnation.

Planche XX.
Coriolan se retire chez les Volsques.

Flanche XXI.
Coriolan fléchi par samese.

Mort de la vestale Urbinia

Après la condamnation de Coriolan, le peuple triompha comme d'une victoire décisive, remportée sur les patriciens, Il auroit dû plutôt se reprocher son ingratitude envers un citoyen dont il avoit reçu les services les plus signalés, & dont le crime étoit imaginaire & sans preuves. On éprouva bientôt combien il importe de ménager des hommes aussi capables, par leur caractere, de nuire que de servir. Coriolan n'écouta plus que la vengeance, & se retira chez les Volsques, dans la maison de Tullus-Attius. Il y entra sans avoir été d'abord apperçu, & alla s'asseoir près du foyer, sous la protection des dieux pénates ; il demeura ainsi sans remuer, la tête couverte, & observant le silence le plus profond. Les esclaves & autres serviteurs de Tullus-Attius étonnés de l'apparition subite & de la contenance de l'étranger, en vont rendre compte à leur maître qui est à table. Tullus quitte aussitôt ses convives : il s'avance vers Coriolan, qui se découvrant la tête lui explique le motif de sa démarche, & le prie d'engager les Volsques à prendre les armes contre sa patrie. Il devint leur général, entra sur le territoire de Rome, & répandit partout la terreur. Le peuple, gouverné par les événemens, demandoit son rappel ; le sénat s'y opposoit. Mais le danger adoucit les sénateurs. Ils lui envoyerent une députation qu'il reçut avec dédain. Les prêtres vinrent à leur tour, & surent congédiés de même. Véturie, sa mere, à la tête des dames romaines, alla enfin désarmer un fils rebelle. Les sentimens de la nature dompterent cette ame orgueilleuse. *Rome est sauvée*, s'écria-t-il, *mais votre fils est perdu.* Coriolan fit la paix ([2]). Il mourut, selon quelques auteurs, assassiné par les

Volsques, selon d’autres, languissant dans une triste vieillesse, & regrettant sa patrie.

Rome étoit désolée par une maladie épidémique, terrible dans ses effets qui dépeuploit la ville, & la remplissoit d’un deuil universel. Le sénat ordonna des *supplications* ; cérémonie religieuse qu’on ne manquoit pas d’observer dans les calamités publiques. Alors on couroit tous les temples, & l’on faisoit des processions. La superstition attribua la fin de ce fléau au supplice de la vestale Urbinia, qui ayant été convaincue d’un commerce criminel, fut mise à mort, & essuya le supplice ordinaire, qui étoit d’être enfermée toute vivante dans une fosse, avec un pain, une cruche d’eau, un vase plein de lait, & une lampe.

Plan. XXII.

Supplications pour une maladie contagieuse dont on attribua la fin au supplice de la vestale Urbinia.

Loi agraire.

Les disputes se réveillerent à l’occasion d’une loi agraire, proposée par le consul Cassuis. L’ambition seule lui inspira, dit-on, cette loi, comme un moyen de parvenir à la souveraine puissance. Il vouloit que l’on partageât, non-seulement aux Romains, mais aux alliés, une partie des terres conquises, & celles même que les patriciens avoient usurpées depuis long-temps. L’article des alliés déplut au peuple, qui se réservoit tout le profit du partage. Le sénat convint que les étrangers n’y auroient de part, qu’autant qu’ils auroient aidé à la conquête. On ne cherchoit qu’à gagner du temps pour faire tomber le projet de Cassius. Dès que ce consul sortit de charge, deux questeurs l’accuserent devant le peuple d’avoir aspiré à la tyrannie. Il fut puni de mort. Son propre pere, suivant quelques écrivains, fut son accusateur dans le sénat, & le fit exécuter dans sa maison. Ce qu’il y a de certain, c’est que le sénat eut souvent recours à l’accusation de tyrannie contre ceux qu’il avoit intérêt de perdre.

On demandoit inutilement le partage que le sénat avoit promis. Tout annonçoit une prochaine rupture. C’est alors que les consuls mirent

principalement leur politique à exciter sans cesse de nouvelles guerres, qui pussent occuper au-dehors l’ardeur inquiete des plébéiens. Ceux-ci refusoient de s’enrôler ; mais on les y obligeoit, en les menaçant d’un dictateur. Les Eques, les Volsques, les Véiens, les Etrusques, furent battus en diverses rencontres,

N.º 22.

Mort d’Applus.

Appius, après son consulat, s’opposoit avec la même ardeur, aux demandes des tribuns pour le partage des terres. Ceux-ci l’accusent devant le peuple. Il comparoît plutôt en juge qu’en accusé. Il impose tellement, que l’on n’ose rien prononcer contre lui. Il se donne ensuite la mort, prévoyant qu’une seconde assemblée le condamneroit. Son fils, malgré les tribuns, fit son oraison funebre, à laquelle le peuple même applaudit ; tant la fermeté courageuse du pere avoit excité d’admiration. De tels hommes, en se modérant, auroient fait le bonheur & la gloire de leur patrie. Les querelles continuerent entre les deux ordres.

Loix,

On n’avoit pas encore de loix civiles, propres à régler la conduite & à maintenir la fortune des citoyens. Les consuls jugeoient tous les différends, ou par les principes de l’équité naturelle, ou par les anciennes coutumes, ou par quelques loix de Romulus & de ses successeurs, dont il restoit à peine des vestiges ; & le fort des particuliers dépendoit ainsi des caprices des patriciens.

Loi Térentia,

Le tribun Térentius entreprit de remédier au désordre. Il proposa de publier un corps de loix, qu’on seroit obligé de suivre dans l’administration de la justice. Il ne s’en tint pas là. Après avoir déclamé contre le pouvoir des consuls, qu’il dépeignoit comme deux monarques absolus, il demanda l’élection de cinq commissaires, pour fixer des bornes à leur puissance. Tel fut l’objet de la fameuse loi Térentia, aussi capable que la loi agraire d’inquiéter les sénateurs. On l’attaqua, on la défendit avec la chaleur ordinaire. Quintius-Céson, fils du grand Cincinnatus, dont on parlera bientôt, fut la victime des tribuns, parce qu’il s’opposoit à leur entreprise. Faussement accusé, il sortit de Rome, sans attendre le jugement. Dix citoyens s’étoient fait sa caution pour une somme. Son pere la paya, & fut obligé de vivre dans une petite métairie, unique bien qui lui restoit.

Herdonius, riche Sabin, surprend le capitole à la faveur de ces troubles. Les consuls ordonnent au peuple de s'armer contre l'ennemi. On monte au capitole, on le délivre. Le consul Valérius ayant été tué à l'assaut, Quintus-Cincinnatus est tiré de la charrue pour le remplacer. En mêlant la fermeté à la douceur, il rétablit l'ordre ; il remet la justice en vigueur ; il fait oublier, en quelque sorte, les tribuns. Après son consulat, Minucius, un de ses successeurs, se laissa envelopper par les Eques, à qui il faisoit la guerre. Le péril de l'armée romaine engage à créer un dictateur. Le choix tombe sur Cincinnatus. Cet illustre laboureur quitte de nouveau son champ, se met à la tête des citoyens, délivre Minucius, revient en triomphe voir son fils Céson, justifié & rappellé, abdique la dictature le seizieme jour, & va reprendre sa charrue, dont il fait plus de cas que des honneurs.

Cincinnatus.

Plan. XXIII.
Imprudence du consul Minucius, réparée par Cincinnacus.

Ceux qui rabaissent ces exemptes admirables, en disant que les Romains ignoroient alors la séduction des richesses, ont-ils assez réfléchi aux traits d'avarice, si communs parmi les patriciens depuis le commencement de la république ? L'amour de la pauvreté n'appartenoit qu'aux grands hommes. Si cette vertu étoit rare, la pauvreté du moins écartoit les vices corrupteurs ; & la discipline militaire, jointe à la force du corps & au courage, devoit rendre les Romains invincibles.

Loi Térentia reçue,

Enfin, après de nouvelles disputes, pleines d'animosité & de violences, le sénat, qui craignoit la ruine entiere de la république, donna son consentement à la loi Térentia. Il fut résolu que dix commissaires seroient chargés de rédiger un corps de loix ; qu'ils seroient revêtus pour un an de la puissance souveraine ; que toutes les magistratures cesseroient dans cet espace de tems, même le tribunat, dont l'autorité s'étoit maintenue sous les dictateurs ; que les jugemens des décemvirs seroient sans appel, & qu'à eux

seuls appartiendrait le pouvoir de faire la paix ou la guerre. On nomma d’abord Appius-Claudius, alors consul, fils du second Appius, qui s’étoit tué lui-même. Son collegue lui fut associé, avec d’autres consulaires, & trois sénateurs qu’on avoit députés à Athenes, pour y recueillir les loix de la Grece.

N° 23

III.

Les Décemvirs.

An de Rome
302.
Loix des XII tables.

LA législation étant le principal objet du nouveau gouvernement, les décemvirs travaillerent à leur code avec ardeur. Un Grec, exilé d'Ephese, leur interpréta les loix qu'on avoit apportées d'Athenes. Ils y ajouterent une partie des anciennes ordonnances royales. Cet ouvrage fini, ils l'exposerent en public sur dix tables de chêne, invitant les citoyens à l'examiner, à choisir, en un mot à être leurs propres législateurs. Le sénat avoit approuvé les loix par un décret. Le peuple satisfait, les confirma. Deux autres tables, proposées l'année suivante, furent acceptées de même, malgré un article odieux, qui défendoit aux patriciens de s'allier avec les familles plébéiennes.

Ces loix des douze tables, dont il ne relie qu'un petit nombre de fragmens, étoient claires & précises, supérieures en ce point aux loix de Solon, quoique beaucoup moins conformes à l'humanité. Les peres conservoient sur leurs enfans un pouvoir absolu, & les maîtres sur leurs esclaves. Les débiteurs étoient livrés aux violences des créanciers. Des peines capitales contre les auteurs de libelles & les poëtes ; plusieurs autres dispositions cruelles, qu'il fallut bientôt adoucir, font connoître l'esprit des législateurs. Rome gagnoit cependant beaucoup à recevoir des loix, qui

fussent une regle fixe pour les citoyens, & vraisemblablement le peuple considéra plus cet avantage, que les inconvéniens de quelques dispositions tyranniques.

Abus du gouvernement des décemvirs.

Si le décemvirat n'avoit produit que les douze tables, il eut été une époque glorieuse pour la république. Mais il dégénéra en tyrannie, & en ne respectant rien, les tyrans se perdirent eux-mêmes.

Attentat d'Applus.

Appius étoit resté à Rome, tandis que ses collegues faisoient la guerre. Il devint amoureux de la jeune Virginie, fille de Virginius, vaillant plébéien, & promise en mariage à Icilius, ancien tribun du peuple. Après de vaines tentatives pour satisfaire sa passion, il voulut la faire enlever par force, en qualité de juge, la supposant née d'une esclave d'un de ses cliens qui la reclamoit. Icilius défend Virginie avec l'ardeur d'un amant ; le peuple s'émeut, Appius est chassé de son tribunal. Virginius, averti du danger de sa fille, s'étoit hâté de partir, du camp où il étoit, pour voler à son secours. Il arrive, il plaide sa cause ; il voit le redoutable décemvir prêt à se rendre maître par une sentence de la personne de Virginie. Pour sauver l'honneur de sa fille, il lui enfonce un couteau dans le sein ; & montrant le couteau ensanglanté à Appius : *C'est par ce sang,* lui dit-il, *que je dévoue ta tête aux dieux infernaux.* Appius ordonne en vain de l'arrêter. Il se fait jour à travers le peuple, dont il excite la haine contre les tyrans, & il va répandre parmi les soldats, le desir de la liberté & de la vengeance.

Plan. XXIV.
Virginie tuée par son pere, pour la sauver de l'esclavage.

Le décemvirat est aboli.

Des scenes si tragiques ne manquent pas leur effet, quand les hommes souffrent impatiemment le joug. Excepté un petit nombre d'ames serviles, tous abandonnerent les décemvirs, & se livrerent aux sentimens

républicains. Les deux armées se réunirent sur le mont Sacré, où le peuple les suivit en foule. Le sénat ne savoit quel parti prendre. Enfin la clameur générale ayant forcé les décemvirs à se démettre, on députa au peuple Horatius & Valérius, leurs ennemis, avec plein pouvoir de conclure la pacification. On rétablit le tribunat & le droit d'appel au peuplé ; on abolit le décemvirat. Valérius & Horatius furent faits consuls. Des loix populaires qu'ils établirent, augmenterent l'attachement pour eux. Ils ordonnerent que les plébiscites, émanés des comices par tribus, obligeroient tous les citoyens, comme les loix émanées des comices par centuries. Cette loi, extrémement favorable aux tribuns, ne pouvoit que chagriner le sénat ; les circonstances l'engagerent à y consentir.

Nº 24

Les discordes intestines se ranimerent souvent dans Rome. Chaque tribun vouloit se signaler par des victoires sur le sénat.

Dispute sur les mariages,

Une loi des douze tables désendoit les mariages entre les patriciens & les plébéiens, ce qui élevoit entre les deux ordres une barriere odieuse. Les premiers, en possession du consulat, se croyoient réellement nés pour l'empire : les autres, avec le secours du tribunat, tendoient sans cesse à rétablir l'égalité. Canuléius, tribun hardi, secondé par ses collegues, protesta solemnellement qu'il s'opposeroit à toute levée de troupes, jusqu'à ce qu'on eût rendu la liberté des mariages, & même jusqu'à ce qu'on eût réglé que les plébéiens, comme les autres, pourroient être nommés consuls. A la veille d'une guerre, i lfalloit de la condescendance. L'article des mariages fut accordé.

Création de tribuns militaires.

Rétablissement du consulat.

Mais dans la crainte d'avilir le consulat, les sénateurs proposerent la création de trois tribuns militaires qui tiendroient lieu de consuls, & qui seroient choisis indifféremment parmi les patriciens & les plébéiens. Le peuple ayant approuvé ce projet, donna une preuve singuliere de modération : il nomma trois patriciens à la nouvelle dignité. Ceux-ci abdiquerent quelques mois après, parce que les auspices, dit-on, n'avoient pas été favorables. Ce fut, sans doute, un artifice du sénat, pour remettre les choses sur l'ancien pied. On rétablit effectivement le consulat. Les tribuns n'avoient aucun intérêt à s'y opposer, dès que le peuple étoit résolu de donner ses suffrages aux patriciens, dont les talens & l'habileté méritoient la préférence.

An de Rome
310.
Etablissement des censeurs.

Depuis dix-sept ans, on n’avoit point fait le cens ou le dénombrement des citoyens, & l’interruption de cette sage coutume troubloit l’ordre de la république. Les consuls Quintius-Capitolinus & M. Géganius penserent à la rétablir. Trop accablés d’affaires pour remplir eux-mêmes une pareille fonction, comme le faisoient les anciens consuls, ils introduisirent une nouvelle magistrature que l’on chargea de ce soin. Telle fut l’origine des censeurs. Leur dignité parut d’abord peu importante ; mais elle s’éleva en peu. d’années, presqu’au niveau du consulat. La censure acquit l’inspection des mœurs, le droit de punir & de dégrader quelque citoyen que ce fût. Le soin des finances, l’entretien des édifices publics lui furent confiés. C’est à elle qu’on doit attribuer en partie la gloire & la prospérité de Rome ; car, selon le président de Montesquieu, *il y a de mauvais exemples qui sont pires que des crimes, & plus d’états ont péri, parce qu’on a violé les mœurs, que parce qu’on a violé les loix.*

An de Rome
347.
Etablissement de la paie des soldats.

L’an de Rome 347, il y eut un décret du sénat, pour accorder une paie aux soldats qui servoient dans l’infanterie. Le peuple en fut transporté de joie. Le service militaire qu’il faisoit à ses dépens, étoit la cause des emprunts, de la misere, des troubles. Il témoigna la plus vive reconnoissance aux sénateurs, protestant que tout citoyen prodigueroit déformais son sang pour la défense de la patrie.

Jusqu’alors la guerre n’avoit consisté qu’en courses sur le pays ennemi, & en combats très-rarement décisifs. Une campagne de vingt ou trente jours épuisoit les ressources du soldat. Des armées entretenues aux frais de la république, pou voient seules étendre au loin sa puissance. C’est donc ici un changement remarquable. L’établissement des troupes soudoyées fera de même époque dans les monarchies modernes.

Conspiration de Mélius.

Sp. Mélius de l’ordre des chevaliers, fort riche & encore plus ambitieux, songea à profiter du malheur des tems, se flattant que le peuple, dans une calamité si générale, seroit bon marché de la liberté. Ayant acheté de ses deniers une grande quantité de bled, il en fit des distributions. Il dressa toutes ses batteries pour parvenir à la royauté, la regardant comme l’unique récompense digne de lui. L. Minucius préfet des vivres, ayant appris ce qui se passoit chez Mélius, en donna avis au sénat ; sur ce rapport les sénateurs firent beaucoup de reproches aux consuls de n’avoir pas découvert une conjuration de cette importance, & nommerent sur le champ pour dictateur L. Quintius-Cincinnatus. Celui-ci choisit Servilius-Ahala, pour général de la cavalerie. Le lendemain Cincinnatus parut dans la place, & monta sur son tribunal escorté de ses licteurs armés de leurs haches d’armes, & avec tout l’appareil de la souveraine puissance. Le peuple surpris & effrayé d’un mouvement si subit, ne savoit quelle en pouvoit être la cause. Alors le dictateur envoie Servilius sommer Mélius de comparoître devant lui. Mélius surpris & incertain du parti qu’il devoit prendre, différoit d’obéir & cherchoit à s’échapper. Servilius mande à un licteur de l’arrêter. Cet officier ayant exécuté cet ordre, Mélius implore le secours du peuple Romain. Le peuple s’émeut, ses partisans s’animent les uns les autres, & l’arrachent des mains du licteur. Mélius se jetta dans la foule pour se dérober à la poursuite de Servilius ; mais celui-ci l’ayant atteint lui passe son épée au travers du corps, & tout couvert de sang, il vient rendre compte au dictateur de tout ce qu’il a fait. *J’approuve votre action*, dit le dictateur, & *je vous loue de votre zele, Servilius. Vous venez de délivrer votre patrie d’un tyran qui vouloir la réduire en servitude.*

N.º 25.

N.º 26.

Plan. XXV. Mort de Mélius.

Etablissement du Lectisterne, ou fête générale en l’honneur des grands Dieux que l’on adoroit chez les Romains,

Plan. XXXI. Célébration du Lectisterne.

Une grande peste qui se fit sentir cette année à Rome, donna lieu à une nouvelle cérémonie de religion appelée *Lectisterne.* La coutume à Rome, dans les grands dangers, ou dans les grandes prospérités, étoit d’ordonner des repas solemnels aux dieux, pour implorer leurs secours ou pour leur rendre de publiques actions de grâces, de la protection qu’on en avoit reçue. Des officiers appelés *triumvirs,* & dans la suite, quand le nombre en fut porté à sept *septemvirs,* fort considérés à Rome, présidoient à ces festins : ils dressoient dans les temples autour de la table, selon l’usage de ces tems, des lits couverts de tapis magnifiques, & des siéges. On y plaçoit des statues des dieux & des déesses qu’on avoit invités au repas, qui étoit servi sur la table, & ils étoient censés y assister, & y prendre part. Cela se pratiqua de la forte en public au nom de l’état dans cette occasion. Les particuliers en firent autant de leur côté, pendant huit jours que dura cette fête, & se donnerent mutuellement des festins. Les portes des maisons furent ouvertes dans toute la ville. On dressa des tables & on fit des repas, où tout étoit commun, & où tout le monde étoit bien reçu. On y invita également les connus & les inconnus. On se réconcilia avec ses ennemis. On fit cesser les querelles & les procès. On ôta aux prisonniers leurs liens pendant tout le tems que dura la fête. Puis on se fit scrupule de remettre dans les fers, ceux que les dieux en avoient délivrés.

An de Rome
348.
Siége de Veies.

L’an 348, le siége de Véies fut résolu. Cette ville d’Etrurie, voisine de Rome, étoit riche, forte, ennemie mortelle des Romains. Ils l’attaquerent

avec une méthode, dont leur histoire ne fournit encore aucun exemple. Ils firent des lignes de circonvallation & de contrevallation, les unes pour se précautionner contre les sorties, les autres contre les attaques de ceux qui viendroient au secours des assiégés. Les généraux voulant passer l'hiver dans les lignes, ordonnerent aux troupes d'y construire des baraques. Ils furent d'autant mieux obéis, que les soldats préféroient le camp à la ville, où leur paie auroit cessé.

Plan. XXVII.
Camille se rend maître de Véies que les Romains assiégeoient depuis dix ans.

La mésintelligence des généraux, les emportemens des tribuns du peuple, les efforts des ennemis, firent traîner la guerre en longueur. Camille, créé dictateur, étoit digne de la terminer. Il s'ouvrit un chemin fous terre pour pénétrer dans la place, qu'il désespéroit de prendre d'assaut. Tandis qu'une partie des Romains attaquoit les remparts, le reste entra par le souterrain dans la ville : elle fut prise après un siege de dix ans.

An de Rome
361.
Siege de Faléries.
Pl. XXVIII.
Trahison d'un maître d'école pendant ce siége.

Faléries, ville des Falisques, fut assiégée quelque temps après. Un maître d'école, sortant tous les jours de la place avec ses écoliers, gagna le camp de Camille, & lui livra cette jeunesse. On ne peut s'empêcher d'applaudir à l'action du général. Camille renvoya ce traître, les mains liées derriere le dos, battu de verges par ses disciples ; & les assiégés, pleins d'admiration pour la vertu des Romains, demanderent aussi-tôt la paix.

Camille accusé.

Un tribun accusa Camille de s’être approprié une partie du butin de Véies. Il est vrai qu’après la distribution des dépouilles, il en avoit redemandé la dixieme partie, pour l’accomplissement d’un vœu en l’honneur d’Apollon. Les pontifes avoient été consultés sur ce vœu ; on l’avoit accompli avec ardeur, & les femmes y avoient concouru, en sacrifiant leurs bijoux.

N.º 27.

N° 28

Mais le peuple étoit irrité contre sa personne, soit par la perte de cette portion de butin qu'on lui avoit enlevée, soit parce que le général avoit triomphé d'une maniere trop fastueuse. Celui-ci auroit été condamné : il s'exila volontairement, pour prévenir une sentence injuste. Le besoin fait regretter les grands hommes. Les Romains sentirent bientôt qu'on ne remplaçoit pas un Camille.

IV.

Les Gaulois en Italie.

An de Rome
363.
Ce qui attira les Gaulois en Italie.

LES Gaulois, habitans de la Gaule celtique, entre la Seine & la Garonne jusqu'aux Alpes, avoient fait une irruption en Italie, dès le regne du premier Tarquin ; ils y étoient venus plusieurs fois depuis chercher des établissemens. On leur attribue la fondation de Milan, de Côme, de Brescia, de Crémone & de quelques autres villes. Aruns, de Clusium en Etrurie, à qui ses concitoyens avoient refusé justice, attira de nouveau ces étrangers. Les vins d'Italie, furent, dit-on, le motif par lequel il les engagea dans sa querelle. Clusium assiégé implora le secours de Rome. Quoique le sénat n'eût aucune raison particuliere de s'intéresser au sort des Etrusques, il envoya trois jeunes patriciens, avec ordre de négocier la paix. L'imprudence des ambassadeurs fit tomber l'orage sur Rome même.

Ils attaquent les Romains,

Ils demanderent à Brennus, le chef des Gaulois, quel droit il pouvoit avoir sur l'Etrurie. Brennus répondit que les Clusiens ayant des terres inutiles, refusoient injustement de les céder aux Gaulois ; que ceux-ci y avoient autant de droit ; que les Romains sur les terres dont ils s'étoient emparés ; que tout appartenoit aux gens courageux, & que l'épée faisoit leur droit. Les ambassadeurs, dissimulant leur indignation, demanderent à entrer dans la place, fous prétexte de conférer avec les assiégés. Mais, au lieu d'inspirer la paix, ils se mirent à la tête des Chisiens, & combattirent les Gaulois.

Aussi-tôt Brennus marche vers Rome, envoie demander satisfaction, & veut qu'on livre les coupables à sa vengeance. Le sénat embarrassé, laisse au peuple le jugement de cette affaire. Loin de condamner les ambassadeurs, on les récompensa. C'etoit provoquer le Gaulois. Il précipita sa marche, assurant qu'il n'en vouloit plus qu'aux Romains.

Journée d'Allia.

Pl. XXIX.
Prise de Rome par les Gaulois,

Ceux-ci furent défaits à la journée d'Allia, presque sans combattre. On n'avoit pas consulté les augures que la superstition politique du sénat rendoit si respectables au peuple : sans doute, ce fut un motif de découragement pour les soldats. Rome se remplit de consternation & de terreur. Les vieillards, les femmes & les enfans se réfugient dans les villes voisines. La jeunesse s'enferme dans le capitole, pour le *dé*fendre jusqu'à la derniere extrémité. Quatre-vingts sénateurs se dévouent par vœu à la mort ; dévouement patriotique auquel on attachoit la vertu d'épouvanter les ennemis. Les Gaulois arrivent, massacrent ces hommes vénérables, immobiles sur leurs chaises curules. Ils attaquent le capitole ; & ayant été

repoussés, ils mettent le feu à la ville. C’est alors que les anciens monumens historiques furent brûlés.

Rome sauvée.

Si Camille avoit préféré le triste plaisir de la vengeance au devoir de citoyen, Rome étoit perdue sans ressource. Mais toujours sensible à l’amour de la patrie, & peut-être à l’ambition de commander les Romains, il engagea les Ardéates, chez qui il vivoit en exil, à prendre les armes contre les Gaulois. Il tailla en pièces un de leurs détachemens. Les Romains reprirent courage, le conjurerent de se mettre à leur tête, & on le nomma dictateur.

Manlius au capitole.

Manlius, ancien consul, sauva le capitole, attaqué de nuit par les Gaulois. On peut douter que les oies, plus vigilantes que les chiens, aient donné l’alarme & éveillé Manlius, comme les historiens le racontent. Mais il est avéré que les oies furent depuis en honneur à Rome, & que les chiens y furent détestés & même punis ; car on ne manquoit pas d’en empaler un tous les ans. Ces petitesses entretenoient un peuple superstitieux, dans l’idée que le ciel faisoit des miracles pour la république.

N^o 29

Le traité des Romains assiégés dans le capitole, et des Gaulois est rompu, par le dictateur Camille

N^o 30

Traité des Romains conclu avec les Gaulois.

Plan. XXX.
Rompu par Camille qui chassa les Gaulois.

Les circonstances qui suivent, n’ont guere plus de vraisemblance. Selon Tite-Live, après sept mois de blocus, les assiégeans & les assiégés, également abattus par la disette & les maladies, entament une conférence. Brennus exige mille livres pesant d’or : on convient d’acheter à ce prix une paix honteuse. Sulpicius apporte la somme ; il se plaint que les Gaulois se fervent de fausses balances : Brennus, pour toute réponse, ajoute son épée au poids, en s’écriant : *Malheur aux vaincus.* Camille sur vient à ce moment ; il rompt le marché, comme dictateur : *C’est le fer,* s’écrie-t-il, *& non l’or, qui doit racheter les Romains.* On se bat ; les ennemis sont massacrés ; il n’en reste pas un seul pour porter la nouvelle du désastre.

Ambition de Manlius & sa fin.

Indépendamment du merveilleux, qui rend cette narration fort suspecte, le récit de Polybe ne permet point d’y ajouter foi. Il nous apprend que les Gaulois s’accommoderent avec les Romains, leur rendirent la ville, & coururent défendre leur propre territoire attaqué par les Vénetes.

Manlius, le sauveur du capitole, patricien distingué par ses services, qui avoit mérité & obtenu trente-sept récompenses militaires, aspiroit, dit-on, à l’autorité suprême. Il soutenoit, il animoit les plébéiens contre les nobles ; il payoit les dettes des pauvres, & les déroboit à la poursuite de leurs créanciers ; il employoit le talent dangereux de flatter & de gagner le peuple, dans la vue de l’assujettir. Mais il fut, comme tant d’autres, la victime de cette ambition. Cossus, nommé dictateur par le sénat, le fit arrêter, sans que personne osât y mettre obstacle. Tel étoit l’empire de la dictature.

Dès que Cossus eut abdiqué sa dignité, Manlius élargi renoua toutes ses intrigues. On l’accusa devant le peuple. Les historiens disent que pour le faire condamner, il fallut tenir l’assemblée hors du champ de Mars, dans un lieu d’où le capitole ne pût s’appercevoir ; tant cet objet faisoit d’impression en sa faveur. Manlius fut précipité du capitole même. Le peuple se repentit, le regretta, & crut que Jupiter en colere le vengeoit par une peste qui suivit de près son supplice.

V.

Consul plébéien. Révolte des Samnites & des Latins.

Le peuple admis au consulat.

Etablissement de la préture.

UNE loi nouvelle, proposée par le tribun Licinius, avoit été admise après de vives oppositions du sénat. Elle désendoit de posséder plus de cinq cens arpens de terre, elle donnoit aux plébéiens le droit de partager le consulat avec les nobles. On vit un homme nouveau, le tribun Sextius, revêtu de la dignité consulaire. Malgré les préventions des nobles, c’étoit un bien pour l’état, que le mérite pût élever les plébéiens aux premiers honneurs. Camille obtint du peuple, comme en échange, la création d’une nouvelle charge réservée aux seuls patriciens, qu’on appela *préture.* Les consuls, souvent occupés à la guerre, ne pouvoient plus rendre la justice. Le préteur fut

chargé de cette partie essentielle du gouvernement. On créa aussi deux édiles patriciens, ou *curules,* pour avoir foin des temples, des théâtres, des jeux, des places publiques, des murs de la ville, & c.

Magistrats curules.

Les magistratures curules (ainsi nommées, parce qu'elles donnoient droit de se faire porter dans une chaise d'ivoire) étoient le consulat, la censure, la dictature, la préture & cette nouvelle édilité. Elles transmettoient le titre de nobles aux descendans de ceux qui les avoient obtenues, Ainsi il y eut quelque différence entre *noble & patricien.* La vanité distingua aussi les nobles patriciens, des nobles plébéiens.

B Bolomey del.

P.F. Tardieu Sculpsit.

Dévouement volontaire de M. Curtius aux Dieux Manes : Il se precipite dans un abîme qui s'étoit ouvert au milieu de Roi de Rome.

N^{o} 31.

Peste.

Une peste qui enleva Camille, troubla entiérement la joie commune. Selon la pente naturelle du genre humain, les esprits consternés se livrerent à la superstition ; mais la superstition n'eut rien alors de farouche. On prétend qu'elle fit instituer les jeux scéniques, ou les représentations théâtrales, comme un moyen de calmer les dieux. Elle fit renouveler la cérémonie du *lectisternium*, pratiquée déjà deux fois.

Tout cela ne délivrant pas de la peste, quelques vieillards proposerent, comme le meilleur remede, une ancienne pratique interrompue depuis long-temps : c'étoit d'enfoncer solemnellement un clou dans la muraille du temple de Jupiter-Capitolin. Il falloit, pour cette opération, un dictateur. On choisit Manlius-Impériosus, qui enfonça le clou sacré. Les clous servoient autrefois en Etrurie & à Rome, pour marquer le nombre des années, faute de chiffres. Le consul les enfonçoit, & delà vint sans doute l'idée bizarre d'attacher une si grande importance à si peu de chose.

Manlius, altier & sévere, auroit abusé de la dictature, si les tribuns du peuple ne l'avoient pas obligé de l'abdiquer peu de temps après la cérémonie. Un d'eux l'accufa ensuite de violences envers les citoyens, & même à l'égard d'un de ses fils, qu'il faisoit travailler à la campagne comme un esclave, parce qu'il avoit un défaut de langue. Ce fils, apprenant l'accusation, oublia les mauvais traitemens de son pere, se rendit à Rome, courut chez le tribun, lui mit le poignard sur la gorge, & lui arracha un ferment de ne point poursuivre l'affaire. Le peuple approuva une action où respiroit la tendresse filiale, quoique repréhensible d'ailleurs.

Manlius-Torquatus.

Valérius-Corvus.
Pl. XXXI. Dévouement

On trouve dans les historiens le combat du jeune Manlius-Torquatus, contre un géant gaulois, dont il enleva le collier d'or, après l'avoir tué à la vue des deux armées ; on y voit un combat pareil de Valérius-Corvus, qu'ils supposent avoir été secondé par un corbeau perché sur son casque ; on y voit le miracle d'un gouffre, qui se ferma lorsque Curtius s'y fut précipité, les augures ayant déclaré qu'il se fermeroit quand on y auroit jetté ce qu'il y avoit de plus précieux : ce sont des faits inventés ou embellis par l'orgueil national.

volontaire de Curtius.

Les Campaniens se donnent aux Romains.

Les Samnites attaquoient & étoient sur le point de subjuguer les Campaniens, peuple mou, dont la capitale, la fameuse Capoue, trembloit aux approches de l'ennemi. Les Campaniens implorent le secours de Rome. On leur répond que la république étant liée avec les Samnites par un traité solemnel, ne peut le rompre en faveur d'un autre peuple. Ils levent cette difficulté, en se donnant aux Romains. On les reçoit à bras ouverts. On envoie des ambassadeurs prier les Samnites de ne rien entreprendre sur ce pays, qui est devenu dépendant de Rome. En cas que les prieres fussent mal reçues, les ambassadeurs devoient prendre le ton des menaces. Les Samnites font éclater leur indignation en ravageant la Campanie, & les Romains leur déclarent aussi-tôt la guerre.

Effet des délices de Capoue.

Rome vainquit les Samnites. Mais une triste expérience apprit déjà que l'austérité de mœurs, si nécessaire à la république, n'étoit point à l'épreuve des plaisirs. Les délices de Capoue corrompirent les soldats Romains. Ils firent un complot pour en chasser les Campaniens, & s'emparer de leur pays. Le consul Rutilus ayant prévenu les effets de ce complot, plusieurs

mutins marcherent en armes contre Rome. C’étoit un attentat inoui. On nomma dictateur Valérius-Corvus ; il engagea les séditieux à se soumettre, sans effusion de sang. Quant aux Samnites, leurs défaites les réduisirent à demander la paix & à renouveler leur alliance.

Latins vaincus.

Pl. XXXII.
Manlius-Torquatus fait ôter la vie à son fils,

Cependant les Latins vouloient secouer le joug, ou partager les premieres dignités de Rome. On reprend les armes. Les deux consuls, Manlius-Torquatus & Décius-Mus, se signaient dans cette guerre. Décius, voyant les Romains plier, se dévoua aux dieux infernaux, se jetta au milieu des Latins, & mourut comme une victime qui devoit sauver la patrie. Manlius avoit condamné à mort son propre fils, pour avoir combattu sans son ordre. Il remporta une victoire complete, que l’on peut attribuer à l’enthousiasme dont ces exemples animerent les soldats. Plusieurs années après, le fils de Décius fie dévoua comme son pere dans la guerre de Pyrrhus, avec le même succès pour l’armée.

gabriel de St aubin. del. 1762

R. F. Courtois. Sculp.

Le consul Mantius Torqualus fait mourir son fils qui avoit combattu malgré sa deffense.

N^o 32.

qui avoit combattu malgré sa défense.

Droit de cité, donné aux Latins.

Les Latins ayant été enfin subjugués, le confiai Camille, petit-fils du célebre dictateur, conseilla de leur accorder le droit de cité pour les attacher à l'état, & augmenter le nombre des citoyens. *L'unique moyen,* dit-il, *d'établir solidement une domination, est de faire en sorte que les peuples soumis obéissent avec joie.* Cette sage politique avoit contribué, plus que tout le reste, à la puissance romaine.

Beau trait d'un Privernate.

Priverne, ville des Volsques, se révolta quelque temps après, & succomba bientôt. Il étoit question de savoir comment on traiteroit les prisonniers. Plusieurs Sénateurs les jugeoient dignes de mort. La noble fierté d'un de ces Privernates les sauva tous. On lui demanda quelle peine lui paroissoient mériter ses concitoyens ? *Celle que méritent des hommes qui se croient dignes de la liberté,* répondit-il. Mais si l'on vous pardonne, ajoute le confiai Plautius, de quelle maniere vous conduirez-vous ? *Notre conduite,* replique le prisonnier, *dépendra de la votre. Si vous nous accordez des conditions équitables, nous demeurerons constamment fideles : si vous nous en imposez de dures & d'injurieuses, notre fidélité sera courte.* Les Romains avoient un fonds de grandeur d'ame. Ils regarderent comme dignes de leur république ces hommes jaloux de la liberté, & ils en firent des Romains.

VI.

Guerre des Samnites.

Trait de Papirius & de Fablus,

Les Samnites avoient repris les armes. Fabius, général de la cavalerie, les défait en l’absence & contre les ordres du dictateur Papirius. Celui-ci arrive pour le punir, ordonne aux licteurs de le dépouiller, de préparer les verges & les haches. L’armée s’y oppose. Fabius se réfugié à Rome, & son pere appelle au peuple de la sentence du dictateur. Papirius harangue contr’eux ; il insiste sur les loix militaires, sur l’autorité inviolable du commandement ; il cite les exemples de Brutus & de Manlius. Le peuple n’osant prononcer, implore sa clémence ; les Fabius se jettent à ses pieds, & demandent grace. C’étoit le cas où la sévérité des loix pouvoit être tempérée, sans que la discipline en souffrît. Le sage dictateur usa de son pouvoir absolu pour pardonner.

Défaite des Romains aux Fourches caudines.

Tant de victoires dont les Romains se glorisioient, leur rendirent insupportable l’infamie qu’ils subirent aux fourches caudines. On appela ainsi un défilé, près de Caudium, où Pontius, général des Samnites, les attira par une ruse de guerre. Ils s’y trouverent enfermés, comme dans une prison. Le pere de Pontius lui conseilla de les traiter généreusement, ou de les massacrer tous. Ce général prit un mauvais parti, en les faisant passer sous le joug, cérémonie flétrissante, & les renvoyant sur la parole donnée

par les consuls de finir la guerre. On leur laissa donc des forces pour se venger.

Pl. XXXIII.
Ils passent fous le joug des Samnites.
Suites de cette affaire,

Une rage muette dévoroit le cœur des soldats ; leur ignominie répandoit dans toute la ville plus de colere que de consternation. Le sénat déclare que le traité ne lie pas le peuple Romain, ayant été fait sans son ordre. Le consul Postumius, qui l'avoit conclu, demande à être livré aux Samnites avec les autres officiers, afin de décharger la république de tout engagement. Il est livré en effet. Ce n'est point ici que brille cette bonne soi, qu'on attribue aux Romains. Un fécial ayant livré Postumius, celui-ci frappe à dessein le fécial, & s'écrie : *Je suis maintenant Samnite & vous êtes ambassadeur de Rome ; je viens de violer le droit des gens ; Rome peut nous faire la guerre.* Pontius, justement indigné d'un tel artifice, refuse de rendre les prisonniers qui sont entre les mains. De part d'autre, on le prépare à la guerre la plus sanglante.

Pontius à Rome.

Dans l'espace de plusieurs années qu'elle dura, les Samnites, continuellement battus, firent des pertes irréparables. Leur général Pontius fut mené en triomphe à Rome, les mains liées derriere le dos. Loin d'honorer sa valeur, on eut la barbarie de lui faire trancher la tête. Vingt-quatre triomphes remportés sur les ennemis, avoient coûté bien du sang. Le sénat reçut enfin des propositions de paix. Curius-Dentatus, consul moins respectable par son rang que par ses vertus, devoit régler les articles.

Nº. 33.

Curius,

Ce grand homme, volontairement pauvre, prenoit son repas dans une assiette de bois, lorsque les ambassadeurs Samnites vinrent le prier de les entendre, & lui offrir une grosse somme pour le mettre dans leurs intérêts. *Ma pauvreté,* leur dit-il, *vous a sans doute fait espérer de me corrompre ; mais j'aime mieux commander à ceux qui ont de l'or, que d'en avoir.* Si ces paroles montrent de l'orgueil, c'est l'orgueil d'une ame noble. On conclut un traité d'alliance. La guerre avoit duré quarante-neuf ans. On comptoit alors deux cens soixante & treize mille citoyens en état de porter les armes. Ainsi Rome pouvoit exécuter de fort grandes entreprises.

Esculape sous la figure d'un serpent, quitte son temple d'Epidaure.

La peste continuoit toujours à Rome, & y faisoit de grands ravages. Le sénat après avoir consulté les livres Sibyllins, avoit résolu de faire venir à Rome le dieu Esculape. On fit partir dix ambassadeurs pour amener ce dieu d'Epidaure à Rome. Il y avoit à cinq milles de la ville un temple fort célebre, élevé en l'honneur de ce dieu, rempli de riches présens. Les ambassadeurs y furent conduits. Pendant qu'ils admiraient une statue de marbre d'une grandeur extraordinaire, un grand serpent, sortit tout-à-coup du fond du temple, faisit tous les spectateurs d'étonnement & d'une frayeur religieuse. Les prêtres d'un air & d'un ton respectueux s'écrièrent que le dieu résidoit dans ce serpent, & qu'il se montroit de tems en tems sous cette forme, mais toujours pour le bien des mortels. Il se laissa voir pendant deux jours dans le temple, puis disparut. Le troisieme, passant à travers une foule de spectateurs saisis d'admiration & de respect, il s'avance droit vers le port où étoit la galere romaine, & y étant entré il s'arrête dans la chambre du plus considérable des ambassadeurs, & s'y établit, après avoir fait plusieurs tours, plusieurs plis & replis de sa queue. Les Romains, fort satisfaits du succès de leur voyage, & comptant avoir avec eux le dieu présent, mettent a la voile, & en peu de jours arrivent heureusement a Antium. Là, comme la mer furieusement agitée par un gros tems qui survint tout d'un coup, ne permettoit pas de passer outre, le serpent, qui pendant tout le voyage s'étoit

tenu à la même place tranquille & sans faire aucun mouvement, se glisse jusqu'au vestibule d'un temple fort célebre qui étoit dans cette ville. L'endroit étoit planté de myrtes, & de palmiers. Il entortilla l'un de ces arbres des longs replis de sa queue, & s'y tint attaché pendant trois jours. L'alarme fut grande parmi les Romains, dans la crainte qu'on ne pût l'arracher de ce lieu, parce que pendant tout ce tems il avoit refusé de prendre sa nourriture ordinaire. Mais il les tira bientôt d'inquiétude en rentrant dans la galere, & enfin il arriva à Rome. La joie fut universelle. On accourt avec empressement de tous les quartiers de la ville a un spectacle tout nouveau. & qu'on a peine à concevoir. On érige des autels sur le bord du Tibre par où il passoit, on brûle des parfums, on immole des victimes. Quand on fut arrive a l'endroit ou le Tibre, se partageant en deux branches, forme une île, le serpent quitte le vaisseau, passe dans cette île a la nage, & depuis on ne le vit plus. Les sénateurs conclurent que le dieu avoit choisi ce lieu pour y établir sa demeure, & ordonnerent qu'on y bâtît un temple à Esculape : dans le moment, dit-on, la maladie cessa. Ce temple devint dans la fuite fort célebre.

Pl. XXXIV.
Esculape amené à Rome sur une galere.

Le Dieu Esculape, sous la forme d'un scipent, quitte son) temples d'Epivaure, et s'embarque sur une galère Romaine.)

Nº 34.

VII.

Guerre de Pyrrhus.

An de Rome
471.
Guerre de Tarente.

PARMI les villes de la grande Grece, qui comprenoit les côtes méridionales de l'Italie, Tarente, colonie de Sparte, se distinguoit par son opulence, son luxe, ses plaisirs & son orgueil Elle méprisoit les Romains comme des barbares ; elle les haïssoit comme conquérans. Les Tarentins ayant insulté quelques galeres de Rome qui se présentoient devant leur port, mirent le comble à cet outrage, en insultant des ambassadeurs de la république, chargés de leur demander satisfaction. Un d'eux salit même de son urine la robe de Postumius, chef de l'ambassade. Le peuple applaudit avec de grands éclats de rire. *Riez maintenant,* s'écria Postumius, *vous pleurerez bientôt. C'est dans votre sang que seront lavées les taches de mon habit.* Les Tarentins craignirent la vengeance : ils demanderent du secours à Pyrrhus, roi d'Epire, un des plus grands guerriers de la Grece, formé à l'école des capitaines d'Alexandre.

Caractere de Pyrrhus,

Ce prince ambitieux, réduit à un petit royaume obscur, ne cherchoit qu'à se signaler par des entreprises dont il se promettoit de grands avantages. Le fameux Cynéas, son ministre, disciple de Démosthene, lui représenta en vain qu'il seroit plus heureux en jouissant de sa fortune avec sagesse, qu'en

se tourmentant pour des conquêtes incertaines & inutiles. Pyrrhus s'imaginoit déjà être souverain de l'Italie, d'où sa domination s'étendroit rapidement de tous côtés.

Sa conduite envers les Tarentins.

Bientôt Cynéas arrive à Tarente avec trois mille hommes, & se fait remettre la citadelle, en attendant l'arrivée du roi. Pyrrhus embarque trois mille chevaux, vingt éléphans, vingt mille fantassins pesamment armés, & suit de près son ministre, Mais les Tarentins, en l'appelant, s'étoient donné un maître. Tout change par ses ordres. Les théâtres sont fermés, les festins cessent. Ce peuple voluptueux est contraint de subir la discipline militaire, & se voit incorporé dans les troupes épirotes. Plusieurs s'enfuirent. C'étoit un peuple de femmes ; tant les hommes dégénerent au sein du luxe & de l'oisiveté.

Bataille d'Héraclée.

Cependant le consul Lévinus s'avançoit dans le pays. Les deux armées combattirent avec courage à Héraclée. Le prince grec, trop reconnoissable par l'éclat de son armure, fut exposé aux plus grands périls. Ses éléphans lui procurerent la victoire. Les Romains n'en avoient jamais vu : ils furent effrayés de ces monstrueux animaux, qu'ils voyoient chargés de combattans ; les chevaux effarouchés entraînerent les cavaliers, le désordre se mit par-tout, la suite devint générale. On avoit cependant fait un tel carnage des ennemis, que Pyrrhus dit au sujet de sa victoire : *Je suis perdu si j'en, remporte encore une pareille.* Il ne laissa pas de marcher vers Rome, & s'en approcha de sept lieues ; mais il se retira promptement, à l'approche des deux armées consulaires.

Fabricius.

On lui envoie des ambassadeurs, pour traiter du rachat ou de l'échange des prisonniers. Le vertueux Fabricius, pauvre dans les honneurs, étoit de l'ambassade. Les offres d'argent que lui fit le roi, ne servirent qu'à

manifester son mépris pour les richesses. Cynéas lui expliquant un jour les principes de la secte épicurienne, qu'il professoit : *O dieux,* s'écria le Romain, *puissent nos ennemis suivre une telle doctrine tant qu'ils nous seront la guerre !* On ajoute que Pyrrhus, l'invitant à se fixer dans sa cour, où il promettoit de le placer au premier rang : *Je ne vous le conseillerois pas,* répondit-il ; *car vos sujets, une fois qu'ils ni auroient bien connu, m'aimeroient mieux pour leur roi que vous.*

Cynéas à Rome.

Pyrrhus desiroit la paix avec un peuple si difficile à vaincre. Il chargea Cynéas de suivre les ambassadeurs de Rome, & de négocier l'accommodement. L'habile ministre admire bientôt les Romains. Aucun, ni hommes, ni femmes, ne voulut accepter les présens qu'il envoya au nom de son maître. Le sénat, après une longue délibération, fit cette réponse mémorable, où l'on reconnoît le caractere ferme de la république : « Que Pyrrhus forte de l'Italie ; qu'il envoie ensuite demander la paix : mais tant qu'il restera dans le pays, Rome lui fera la guerre ». Cynéas reçut ordre de partir le même jour. En rendant compte au prince de son ambassade, il dit que *Rome lui avoit paru un temple, & le sénat une assemblée de rois.*

Quelque temps après, le médecin de Pyrrhus offrit aux Romains, dit-on, de l'empoisonner pour de l'argent ; (chose difficile à croire, car pouvoit-il espérer à Rome une fortune meilleure que dans une cour ?) Le confiai Fabricius en donna généreusement avis au roi, & mérita, selon Eutrope, cet éloge de sa part : *Il seroit plus facile de détourner le soleil de sa route, que Fabricius du sentier de la probité & de la justice.* Je rapporte volontiers ces traits, comme des leçons intéressantes de vertu, de cette vertu mâle qui méprise ce que les ames corrompues adorent. La critique peut soupçonner de la fiction dans quelques-uns ; mais ils s'accordent avec le caractere des plus illustres Romains, dont la grandeur d'ame avoit certainement dequoi effrayer des ennemis voluptueux, accoutumés aux richesses & au luxe.

Etat de l'Italie méridionale après la retraite de Pyrrhus.

Pyrrhus abandonna l’Italie six ans après le commencement de la guerre. Il alla enlever la Macédoine à Antigone-Gonatas ; il porta la guerre dans le Péloponnese, & fut tué au siege d’Argos. Les villes de Tarente, Crotone, Locres, toute la grande Grece, toute l’Italie proprement dite, se trouverent Bientôt fous la domination romaine, du moins comme peuples alliés, trop foibles pour s’opposer aux desseins de la république.

VIII.

De Carthage & de la Sicile, avant le commencement des guerres Puniques,

Gouvernement de Carthage.

Nous allons voir un plus grand théâtre s’ouvrir aux armes & à la politique romaine. Avant de tracer le tableau des guerres puniques, il faut connoître Carthage, cette fameuse rivale de Rome, si puissante par son commerce & ses richesses, mais déjà parvenue au point fatal où un excès d’ambition ruine les puissances.

Carthage fondée par les Tyriens environ soixante & dix ans avant la fondation de Rome, avoit un gouvernement républicain. Deux magistrats annuels, qu’on nommoit *fussetes,* y ressembloient aux rois de Sparte ou aux consuls romains. Les affaires importantes se décidoient dans le sénat, si les suffrages étoient unanimes : sinon elles passoient au peuple. Il y avoit un tribunal de cent quatre sénateurs, auquel les généraux rendoient compte de leur conduite : tribunal trop sévere ; car on punissoit même de mort les mauvais succès, comme si le meilleur général commandoit à la fortune.

Ses mœurs.

Tout occupés de leur commerce, dédaignant les arts & les sciences qui ne conduisoient pas à la fortune, les Carthaginois étoient fourbes, vicieux, cruels, La superstition surtout rendit leurs moeurs atroces. Ils immoloient à Saturne des victimes humaines, quelquefois leurs propres enfans ; & les meres, étouffant le cri de la nature, voyoient d’un œil sec ces horribles

sacrifices. Du temps de Xerxès, Gélon, roi de Syracuse, ayant défait les Carthaginois, leur imposa, pour condition de paix, d'abolir les sacrifices humains, mais une loi si salutaire ne fut pas long-temps observée.

Sa puissance.

Carthage s'étoit insensiblement élevée, par ses colonies & par son commerce, au-dessus même de la fameuse Tyr. La Sardaigne, une grande partie de la Sicile & de l'Espagne lui étoient soumises. Maîtresse de la mer, elle recueilloit par-tout, sans beaucoup de frais, le superflu des différens pays, pour le vendre fort cher ailleurs. Ne trouvant pas de concurrence, elle imposoit facilement cette espece de tribut aux nations.

Hannon, un de ses navigateurs, avoit eu ordre de faire le tour de l'Afrique par le détroit de Gibraltar ; les vivres lui manquerent dans la route, sans quoi il auroit exécuté une des plus grandes entreprises qu'aient pu imaginer les anciens. Mais en étendant son empire, Carthage tendoit à sa ruine, parce que l'esprit de conquête, dangereux à tous les peuples, est incompatible avec le véritable intérêt des peuples marchands.

Ses traités avec les Romains.

An de Rome
405.

Elle avoit fait plusieurs traités avec la république romaine ; le premier, sous le consulat de Brutus, par lequel on fixoit certaines bornes à la navigation des Romains, & les Carthaginois s'engageoient à ne faire aucun dommage dans le Latium. Par un second traité, on étoit convenu, entr'autres articles, que les Romains ne pourroient négocier en Sardaigne, ni en Afrique, excepté à Carthage, où il leur étoit libre de vendre les marchandises non prohibées, comme les Carthaginois le seroient à Rome. L'un & l'autre peuple voulut subjuguer la Sicile ; l'ambition alluma bientôt la guere. Avant que d'en faire le récit, disons un mot des révolutions de la Sicile.

La Sicile sous Denis le tyran.

Denys le tyran devenu maître de Syracuse, onze ans après qu'elle eut mis en fuite les Athéniens (405 avant Jesus-Christ), y avoit établi sa domination par ses talens, ses victoires & ses cruautés. Il fut le vainqueur des Carthaginois, il les chassa presque entiérement de la Sicile. Il se maintint sur le trône trente-huit ans, au milieu d'une foule d'ennemis domestiques.

Parmi plusieurs traits qu'on rapporte de sa vie, ceux-ci paroissent remarquables. Il avoit envoyé aux carrières (c'étoit le nom de la prison,) le philosophe Philoxene, qui avoit osé ne pas admirer des vers dont il se glorisioit. L'ayant rappelé le lendemain, il lut une nouvelle piece ; il lui en demanda son sentiment. Philoxene se tournant vers les gardes : *Qu'on me remene aux carrières,* dit-il. Le tyran entendit raillerie pour cette fois. Dans le besoin d'argent, il pilla un temple de Jupiter, & enleva un manteau d'or massif dont le dieu étoit orné : *Ce manteau,* dit-il, *est trop lourd en été & trop froid en hiver.* Il en fit mettre un de laine, qui conviendrait à toutes les saisons. Ce malheureux prince ne vouloir pour barbiers que ses filles ; & craignant même entre leurs mains les ciseaux & le rasoir, il leur apprit à lui brûler le poil avec des coquilles de noix.

La Sicile sous Denys le jeune & après son expulsion.

Denys le jeune, son fils, lui succéda sans obstacle. Ce prince mou, voluptueux, se livra d'abord aux séductions de la fortune, & parut ne regner que pour s'enivrer de plaisirs. Mais Dion, son beau-frere, le plus sage des Syracusains, lui ayant persuadé d'attirer le fameux Platon à la cour, l'étude, la philosophie, les moeurs y entrerent avec ce philosophe. Syracuse aurait eu un bon prince, si les courtisans avoient pu goûter la réforme. Ils forgerent des impostures contre Dion, Se le firent exiler. Platon le suivit de près. Bientôt les injustices les plus criantes mirent le comble à la disgrace de Dion. Ses biens furent vendus, sa femme donnée à un autre. La Sicile reclama son secours contre le tyran. Il résolut de la venger Se de se venger lui-même. Il délivra en effet Syracuse, & la gouverna quelque temps avec

sagesse ; mais le peuple ingrat, que blessoit la sévérité de ses mœurs, oublia tout-à-coup ses services : un perfide ami l'assassina, & Denys remonta sur le trône, dix ans après en être tombé. Vaincu de nouveau par le fameux Timoléon, que les Corinthiens envoyerent au secours de Syracuse, il fut relégué à Corinthe, où il finit ses jours dans la misere. Les Spartiates crurent épouvanter Philippe par son exemple, en répondant ces deux mots à une lettre menaçante qu'il venoit de leur écrire : *Denys à Corinthe.*

La Sicile ne jouit pas long-temps de la liberté & de la paix que Timoléon lui avoit rendues. Syracuse, assiégée par les Carthaginois, eut recours à Pyrrhus, qui faisoit la guerre en Italie. Ce prince alla combattre pour elle. Après de grands succès, il fut obligé de revenir sur ses pas. Il s'écria, en quittant la Sicile : *Le beau champ de bataille que nous laissons aux Carthaginois & aux Romains !* Les Syracusains choisirent pour roi Hiéron. C'est alors que commencerent les guerres puniques, auxquelles la politique ambitieuse de Rome donna naissance.

IX.

Premiere guerre Punique.

An de Rome
489.
Commencement de cette guerre.

LES Mamertins, sortis de la Campanie, s'étoient emparés de Messine par un attentat semblable à celui de la garnison romaine de Régio, qu'on avoit punie sévérement. Hiéron les attaqua, Carthage les secourut. Mais craignant

les entreprises des Carthaginois autant que celles du roi de Syracuse, ils se mirent fous la protection des Romains. L'honneur ne permettoit point au sénat de se déclarer pour eux. Le peuple, moins délicat sur les bienséances, vouloit une guerre dont il se promettoit beaucoup d'avantages. On prit les armes. Le consul Appius-Claudius passa le détroit avec une petite flotte, battit Hiéron & les Carthaginois qui s'étoient ligués ensemble, laissa garnison à Messine, & revint d'autant plus couvert de gloire, que les Romains jusqu'alors n'avoient point essayé leurs armes hors du continent.

Les Romains creent une marine.

Ces succès donnant aux Romains de nouvelles espérances, ils étendent leurs vues ; ils sentent la nécessité d'une marine, ils entreprennent de la créer ; car ils n'avoient jamais eu de flotte digne de ce nom. Une galere carthaginoise, échouée sur les cotes d'Italie, leur fort de modele. On travaille avec tant d'ardeur, qu'en deux mois on équipe cent galeres à cinq rangs de rames, & vingt à trois rangs. Mais pour avoir la supériorité, il salloit trouver le moyen de combattre de pied ferme sur les flots, & de rendre inutiles aux Carthaginois leur adresse & leur science maritime.

Pl. XXXV.

Bataille d'Ecnome gagnée sur mer par les Romains.

Le consul Duilius fît ajouter à chaque galere une machine appelée *corbeau,* qui tombant sur un vaisseau ennemi, devoit l'accrocher, & former une espece de pont pour l'abordage. Cette invention eut tout le succès possible. Il battit les Carthaginois, leur tua sept mille hommes, fit sept mille prisonniers, coula à fond treize galeres, en prit quatre-vingts. Jamais victoire n'avoit été fi agréable aux Romains. Duilius jouit toute sa vie d'un honneur extraordinaire. Quand il revenoit le soir de souper en ville, il étoit précédé d'un flambeau & d'un joueur d'instrument.

En peu d'années, les traits héroïques & les victoires se succedent presque sans interruption. On enleve la Corse & la Sardaigne aux ennemis.

Régulus.

Régulus, un des consuls victorieux, porte la guerre en Afrique, & à la fin de son consulat reçoit ordre de la continuer en qualité de proconsul. Il se plaint alors ; il demande un successeur, alléguant pour raison qu'un voleur a enlevé ses instrumens de labourage, & que s'il ne va pas faire cultiver son petit champ, il risque de mourir de faim avec sa famille. Le sénat ordonne que le champ de Régulus fera cultivé, & sa famille entretenue aux frais du public.

S'étant avancé jusqu'aux portes de Carthage, & voulant finir la guerre, Régulus offre à l'ennemi des conditions de paix si révoltantes, qu'on les rejette malgré la terreur générale. *Il faut savoir vaincre ou se soumettre au vainqueur,* avoit-il dit. La honte & le désespoir raniment le courage des vaincus. Des Grecs auxiliaires, à la solde des Carthaginois, arrivent dans une circonstance si critique. Le lacédémonien Xantippe attaque Régulus, qui, se croyant invincible, ne prenoit aucune précaution : les Romains sont défaits, & leur général est prisonnier. Xantippe avoit sauvé les Carthaginois : il craignit leur jalousie, il se retira secrétement.

Rome redouble ses efforts, équipe des galeres en grand nombre, & continue avec ardeur une guerre, dont les premiers succès ne pouvoient être effacés.

Siege de Lilybée.

On assiégea Lilybée, la plus forte place que les Carthaginois eussent en Sicile. C'est alors qu'ils envoyerent des ambassadeurs proposer l'échange des prisonniers. Régulus, qu'ils avoient joint aux ambassadeurs, persuada, selon la plupart des historiens, de ne point faire cet échange, & retourna subir chez les Carthaginois le supplice le plus affreux. Ils le tenoient long-tems resserré dans un noir cachot, d'où, après lui avoir coupé les paupieres, ils le faisoient sortir tout-à-coup pour l'exposer au soleil le plus vif & le plus ardent. Ils l'enfermerent ensuite dans une espece de coffre tout hérissé de pointes, qui ne lui laissoient aucun moment de repos ni jour, ni nuit. Enfin, après l'avoir ainsi tourmenté par d'excessives douleurs & une cruelle insomnie, ils l'attacherent à une croix, & l'y firent périr. Les Romains, pour venger sa mort, livrerent les principaux prisonniers à la fureur de sa

femme & de ses enfans, qui ne se montrerent pas moins barbares que les Carthaginois.

Bataille navale d'Enorme gagnés sur les Carthaginois par les Romains, sous le *consulat de L. Mantius Pulso, ci* M. *Autius Régulus 11.*

N^{o} 35.

M. Atiluis Regulus 11 est condamné par le senat de Carthage à subir les supplices les plus barbares. VI Siecles & R. Armée 50 %.

N^{o} 36.

Pl. XXXVI.
Régulus condamné aux plus affreux supplices.

Pendant neuf ans que dura le siege de Lilybée, les deux peuples déployerent toutes leurs ressources. Claudius-Pulcher attaqua la flotte des Carthaginois au port de Drépane, & perdit celle de Rome qui fut détruite par Adherbal. On raconte qu'avant la bataille, apprenant que les poulets sacrés ne mangeoient point, il les fit jetter dans la mer, & dit d'un ton moqueur : *S'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent.* C'en étoit assez pour que la surperstition abattît le courage des Romains. D'autres malheurs anéantirent la marine. Enfin le zele des citoyens suppléa au vuide du trésor. Chacun, selon ses facultés, contribua pour un nouvel armement. Deux cens galeres à cinq rangs de rames furent bientôt prêtes. Le consul Lutatius détruisit la flotte d'Hannon, battit ensuite Amilcar-Barcas, pere du grand Annibal, força les Carthaginois à demander la paix & leur en dicta impérieusement les conditions.

An de Rome
511.

La Sicile, excepté le royaume de Syracuse, fut déclarée *province* des Romains. On donna ce nom aux pays conquis hors de l'Italie : on y envoyoit chaque année un préteur & un questeur ; le premier, pour juger les causes civiles, le second, pour percevoir les tributs.

Issue de cette guerre.

Causes des victoires des Romains sur les Carthaginois.

Ainsi, après vingt-quatre ans de guerre non interrompue, les Romains, qui avoient perdu sept cens galeres, firent la loi à cette opulente Carthage, dont les pertes étoient moins considérables, & les ressources infiniment plus étendues. Une fermeté inflexible dans les résolutions, une passion invincible pour la gloire & pour les conquêtes, l'habitude continuelle des combats & l'exacte sévérité de la discipline, fixerent la fortune du côté de

Rome. Un peuple uniquement guerrier devoit l'emporter sur un peuple qui ne faisoit la guerre que pour le commerce.

D'ailleurs, les Carthaginois, en crucifiant leurs généraux quand ils avoient été vaincus, inspiroient plus de terreur que d'émulation : les Romains n'inspiroient que du courage, en punissant la désobéissance & la lâcheté, en dégradant qui conque avoit manqué à son devoir, en dédaignant de racheter les prisonniers, sans faire un crime des événemens malheureux dont personne n'est exempt. Quatre cens jeunes chevaliers, commandés pour des travaux pressans & indispensables, avoient refusé d'obéir ; ils furent privés de leurs chevaux par le jugement des censeurs. Mais ce n'étoient pas des sujets perdus pour la république ; ils pouvoient effacer leur honte ; ils pouvoient se relever ; une punition salutaire ne servoit qu'à ranimer le sentiment du devoir. En un mot, Rome avec beaucoup d'ambition avoit d'excellens soldats, & ses généraux étoient d'autant plus ardens à bien faire, qu'ils avoient moins de tems pour commander. C'est par-là sur-tout qu'elle vainquit les nations.

X.

Seconde guerre punique.

An de Rome
534.

ON étoit convenu que les Carthaginois ne passeroient pa l'Ebre, & que Sagonte, ville considérable, alliée des Romains demeureront libre & indépendante.

Annibal rallume cette guerre.

Asdrubal, naturellement pacifique, observa le traité. Il mourut. Annibal fut son successeur. Agé d'environ vingt-six ans, il joignoit déjà la prudence à l'héroïsme. Les soldats l'adoroient, parce qu'il étoit en même-tems leur modele & leur bienfaiteur. Sobre, vigilant, infatigable, endurci à tous les travaux, ne donnant au sommeil que le temps qu'il pouvoit respirer après les affaires, dormant quelquefois sur la dure au milieu des sentinelles, il récompensoit libéralement dans les autres les actions & les vertus militaires, dont il sembloit faire lui-même ses délices ; &, pour le malheur des Romains, il possédoit les talens d'une politique artificieuse, au même dégré que ceux d'un général accompli. Il assiege Sagonte.

Prise de Sagonte.

Sagonte attaquée, implore le secours des Romains. Ceux-ci envoient à Carthage des ambassadeurs, dont les remontrances ne produisent aucun effet. Après sept mois de siege, les Sagontins, réduits aux dernieres extrémités, brûlent ce qu'ils ont de plus précieux, mettent le feu aux maisons, & y périssent la plupart avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le reste est passé au fil de l'épée.

Conduite des Romains après la prise de cette ville.

Rome se prépara aussi-tôt à la guerre, & envoya une nouvelle ambassade demander raison d'une entreprise contraire aux traités & au droit des gens. Loin de livrer Annibal, comme l'exigeoient les Romains, on prétendit justifier par leur propre exemple, le siege de Sagonte. Fabius, chef de l'ambassade, sans entrer dans ces discussions superflues, faisant un pli à sa robe : *Je porte ici la paix ou la guerre,* dit-il fiérement ; *chosissez.* Le chef du sènat, d'un ton aussi fier, lui déclara qu'il pouvoir choisir lui-même. *Prenez donc la guerre,* répliqua Fabius. On l'accepta volontiers.

Marche d'Annibal jusqu'en Italie.

Annibal, ayant en main le commandement des armées, & le pouvoir de faire ce qu'il jugeroit à propos, sans être resserré comme les consuls par les

limites du temps, se préparoît à porter la guerre en Italie. Jamais entreprise audacieuse ne fut concertée, ni avec plus de courage, ni avec plus de prudence.

Le passage de l'Ebre & des Pyrénées, par où il débuta glorieusement, n'est rien en comparaison de celui du Rhône & des Alpes. La rapidité de ce fleuve, les Gaulois qui en désendoient l'autre rivage, rien n'arrête Annibal. Il sauva même ses éléphans. Arrivé au pied des Alpes, dans le mois d'octobre, ils les trouve couvertes de glace & de neige, gardées par des montagnards féroces, qui peuvent accabler ses troupes à coups de pierres. Il les franchit en quinze jours, avec des peines infinies, & arrive enfin dans le beau pays qu'il proposoit à ses soldats, comme la récompense de leurs travaux. Depuis cinq mois & demi il étoit parti de Carthage, a la tête de cinquante mille hommes d'infanterie & de vingt mille chevaux, dont il ne lui restoit que vingt mille fantassins & deux mille cavaliers. Cette marche, d'environ quatre cens lieues, à travers des obstacles sans nombre, doit être célébrée parmi les exploits des plus fameux conquérans. La relation que Polybe nous en a laissée, est admirable, quoiqu'on n'y trouve point le merveilleux, ni la pompe de Tite-Live. Le vinaigre avec lequel celui-ci fait dissoudre les rochers des Alpes, ressemble trop aux chimeres d'Hérodote. Où auroit-on pris tant de vinaigre ?

Succès d'Annibal en Italie.

Des qu'Annibal eut donné quelque repos à les troupes, il voulut se signaler par des expéditions décisives[3]. La prise de Turin en fut le prélude. P. Scipion, l'un des consuls, qui devoir commander en Espagne, étoit venu promptement au secours de l'Italie. Il rencontre les Carthaginois au delà du Tésin : il combat & reçoit une blessure ; sa cavalerie, le croyant mort, prend la suite ; il repasse le Pô, suivi de près par Annibal.

Le consul Sempronius, se flattant de vaincre sans son collegue, qui étoit encore malade de sa blessure, s'obstine à livrer bataille, & fait de grandes fautes ; les deux armées consulaires sont défaites au bord de la Trébie.

Le vainqueur tente ensuite la passage de l'Apennin, presque aussi dangereux que celui des Alpes. Au sortir des montagnes, Annibal attaque

encore le consul Sempronius. Après un rude combat, sans victoire décidée, il se hâte de pénétrer dans l'Etrurie par le chemin le plus court. Des marais se présentent devant lui : nouveau danger, insurmontable à tout autre. Pendant quatre jours & quatre nuits, ses troupes ont le pied dans l'eau. Monté sur le seul éléphant qui lui reste, il le tire à peine de la fange ; il perd un œil par une fluxion que lui cause le mauvais air & la fatigue.

An de Rome
536.

Un nouveau consul, indigne de commander, le téméraire Flaminius, va mettre le comble à la gloire d'Annibal. Il s'engage dans un défilé près du lac de Trasimene. Les ennemis l'investissent, le tuent, taillent son armée en pieces. Six mille Romains feulement échappent à la boucherie ; on les force le lendemain à se rendre. Quatre mille hommes qui venoient se joindre à Flaminius, sont encore défaits.

Fabius dictateur.

Tout étoit perdu, si le sénat, contre les regles, n'eut lui-même nommé un dictateur capable de rétablir les affaires. Ce fut le prudent Fabius. Le peuple nomma, de son côté, Minucius, général de la cavalerie. Fabius commença par des actes de religion, d'autant plus nécessaires, que des terreurs superstitieuses frappoient les esprits. S'étant mis à la tête des troupes, il résolut de laisser l'ennemi se consumer faute de vivres. Il campe sur des hauteurs, évite le combat, harcele Annibal, & le déconcerte par ce nouveau genre de guerre. En vain le reproche de lâcheté flétrissoit le dictateur ; il eut la confiance de braver le mépris, le ridicule, de sacrifier sa gloire même à la patrie, & de compter pour rien l'opinion au prix du devoir. On pousse l'injustice jusqu'à partager l'autorité du commandement entre lui & son général de cavalerie : il donne la moitié des troupes à ce téméraire. Bientôt il le voit enveloppé de toutes parts, & sur le point d'être entiérement défait. Fabius alors fond sur l'ennemi, le dissipe. Il falloir n'être pas Romain, pour résister à tant de vertu. Minucius rougit de ses excès, & déposa son autorité

entre les mains du dictateur. Cette campagne est une des plus belles leçons que l’Histoire puisse donner, soit aux généraux, soit aux citoyens.

XI.

Bataille de Cannes.

An de Rome
537.
Bataille de Cannes,

L’EXPÉRIENCE avoit appris combien le choix du général influoit dans le succès de la guerre ; mais le peuple ne profite guere de l’expérience. Térentius-Varron, fils de boucher, qui s’étoit élevé en flattant les goûts populaires, fut nommé consul en dépit de la noblesse. Emilius, son collegue, trouva en lui un adversaire plus à craindre que les Carthaginois. Huit légions, chacune de cinq mille hommes de pied & de trois cens chevaux, jointes aux troupes des alliés, formoient fous les deux consuls une armée très-formidable.

P. XXXVII.
Victoire d’Annibal, à cette journée.

Ces deux généraux commandoient alternativement d’un jour à l’autre. Leur mésintelligence annonçoit un malheur certain. Varron profita de son jour de commandement pour se précipiter dans le péril. Les Romains furent enveloppés & taillés en pieces. Après trois heures de combat, le carnage fut si affreux, que le général carthaginois crioit d’épargner les vaincus. Emilius perdit la vie, avec environ quarante mille hommes, dont près de trois mille étoient chevaliers. On emplit plusieurs urnes de leurs anneaux. Ce fut après cette victoire que Madherbal, en montrant Rome à Annibal & lui conseillant d’y aller sur le champ, Annibal ne voulant pas le faire, il lui dit : *Vous savez*

vaincre, Annibal, mais vous ne savez pas profiter de La victoire. Varron s’ensuit à Vénouse, suivi d’un petit nombre de chevaux.

Conduite des Romains après la bataille de Cannes,

C’est au milieu de la consternation inexprimable causée par ce désastre, que la magnanimité romaine se montre dans toute sa force. Les conseils de Fabius sont enfin écoutés. Varron avoit rassemblé dix mille hommes des débris de l’armée. Il revient à Rome ; le sénat marche en corps à sa rencontre, & le remercie solemnellement *de n’avoir pas désespéré de la république.*

Nº. 37.

En même-temps les sénateurs portent leur argent au trésor. Les chevaliers, toutes les tribus, suivent leur exemple. On enrôle la jeunesse depuis l'âge de dix-sept ans ; on arme huit mille esclaves ([4]) ; on refuse de payer la rançon des prisonniers, soit pour ménager les finances, soit pour animer les troupes au devoir, soit pour rabattre les espérances de l'ennemi. On leve dans la ville quatre légions, & les alliés fournissent les troupes qu'on leur demande. Ceux qui reprochent à Annibal de ne pas avoir su profiter de la victoire en assiégeant Rome, ne réfléchissent guere sur les obstacles qu'il auroit trouvés dans le caractere seul des Romains.

Avis d'Hannon à Carthage.

Hannon, un des principaux Carthaginois, raisonnoit peut-être mieux à Carthage. Annibal ayant envoyé son frere Magon annoncer la victoire de Cannes, & demander du secours, Hannon soutint que, puisque les Romains ne donnoient aucun signe de désespoir, & ne faisoient aucune avance pour la paix, ils n'étoient pas réduits, comme on le disoit, aux dernier es extrémités ; que la circonstance pouvoit procurer une paix avantageuse, mais qu'une feule défaite pouvoir ruiner tous les projets d'Annibal. Il conclut à n'envoyer aucun secours en Italie. « Annibal n'en a pas besoin, dit ce sénateur, s'il a remporté des victoires décisives ; & il n'en mérite point, s'il nous trompe par de faux rapports ». On se moqua de cet avis ; mais l'événement le justifia.

Annibal à Capoue.

Capoue ayant trahi Rome & reçu Annibal dans ses murs, les délices de cette ville devinrent pour lui un funeste écueil. Il y passa l'hiver au sein des plaisirs. L'exemple du chef est contagieux. Ses soldats s'amollirent ; au lieu du repos militaire, dont ils avoient sans doute besoin, ils goûterent un lâche repos, qui leur énerva le corps & l'ame. On les vit emmener de Capoue des femmes débauchées, eux qu'on avoit vus endurcis à tous les travaux de la guerre. Delà vinrent les fréquentes désertions. Ils ne respiroient plus que pour les douceurs de la Campanie.

Quelque redoutable que fût toujours Annibal, les Romains reprirent bientôt le dessus. Sempronius, avec une troupe d'esclaves, défit une armée carthaginoise. Annibal lui-même se retira devant le consul Marcellus, qui s'immortalisa ensuite par le siege de Syracuse, l'un des grands événemens de cette guerre.

Prise de Syracuse.

Les Syracusains avoient pris parti contre Rome. Marcellus, arrivé depuis peu en Sicile, forma le dessein de les subjuguer. Syracuse avoit autrefois vaincu les Athéniens. L'illustre Archimede, parent des derniers rois, le plus grand géometre de son siecle, en rendoit la conquête plus difficile qu'elle ne l'étoit du temps d'Alcibiade. L'effet prodigieux de ses machines, qui accabloient les Romains, & qui submergeoient leurs galeres, obligea Marcellus de changer le siege en blocus. Déjà même il pensoit à se retirer, quand on lui fit voir que les échelles pouvoient atteindre à la hauteur d'une muraille. Il tenta de nuit l'escalade, & s'empara enfin de la ville. Il honora la mémoire d'Archimede, qu'un soldat avoit tué sans le connoître. Le génie d'un seul homme soutenoit sa patrie depuis trois ans. Syracuse devint, avec le reste de la Sicile, une province de Rome.

De Capoue & de Tarente.

En Italie, en Espagne, les Romains se signaient également. Ils assiegent & pressent Capoue. Annibal, désespérant de la secourir, entreprend le siege de Rome pour faire diversion. Il échoue dans ce projet. Capoue est réduite à l'extrémité. Les principaux auteurs de la révolte se donnent la mort, les citoyens se soumettent. On les disperse de côté & d'autre, & on établit à leur place une colonie, ou chaque année un préfet devoit aller rendre la justice. Peu après, Fabius enleva Tarente aux Carthaginois, qui s'en étoient empares. Il y trouva quantité de statues & des tableaux, pour lesquels il ne témoigna que du mépris. *Laissons aux Tarentins leurs dieux irrités*, dit-il, quand on lui demanda quel usage il vouloit en faire. Marcellus, homme de goût, avoit, au contraire, orné les temples de Rome des chef-d'œuvres de Syracuse. Ce grand capitaine,

vainqueur d’Annibal, donna malheureusement dans une embuscade, où il fut tué. Le héros carthaginois lui rendit les derniers devoirs. On appeloit Marcellus l’*épée de Rome,* surnom digne de ses services.

Nº. 38.

XII.

Fin de la seconde guerre Punique.

An de Rome
543.
Publius-Scipi on en Espagne.

PUBLIUS-SCIPION & son frere Cnéus avoient eu les plus grands succès en Espagne : ils avoient repris Sagonte. Mais s'étant séparés, ils furent accablés l'un & l'autre par des forces supérieures, & perdirent la vie l'an de Rome 541. La perte des deux généraux paroissoit irréparable, lorsque Publius-Scipion, fils de l'aîné, s'offrit à continuer la guerre, n'ayant encore que vingt-quatre ans. On le nomma proconsul. Ses succès tiennent du prodige ; & il les dut en partie à l'art de tourner au bien public la superstition vulgaire. S'il n'avoit pas feint que Neptune lui étoit apparu, pour lui conseiller le siege de Carthagene ; s'il n'avoit pas annoncé comme un prodige le reflux de la mer, qui devoit rendre le port guéable, les Romains auroient tremblé à la feule proposition de l'entreprise. Carthagene fut emportée d'assaut en un jour. On y trouva dix-huit galeres, cent trente vaisseaux marchands chargés de provisions, les magasins & les arsenaux remplis, & des richesses immenses. C'étoit un coup mortel porté à la puissance de Carthage.

P. XXXVIII.
Ses vertus.

Le proconsul augmenta sa gloire par le plus bel exemple de vertu. Une jeune captive lui est amenée, & charme ses yeux. Il l'interroge ; il apprend

qu’elle est fiancée à un prince du pays ; il la rend à son époux. Celui-ci le vante comme un dieu, & lui attire des alliés. En peu de temps les Carthaginois perdent l’Espagne, les Romains y dominent. L’activité, la valeur, la prudence & la réputation du jeune général, seconde par son ami Lélius, le rendoient par-tout également terrible & respectable. Masinissa, roi Numide, résolut dès-lors de renoncer à l’alliance de Carthage pour s’unir à lui, & devint un ami zélé de Rome.

Toute l’Espagne étant soumise, le sénat y envoie des successeurs à Scipion. Ce grand homme dépose l’autorité entre leurs mains sans murmure. Il revient. Les centuries, d’une voix unanime, lui décernent le consulat avant l’âge requis. Un mérite si supérieur étoit excepté par l’esprit même de la loi.

Asdrubal, frere d’Annibal, avoit passé les Alpes en 546 avec une grande armée. Les consuls avoient remporté sur lui une victoire complete ; les ennemis avoient perdu cinquante mille hommes & leur général dans cette journée, dont le succès avoit dissipé les craintes de la république de Rome.

Scipion porte la guerre en Afrique.

Alors Scipion conçut le dessein de porter la guerre en Afrique. Il le proposa. Le vieux Fabius, soit par jalousie, soit par circonspection, combattit ce projet de toutes ses forces. Il le représentoit comme propre à entraîner la perte de l’Italie qu’Annibal menaçoit toujours. Le sénat, plus touché des raisonnemens du consul, donna la Sicile pour département à Scipion, & lui permit de passer en Afrique, s’il le jugeoit avantageux. L’année se confirma en préparatifs.

Attaque Carthage.

A peine a-t-il gagné le continent, & remporté un avantage sur les Carthaginois, que Masinissa se déclare pour les Romains. Syphax, autre roi de Numidie, rival de Masinissa, se déclare contr’eux, quoique attaché auparavant à Scipion. Celui-ci défait dans plusieurs batailles sanglantes, & Syphax, & le général carthaginois Asdrubal.

Carthage tremble ; on rappelle Annibal, qui avoit essuyé de grandes pertes en Italie. Il quitta ce beau pays, avec le regret d'un conquérant auquel on arrache sa proie. Une joie universelle suivit son départ. Fabius seul y lut insensible. La vieillesse avoit probablement affoibli son ame ou altéré son humeur ; il se montroit extrêmement prévenu contre le grand Scipion. Si c'étoit jalousie comme on le lui a reproché, quelle est donc la vertu qui ne doive craindre de se dégrader par le vice ?

Annibal demande la paix.

Les Carthaginois ayant rompu une trève de la maniere la plus indigne, Scipion mettoit tout à feu & à sang aux environs de Carthage. Annibal reçoit ordre de l'attaquer. Il envoie d'abord des espions pour reconnoître l'ennemi. On les arrête, on les conduit au général romain, qui après leur avoir fait tout examiner, les congédie & leur donne même de l'argent. A cette nouvelle, Annibal, saisi d'étonnement, désire la paix. Il demande une entrevue à Scipion. Il s'efforce de lui inspirer des sentimens pacifiques, & lui offre la cession de l'Espagne & de toutes les îles situées vers l'Italie. Le Romain rejette ses offres avec fierté. On va se préparer au combat de part & d'autre.

An de Rome
551.
Bataille de Zama.

La bataille de Zama devoit décider le fort de deux nations. Les auxiliaires de Carthage furent bientôt mis en suite. Une multitude d'éléphans blessés, effrayés, contribuerent à leur déroute. Mais Scipion désespéroit d'enfoncer la phalange carthaginoise, qu'Annibal avoit formée de ses vétérans ; lorsque Lélius & Masinissa, revenant de poursuivre les fuyards, la prirent en queue, & sixerent la victoire. Les ennemis perdirent quarante mille hommes tués ou prisonniers, & les Romains seulement deux mille. Annibal eut peine à se sauver.

Conditions de la paix.

Ce que Rome avoit éprouvé de terreur après la bataille de Cannes, celle de Zama, le fit éprouver à Carthage. Annibal lui-même déclara qu'il ne restoit d'autre ressource que la paix, & le persuada sans peine. Scipion souhaitoit de la conclure, de peur qu'un consul ne lui enlevât l'honneur d'avoir terminé la guerre. Il imposa les conditions suivantes : « Les Carthaginois garderont leurs loix & ce qu'ils possédoient en Afrique avant la guerre ; mais Rome gardera l'Espagne & les îles de la Méditerranée. Ils livreront les prisonniers & les transfuges, ainsi que leurs éléphans, & tous leurs vaisseaux de guerre, excepté dix galeres à trois rangs de rames. Ils ne pourront faire la guerre, ni en Afrique, ni ailleurs, sans le consentement du peuple romain. Ils payeront dix mille talens dans l'espace de cinquante années. Ils rendront à Masinissa tout ce qu'ils ont enlevé à lui ou à ses ancêtres. Ils donneront cent otages, au choix de Scipion, pour assurance de leur fidélité ».

On ratifia ce traité à Rome, quoique plusieurs sénateurs voulussent la continuation de la guerre. Un d'eux demandant au chef de l'ambassade carthaginoise : *Quels dieux prendrez-vous à témoin de la sincérité de vos sermens ?* il répondit : *Les mêmes qui ont si sévérement puni nos parjures.* Réponse humiliante, que n'auroit pas faite un Romain. La différence de caractere des deux peuples, n'est pas. la moindre cause de la différence de succès.

XIII.

Guerre contre Philippe, roi de Macédoine, & contre Antiochus, roi

de Syrie.

CINQ cens vaisseaux carthaginois livrés à Scipion, & brûlés à la vue de Carthage cette puissance maritime réduite à dix petites galeres ; tous les citoyens taxés pour payer un tribut honteux ; le fier Annibal forcé de souscrire à l'abaissement de sa patrie ; le souvenir des anciennes défaites effacé par tant de victoires : tel fut le fruit de la seconde guerre punique.

Suite de l'abaissement de Carthage.

Tout devoit enorgueillir Rome : elle reçut avec enthousiasme l'illustre Scipion, qui rapporta au trésor cent vingt mille livres pesant d'argent. Son triomphe fut magnifique, le surnom d'Africain étoit pour lui la récompense la plus glorieuse. Dès-lors le génie ambitieux des Romains se développa librement. Mille obstacles l'avoient contenu en Italie. C'est un torrent qui va tout inonder, après avoir rompu ses digues. Les victoires passées inspiroient le desir de vaincre encore ; la passion des conquêtes étoit enflammée par les conquêtes mêmes ; les richesses acquises par la guerre, offroient les moyens de réussir dans de nouvelles guerres. En de pareilles circonstances, à peine un peuple modéré eût-il pu suspendre le cours de ses entreprises ; & quel peuple fut moins modéré que les Romains, lorsqu'il s'agissoit d'agrandissement ?

Guerre contre Philippe.

An de Rome

Il y avoit peu d'années que Philippe II, roi de Macédoine, avoit conclu une paix générale, dans laquelle Rome avoit fait comprendre ses alliés. Ce prince remuant avoit secouru depuis les Carthaginois ; il inquiétoit les Grecs par de nouvelles entreprises. Attale, roi de Pergame, les Rhodiens, les Athéniens, envoyerent des ambassadeurs à la république pour se plaindre de ses vexations. On lui déclara aussi-tôt la guerre. Le succès n'en fut pas

long-temps douteux. Dès la premiere campagne, le consul Sulpicius battit Philippe. Quintius-Flaminius, proconsul, remporta sur lui une victoire décisive, près des Cynocéphales en Thessalie, où l'on vit les inconvéniens de la lourde phalange macédonienne, dans un terrein coupé & inégal. La paix suivit cette victoire. Il en coûta au roi un tribut de mille talens, outre ses vaisseaux, qu'on l'obligea de livrer. Son fils Démétrius servit d'otage. Ce jeune prince devint ami des Romains dont il se fit estimer.

Occasion de la guerre contre Antiochus,

Annibal, persécuté par l'ambition inquiete de Rome, s'étoit réfugié à la cour d'Antiochus le grand, roi de Syrie. Il eut peut-être vengé Carthage, si Antiochus avoit eu pour lui la confiance dont il étoit digne. Il conseilloit à ce monarque d'engager dans son parti le roi de Macédoine, & de porter la guerre en Italie. On ne fit, ni l'un, ni l'autre. L'imprudence dirigea tout, & perdit tout.

An de Rome
562.

Scipion l'Africain avoit demandé à servir sous son frere Lucius-Scipion, créé consul. Antiochus trembloit. Loin de défendre courageusement les côtes de l'Hellespont, il en retira ses troupes. l'Asie est enfin ouverte aux Romains. Résolus d'y établir leur empire, ils rejettent des propositions d'accommodement. Le monarque se détermina malgré lui à une bataille. Avec quatre-vingt mille hommes & cinquante-quatre éléphans, contre trente mille hommes, il est entiérement vaincu près de Magnésie par le consul. Il fuit jusqu'a Antioche, & envoie demander la paix.

Evénement de cette guerre.

Conditions de la paix.

Scipion l'Africain, déclarant aux ambassadeurs la résolution du conseil, leur dit : « Que les Romains ne se laissoient, ni abattre par l'adversité ni enfler par la fortune ; qu'ils se contentoient, après la victoire, de ce qu'ils

avoient demandé auparavant ; qu'Antiochus eût à évacuer toute l'Asie en deçà du mont Taurus ; qu'il payât tous les frais de la guerre, évalués à quinze mille talens ; qu'il donnât vingt otages », & c. Et de plus, il devoit livrer Annibal, afin de dissiper tout sujet de défiance. Ces conditions furent acceptées. Annibal erra d'asyle en asyle, toujours en bute à l'acharnement des Romains. Il mourut chez Prusias, roi de Bithynie.

XIV.

Caton le Censeur Guerre de Persée.

Les Romains corrompus en Asie.

CETTE guerre, qui valut à Lucius-Scipion le surnom d'Asiatique, fut cependant funeste aux Romains, dont les moeurs simples & austeres se corrompirent bientôt, par tous les vices qu'entraînent les richesses. En goûtant les délices de l'Asie, ils se dégoûterent de la vertu. Tous les peuples se ressemblent à cet égard. Si quelqu'un avoit pu arrêter les progrès du mal, c'eut été le fameux Caton, personnage consulaire, zélé partisan des travaux rustiques & de la frugalité, ennemi de toute espece de luxe, mais dont le caractere dur & l'esprit ardent ne connoissoient point les justes bornes.

Scipion l'Africain acculé par Caton.

Rien ne peut servir d'exeuse à sa haine contre les Scipions, ni à la maniere dont il l'exerça. L'Africain essuya les premiers coups. Deux tribuns, suscités par Caton, l'accusent devant le peuple de s'être laissé

corrompre par l’argent d’Antiochus. Le jour du jugement, l’illustre accusé comparoît, déchire ses comptes, & dédaignant de se justifier : *A tel jour quaujourd’hui,* dit-il, *j’ai vaincu* Annibal & Carthage ; suivez-*moi au capitole, Romains ; allons-y remercier les dieux.* Toute l’assemblée le suit, & laisse les accusateurs confondus. Ce grand homme, cité de nouveau, se retira dans une maison de campagne, où il mourut à l’âge de quarante-sept ans. Il possédoit un mérite presque inconnu dans sa patrie, celui de réunir aux qualités des héros le goût de l’urbanité & des lettres. On doit le regarder comme le principal modele qui perfectionna les Romains.

Sort de Scipion l’Asiatique.

Après sa mort, Caton poursuivit avec la même animosité son frere l’Asiatique, & lui suscita les mêmes accusateurs. Le vainqueur d’Antiochus fut condamné à une grosse amende, comme ayant reçu d’Antiochus des sommes immenses, pour lui procurer une paix avantageuse. On saisit tous ses biens ; on n’y trouva aucun vestige de corruption : ils ne suffisoient pas même pour payer l’amende. L’innocence de l’accusé fut reconnue dans la suite, & l’on répara cette injuste condamnation.

Cause de la seconde guerre de Macédoine.

Un nouvel orage se forma sur la Macédoine. Philippe étoit mort depuis quelques années, haïssant toujours les Romains, sans pouvoir effacer la honte de ses défaites. Il avoit fait mourir son fils Démétrius, autrefois envoyé à Rome en otage, faussement accusé par Persée, son autre fils, qui craignoit que la protection de la république romaine & le mérite personnel de Démétrius, ne procurassent la couronne à ce jeune prince.

Événement de cette guerre.

Persée ayant succédé à Philippe, son pere, se livra imprudemment à sa haine contre les Romains. Il faisoit des préparatifs ; il remuoit dans la Grece. Eumene en avertit Rome, & la guerre fut résolue. A cette nouvelle, Persée envoya des ambassadeurs pour offrir toutes les satisfactions que l’on

exigeroit. Le sénat répondit qu'un consul alloit se rendre en Macédoine, & que le roi pourroit traiter avec lui sur les lieux, s'il avoit de bonnes intentions. On ne vouloir traiter que les armes à la main. Le consul Licinius arrive bientôt. Le roi, ayant gagné une bataille, demande ensuite la paix aux mêmes conditions que son pere avoit reçues. Licinius, quoique vaincu, déclare fierement que Persée n'obtiendra la paix, qu'en se remettant, avec son royaume, à la discretion des Romains, Une confiance opiniâtre & inflexible triomphoit de tout à la longue.

An de Rome.

Paul-Emile,

La quatrième année de la guerre, Persée fut défait par Paul-Emile. La phalange macédonienne fut enfoncée. Le roi prit la suite. Abandonné de ses sujets il se livra lui-même au vainqueur. On le vit a Rome, marcher en habit de deuil devant le char de triomphe ; il mourut en captivité. Le royaume de Macédoine augmenta le nombre des provinces, quoique les Macédoniens sussent déclarés libres. On doit attribuer cette conquête à la prudence, ainsi qu'a la valeur de Paul-Emile. Scipion-Nasica lui conseillant de livrer bataille plutôt qu'il ne convenoit, & lui représentant que l'on imputoit ses délais à lâcheté : *Je parlois comme vous à votre âge*, répondit-il : *au mien, vous agirez comme moi.* Il vécut dans la médiocrité, après avoir enrichi l'état ; & Cicéron ne pouvoit mieux le louer qu'en disant : *il ne porta dans sa maison qu'une gloire immortelle.*

Hauteur des Romains envers les rois.

Tout plioit sous les Romains, qui traitoient les nations & les rois avec une hauteur despotique. Mais rien ne décele mieux le caractere de ces conquérans, que leur conduite envers la Syrie. Popilius-Laenas défendit au nom du sénat, à Antiochus-Epiphane, de faire des conquêtes en Egypte. Ayant tracé un cercle autour du monarque : *Avant que de sortir de ce cercle*, lui dit-il, *rendez réponse au sénat,* Antiochus répondit qu'il obéiroit. Il envoya des ambassadeurs à Rome, auxquels on dit fièrement qu'on *le*

félicitoit d'avoir obéi. Après sa mort, les Romains exclurent du trône Démétrius, l'héritier légitime, en faveur d'Antiochus-Eupator, fils d'Epiphane, ont l'enfance ne pouvoit gêner leur ambition. Sans consulter es Syriens, ils déclarerent Eupator pupille de la république, & envoyerent trois membres du sénat pour gouverner en qualité de ses tuteurs, avec ordre d'affoiblir le royaume tant qu'ils pourroient. Rome aspiroit évidemment à la conquête du monde. La ruine de Carthage lui en fraya le chemin.

XV.

Troissieme guerre Punique. Carthage, Corinthe, Numance détruites.

Occasion de la troisieme guerre Punique,

DEPUIS quelque tems, le vieux Masinissa, tout dévoué aux Romains & sûr de leur protection, avoir usurpé des terres sur le domaine de Carthage. On envoya de Rome des commissaires, pour terminer leur différend. Caton en fut un. A son retour, il accusa les Carthaginois d'armer contre la république, & ne cessa de crier qu'il falloit détruire leur ville. Scipion-Nasica, plus modéré & plus sage, combattit toujours cette opinion, aussi dangereuse que violente. Mais les invasions du roi Numide ayant forcé les Carthaginois à prendre les armes, il étoit impossible que Rome ne saisît pas enfin l'occasion de dominer en Afrique.

Elle avoit envoyé à Carthage des ambassadeurs, en apparence pour y rétablir la paix, mais réellement pour tirer parti des conjonctures. Masinissa défit les Carthaginois dans une grande bataille. Son fils Gulassa en livra au massacre cinquante-huit mille, qui avoient mis bas les armes. Alors les ambassadeurs levant le masque, déclarerent la guerre aux vaincus. Conduite odieuse, suivie de procédés encore plus infâmes.

Conduite odieuse des Romains envers les Carthaginois,

Les Carthaginois effrayés, offrent de se reconnoître sujets de Rome. Le sénat romain promet de leur laisser la liberté, pourvu qu'ils fassent ce qu'exigeront les consuls, & qu'ils envoient trois cens otages. On envoie les otages avec sécurité, quoiqu'un petit nombre de sénateurs clairvoyans soupçonnent quelque perfidie. Les consuls Marcius & Manilius arrivent cependant à la tête d'une armée formidable. Ils reçoivent pompeusement les députés de Carthage, qui viennent savoir leurs intentions, & se plaindre de cet appareil de guerre. « Vous » êtes fous la protection de Rome, leur disent les consuls ; les » armes dont vos magasins sont pleins, vous deviennent inutiles, » apportez-les pour preuve de la sincérité de vos sentimens ». En vain on leur représente que Cartilage est environnée d'ennemis, qu'elle a besoin de ses armes : *Rome se charge de vous défendre ; obéissez.* Cette réponse ne permettoit aucune réplique. On obéit.

Les Carthaginois raniment leur courage.

Quand les Carthaginois se furent dépouillés de leurs armes & de leurs machines, les consuls ne rougirent point de leur déclarer que Carthage devoir être détruite ; qu'ils eussent à en sortir ; qu'ils pouvoient s'établir ailleurs, mais sans fortifications, & seulement à dix milles de la mer. Ce coup foudroyant ranime le courage, en excitant le désespoir. Le peuple massacre les sénateurs, dont l'avis avoit fait rendre les armes. On en fabrique de nouvelles avec une ardeur incroyable. Les palais, les temples sont changés en atteliers ; l'or & l'argent, les vases, les statues, suppléent au fer & au cuivre ; les femmes sacrifient leurs ornemens ; elles coupent leurs cheveux pour faire des cordes. Les Romains, ne se doutant pas qu'une ville

*dé*sarmée puisse faire de la résistance, livrent l'assaut & sont repoussés ; leur flotte est réduite en cendres par des brûlots.

Scipion-Emilien.

Asdrubal, général des Carthaginois, auroit taillé en pièces l'armée consulaire, si elle n'avoit eu pour défenseur Scipion-Emilien, fils de Paul-Emile, & petit-fils, par adoption, de Scipion l'Africain, dont il égaloit le mérite. Ce héros, avec trois cens cavaliers, couvrit la retraite des légions, pendant qu'elles passoient une riviere en présence de l'ennemi victorieux. On le fit confiai avant l'âge prescrit ; on lui assigna le département de l'Afrique. Il justifia bientôt ce choix. Carthage est bloquée & réduite à la disette. Les Carthaginois offrent de le soumettre à tout, pourvu qu'on épargne leur ville. Scipion le refuse, n'étant pas le maître de préférer l'humanité à la vengeance.

An de Rome
607.
Prise de Carthage.

Enfin, par le moyen d'une fausse attaque, les Romains s'emparent d'une porte ; ils avancent ; ils mettent le feu aux maisons ; ils passent au fil de l'épée ce qui leur résiste. Le fier Asdrubal vient lâchement demander la vie. Sa femme, plus courageuse, l'accable de reproches, poignarde ses enfans, & se précipite dans les flammes. La ville est abandonnée au pillage. Scipion, obéissant avec regret aux ordres terribles du sénat, la détruit entiérement par le feu. L'incendie dura dix-sept jours. Un triomphe magnifique & le surnom d'Africain couronnerent l'expédition du proconsul. Il avoit été seconde dans cette guerre par son ami Lélius, fils de l'ami du premier Scipion l'Africain, & par l'historien Polybe, digne d'écrire ses exploits.

Rome asservit la Grece.

Destruction de Corinthe.

La même année vit la ruine de Corinthe, & l’anéantissement de la liberté en Grece. Rome s’étoit fait une politique d’entretenir la division parmi les Grecs, d’interposer son autorité dans toutes les affaires, & de prendre insensiblement le même empire, que si elle eût conquis la Grece, au lieu de la déclarer libre. Cette conduite-révolta les Achéens. On les avoit ménagés tant qu’ils étoient nécessaires. On cherchoit à les dompter, parce qu’on ne craignoit plus la Macédoine. Trois aventuriers, se donnant pour fils de Persée, avoient successivement entrepris la conquête de ce royaume, & avoient été vaincus sans peine. Le préteur Métellus tourne ses armes contre les Achéens, & les défait. Le consul Mummius acheve la guerre par le sac & la destruction de Corinthe, ville fondée depuis environ neuf cens cinquante ans, & l’une des plus florissantes de l’Europe. La Grece, fous le nom d’Achaie, est réduite en province romaine.

Ce que devinrent ses richesses.

Rome s’enrichit & se décora de nouvelles dépouilles. Les chef-d’œuvres de l’art qu’on y transporta, y firent naître le goût, que la corruption des moeurs suivit de près. On raconte un trait remarquable de l’ignorance de Mummius. Ce général, chargeant des entrepreneurs du transport de ce qu’il y avoit de plus précieux parmi les tableaux & les statues de Corinthe, leur déclara que, si quelque morceau venoit à se perdre ou à se gâter, ils en fourniroient un pareil à leurs dépens. Mummius, aussi désintéressé que vaillant, ne garda rien pour lui des richesses & des beautés de Corinthe. Mais si le goût des beaux arts eût poli ses moeurs & celles de Rome, Corinthe eut-elle été livrée aux flammes & au massacre ? C’est un grand malheur que les nations se corrompent par le luxe ; c’en est un plus grand qu’elles se détruisent par la barbarie.

Conduite des Romains à l’égard de Viriathe.

Avant la fin de la guerre punique, Viriathe, général des Lusitaniens en Espagne, grand capitaine, avoit soulevé différens peuples contre Rome. Il vouloir fonder un royaume par ses victoires, & il en vint à bout. Pouvant tailler en pieces l’armée romaine, il se contenta d’un traité de paix, qui lui

assuroit le pays dont il étoit en possession, laissant tout le reste de l’Espagne à ces oppresseurs. Une perfidie exécrable les vengea de leurs défaites. Le consul Servilius-Cépion se fit autoriser à rompre la paix, attaqua brusquement Viriathe, le poursuivit, engagea des traîtres à l’assassiner pendant son sommeil.

Et de Numance.

Un crime en amene un autre. Les Romains se montrent également perfides envers Numance, ville considérable d’Espagne sur le Douro. Ils violent deux traités, conclus avec elle, & se font détester comme des ennemis sans foi & sans justice. Les Numantins se déterminent à défendre leur liberté jusqu’à la mort. On avoit besoin d’un grand homme pour les vaincre. On nomma consul Scipion-Emilien, quoiqu’une loi toute récente ne permît pas d’élever deux fois le même homme au consulat. Le destructeur de Cartilage réduisit Numance à l’extrémité, & déclara qu’il ne recevroit aucune proposition, si les habitans ne lui livroient la ville, & leurs, armes, & leurs personnes. Dans le désespoir, dans les horreurs de la famine, après avoir mangé les cadavres, plusieurs aimerent mieux se donner la mort, que de se rendre aux Romains. Numance fut détruite. Avant que de suivre la chaîne des événemens, observons ici quelques particularités qui répandront du jour sur l’histoire.

XVI.

Observations générales.

Milice,

VOICI une réflexion importante de Montesquieu : « Nous remarquons aujourd'hui que nos armées périssent beaucoup par le travail immodéré des soldats ; & cependant c'étoit par un travail immense que les Romains se conservoient. La raison en est, je crois, que leurs fatigues étoient continuelles, au lieu que nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté ; ce qui est la chose du monde la plus propre à les faire périr. On accoutumoit les soldats romains à aller le pas militaire, c'est-à-dire, à faire en cinq heures vingt milles, & quelquefois vingt-quatre. Pendant ces marches, on leur faisoit porter des poids de soixante livres. On les entretenoit dans l'habitude de courir & de fauter tout armés ; ils prenoient dans leurs exercices des épées, des javelots, des fléchés d'une pesanteur double des armes ordinaires, & ces exercices étoient continuels ».

Est-il étonnant que de tels soldats, fous une discipline sévere, aient remporté tant de victoires ?

Récompenses & punitions militaires.

Les récompenses & les punitions militaires avoient servi, dès les premiers temps, à maintenir la discipline & à enflammer les courages. Les unes & les autres étoient sagement distribuées. Quoiqu'il y eût des peines afflictives, la bastonnade, la mort, rien n'étoit plus efficace que la honte & l'infamie. Toutes fortes de récompenses tiroient leur prix de

l’honneur qu’elles procuroient ; & lorsque l’amour des richesses fît préférer l’argent à l’honneur, ce fut le signe d’une prompte décadence.

Population & mœurs.

Pendant la seconde guerre punique, la loi Porcia avoit défendu de battre de verges un citoyen romain. Cet adoucissement aux rigueurs des anciennes loix, devoit élever davantage les sentimens du peuple. Elle ne s’étendoit point aux armées, où les généraux conserverent le droit de vie & de mort. Ainsi la discipline militaire se soutint dans toute sa vigueur, tandis qu’une législation plus douce ne fit qu’augmenter l’amour des citoyens pour la patrie.

Finances.

Une des principales causes de la prospérité de Rome, c’est la population que produisoient la pureté des moeurs & la sainteté du mariage. Peu d’années après la premiere guerre punique, les censeurs trouvant le nombre des citoyens fort diminué, exigerent de tous un serment de se marier, & de ne se marier que dans la vue de donner des sujets à la république. C’est alors qu’on vit le premier exemple de divorce, permis cependant par les premières loix. Carvilius, qui aimoit sa femme, la répudia pour cause de stérilité. Les divorces devinrent fréquens, à mesure que les moeurs se corrompirent. Alors furent établis les contrats de mariage, afin d’assurer aux femmes la possession de leurs biens, en cas de séparation.

Jusqu’au temps où Paul-Emile assujettit la Macédoine par la défaite de Persée, & en rapporta d’immenses richesses au trésor public, les citoyens avoient toujours payé le tribut, qui se régloit au cens selon les fortunes ; on y ajoutoit quelquefois des contributions extraordinaires dans le besoin. Mais depuis ce temps jusqu’à la mort de César, ils furent exempts de tout tribut. Les droits sur les marchandises, ce qu’on retiroit des terres de la république, les impôts sur les peuples d’Italie & sur les Provinces, faisoient le revenu de l’état. A la fin de la premiere guerre punique, le censeur Livius mit le premier impôt sur le sel, & fut nommé pour cette raison *salinator.*

Les mines d’Espagne enrichirent principalement Rome. Elle employoit quarante mille hommes à celles qui étoient dans le voisinage de

Carthagene, & en tiroit chaque jour plus de quatre talens. Le butin qu'apportoient les généraux, augmentoit sans cesse le trésor. Les plus riches nations du monde devinrent tributaires. Alors commencerent les fraudes & les vexations des publicains, les concussions des magistrats ; alors les richesses particulieres introduisirent dans les maisons le luxe, la somptuosité, des besoins nouveaux & factices, des désordres oui sapperent les fondemens du bien public.

Arts.

La ville fut pavée, pour la premiere sois, après l'expédition d'Asie contre Antiochus. Près de cinq cens ans s'étoient écoulés, sans qu'on eût aucune mesure du temps. Le consul Valérius apporta de Sicile un cadran solaire. Scipion-Nasica, plus de cent ans après, fit connoître les clepsydres, qui servoient à mesurer les heures, le jour & la nuit. Tout étoit dans une espece d'enfance, excepté l'art militaire. La médecine consistoit en recettes de familles, lorsqu'un Grec, nommé Archagate, vint l'exercer, ainsi que la chirurgie, au tems du siege de Sagonte par Annibal.

Lettres,

Ennius, le premier poëte, ami de Scipion l'Africain, composa l'histoire romaine en vers, ou plutôt en prose mesurée. Névius, son contemporain, fit la même chose sur la premiere guerre punique. C'étoient les plus foibles rayons du génie qui devoit produire tant de chef-d'œuvres. On voit ici, comme ailleurs, la poésie cultivée avant la prose, & consacrée au souvenir des faits. L'ancienne satyre n'étoit que rusticité. Fabius-Pictor, consul l'an de Rome 485, avoit écrit sur l'histoire romaine ; mais nous ne connoissons point son ouvrage.

Rome s'éclaira, se polit le goût & les moeurs par le commerce des Grecs. Plaute & Térence tirerent le théâtre de la barbarie. On prétend que Scipion-Emilien & Lélius partagerent avec Térence la composition de ses pieces. L'historien Polybe, le philosophe Panetius accompagnoient ces grands hommes dans leurs expéditions. Déjà l'amour des belles-lettres, de la

philosophie, des sciences dissipoit la rouille de férocité que les Romains avoient reçue de leurs ancêtres.

Caton le Censeur s’en plaignit amérement. Quoiqu’il fût lui-même historien & orateur, il se déchaîna contre les Grecs dont on alloit prendre les leçons. On chassa par un décret ces rhéteurs & ces philosophes, qu’il représentoit comme dangereux, & qui l’étoient réellement lorsqu’ils n’apprenoient qu’à embarrasser la raison par des sophismes, ou à donner au mensonge les couleurs de la vérité. Mais la bonne littérature ne pouvoit produire que du bien.

Une chose admirable, & commune chez les Romains, c’est qu’un même homme fut magistrat, guerrier, juge & général, habile dans le barreau & dans le gouvernement, homme d’état & homme de lettres ; qu’il pût se signaler & se rendre utile en tout genre. Quels hommes ! que leur éducation devoit être différente de la nôtre !

XVII.

Les Gracques.

An de Rome 620.
Leurs entreprises.

LES querelles entre le sénat & le peuple avoient été suspendues par les guerres étrangeres : mais le principe qui les avoit excitées subsistoit encore ; & quoique les plébéiens eussent remporté de grands avantages,

quoique les deux consuls fussent même quelquefois tirés de leur ordre, le petit peuple n'en étoit pas moins à plaindre. Deux hommes d'un mérite distingué, Tibérius & Caïus-Gracchus, tenterent une réforme que les circonstances rendoient impossible ; leur entreprise téméraire fut comme le signal des guerres civiles, qui noyerent la liberté dans le sang des citoyens.

Ces deux freres, nés de l'illustre Cornélie, fille de Scipion l'Africain, avoient reçu d'elle la meilleure éducation ; ils avoient sur-tout le talent de l'éloquence, si propre à gouverner la multitude. Tibérius s'étoit acquis une réputation brillante, soit dans les armées, soit dans l'intérieur de la république, lorsque la charge de tribun du peuple ouvrit à son zele ou à son ambition, la carrière où il devoit périr.

Désordres dans la république.

Depuis plus de deux siecles & demi la loi Licinia étoit méprisée. Loin de se contenter de cinq cens arpens de terre, les patriciens avoient usurpé une partie considérable des terres de la république, Les riches étendoient sans mesure leurs possessions. Ces campagnes, autrefois habitées par les plus illustres Romains, étoient remplies d'esclaves qui les cultivoient pour leurs maîtres, & qui étoient exempts & même exclus du service des armées. Le peuple, destiné à la défense de la patrie, ne possédoit rien.

Moyens qu'emploie Tibérius pour y remédier.

Tibérius-Gracchus propose de remettre la loi Licinia en vigueur, à condition néanmoins que l'on paiera des deniers publics ce que les riches possedent de terres au-delà de cinq cens arpens. Les patriciens se récrient ; ils insistent sur l'ancienneté de leurs possessions, for les inconvéniens de la nouveauté. Plus le tribun rencontre d'obstacles, plus il s'efforce d'animer le peuple : *Les bêtes sauvages ont des tanieres*, disoit-il, *& des citoyens romains, qu'on appelle les maîtres dit monde, n'ont pas de toît pour leur demeure, pas un pouce de terre pour leur sépulture.* Enfin la loi Licinia est renouvelée.

Pousse à bout le sénat.

Si Tibérius s’en étoit tenu là, peut-être auroit-il réussi dans ses projets. Il se perdit en pouffant à bout les patriciens. Non-seulement il fit ajouter à la loi, que les terres usurpées sur la république seroient enlevées aux possesseurs ; mais, comme on ne trouvoit pas encore dequoi contenter tous les pauvres, il leur fit distribuer les trésors d’Eumene, roi de Pergame, qui avoit légué au peuple romain son royaume & ses richesses. Enfin, pour se mettre à couvert de la fureur de ses ennemis, il demanda, contre les regles, d’être continué dans le tribunat, alléguant qu’on en vouloit à sa vie, & intéressant le peuple à sa conservation. Alors les sénateurs prennent le parti d’user de violence. Ils montent au capitole où se tenoit l’assemblée. Tibérius averti du danger qui le menace, porte la main à sa tête pour demander à ses amis du secours : ils étoient convenus de ce signal. Ses adversaires supposent qu’il demande un diadême, & que le peuple va le couronner.

An de Rome
624.
Sa fin tragique.

On annonce cette entreprise au sénat. Le Consul Minucius-Scévola s’efforce envain de modérer les esprits. Scipion-Nasica, cousin-germain du tribun, s’écrie : *Puisque le consul nous trahit, que les bons citoyens me suivent.* Il court, suivi d’une foule de sénateurs, auxquels se joignent leurs clients armés de bâtons. Tibérius meurt assommé avec plus de trois cens de ses amis ; exemple d’autant plus terrible, qu’aucune sédition jusqu’alors n’avoit fait couler de sang romain. Le sénat, oubliant son ancienne modération, justifia ce qui s’étoit fait ; & pour soustraire Nasica à la vengeance du peuple, on l’envoya ambassadeur en Asie, où il mourut.

Entreprise de Caïus-Gracchus.

Caïus-Gracchus, aussi vertueux, aussi zélé & plus éloquent que Tibérius, après avoir vécu quelques années dans la retraite, entra dans la carrière des honneurs. Malgré les allarmes & les conseils de Cornélie, il aspiroit au tribunat : il y parvint, Jamais tribun ne se montra plus actif en faveur du

peuple. Au partage des terres, il ajouta divers établissemens, sur-tout des magasins de bled, dont les pauvres devoient tirer chaque mois à bas prix leur subsistance. Pour affoiblir de plus en plus l'autorité du sénat, il représenta que l'injustice présidoit souvent aux tribunaux, & qu'il importoit de transférer aux chevaliers, qui appartenoient à l'ordre des plébéiens, le jugement de toutes les causes entre des particuliers. Cette loi passa. On renouvela aussi la défense d'exécuter aucune sentence capitale contre un citoyen romain, sans le consentement du sénat & du peuple, Enfin Gracchus entreprit de procurer le droit de bourgeoisie & de suffrage à tous les alliés de Rome en Italie. Opimius, son ennemi mortel, fut nommé consul.

An de Rome
632.
Sa mort.

Le peuple assemblé devoit prononcer sur l'exécution des nouvelles loix, qui révoltoient la noblesse. Un des licteurs d'Opimius, passant près des amis de Gracchus, s'écria insolemment : *Faites place, mauvais citoyens,* & fut aussi-tôt tué. Le consul porte ses plaintes au sénat. On l'autorise à exécuter tout *ce qu'il jugera expédient à la république.* Cette formule l'armoit du pouvoir suprême. Il ordonna aux chevaliers de prendre les armes. Quoique le danger fût évident, Gracchus sortit de sa maison, sans défense, malgré les prieres & les larmes d'une tendre épouse : *Après le meurtre de Tibérius,* disoit-elle, *quelle confiance peut-on avoir aux loix ou aux Dieux ?* Opimius, à la tête des troupes, attaque le mont Aventin, où le peuple s'étoit retiré fous la conduite de Fulvius. Il promet l'amnistie à ceux qui mettront bas les armes ; il s'engage à payer au poids de l'or la tête de Fulyius & celle de Gracchus. Abandonnés du peuple, ils périrent l'un & l'autre. Plus de trois mille de leurs partisans perdirent la vie dans cette émeute. Le barbare consul fit jetter tous les cadavres dans le Tibre, & éleva un temple à la Concorde, après avoir inondé la ville de sang.

Ce qu'on doit penser des Gracques.

Les deux Gracchus étoient certainement de grands hommes. Avec plus de ménagemens & moins de chaleur, ils auroient pu tirer les pauvres de l'oppression ; ils auroient du moins adouci leur sort. S'ils devinrent séditieux, ce fut moins leur faute que celle des riches impitoyables. Mais ils ne mériterent jamais le reproche d'aspirer à la tyrannie ; & le sénat, en leur imputant un crime évidemment contraire à leurs principes & à leur conduite, cherchoit le moyen de les perdre, & non le salut de l'état.

Cornélie.

Cornélie avoit toujours regardé ses fils comme son unique trésor. Elle soutint leur perte avec une confiance admirable. On crut que l'âge & le malheur lui ôtoient le sentiment ; « mais ceux qui pensoient de la sorte, dit Plutarque, ne sentoient pas combien l'éducation, jointe à des qualités supérieures, est une puissante ressource contre le chagrin ; & que, si la fortune l'emporte quelquefois sur la vertu, elle ne lui enleve pas les moyens de supporter courageusement les revers ». Cornélie vécut tranquille dans la société des savans, & honorée par tout ce qu'il y avoit de respectable.

XVIII.

Guerre de Jugurtha. Marius.

UNE corruption abominable infectoit les mœurs des principaux citoyens. Tout devenoit vénal à Rome. Les trésors de toutes les nations y avoient allumé la sois des richesses, y avoient éteint les sentimens d'honneur & de vertu. Nous allons en voir la preuve dans la guerre de Jugurtha.

Crimes de Jugurtha.

Masinissa avoit laissé trois fils qui gouvernerent conjointement le royaume de Numidie. Micipsa, par la mort des deux autres, se trouva maître de tout. Celui-ci, quoiqu'il eût deux enfans, Adherbal & Hiempfal, avoit adopté Jugurtha, fils naturel d'un de ses freres, & déjà célebre par sa valeur. Il espéroit enchaîner son ambition par la reconnoissance. Mais à peine Micipsa eut-il expiré, que Jugurtha fit assassiner Hiempsal. Le meurtre de ce prince présageoit la ruine d'Adherbal. Celui-ci leva des troupes pour se défendre. Il perdit une grande partie de ses états, & alla implorer la justice des Romains.

Depuis long-temps le meurtrier s'étoit assuré, qu'avec de l'or on pouvoir colorer à leurs yeux les crimes les plus atroces. Ses largesses parlerent pour lui dans le sénat : la pluralité se tourna en sa faveur. Bientôt il reprend les armes, poursuit Adherbal, & l'assiege dans Cirtha. Rome paroît indignée. De nouveaux commissaires arrivent. Scaurus, prince du sénat, menace l'usurpateur, lui ordonne de lever le siege sans délai. La fraude & l'argent triomphent encore. Adherbal abandonné capitule ; Jugurtha l'assassine, & jouit arrogamment de se dépouille.

Conduite des Romains à son égard.

Il n'étoit plus possible de tolérer des attentats si criants. Le consul Calpurnius-Pison partit avec Scaurus, son lieutenant. Jugurtha leur fit des propositions, obtint une conférence, conclut la paix d'une maniere avantageuse. On ne douta point qu'il ne l'eût payée. Tandis que le sénat gardoit le silence, Memmius, tribun du peuple, éleva la voix contre les prévaricateurs, & conclut à sommer Jugurtha de comparoître. Le Numide comptant sur ses trésors, vint à Rome, gagna un tribun. Il fit impunément assassiner un de ses proches, qui demandoit sa couronne ; il partit en s'écriant : *O ville vénale ! tu périrois bientôt, si tu trouvois quelqu'un pour t'acheter.*

Métellus.

La guerre ayant recommencé, Jugurtha fit passer sous le joug l'armée romaine, que commandoit alors Aulus-Postumius, lâche & imprudent général. Mais le consul Métellus effaça la honte de sa patrie. Après avoir employé inutilement la séduction, pour se faire livrer Jugurtha, mort ou vif, il combattit si heureusement, que le roi se laissa persuader enfin de se soumettre. Un ordre qu'il reçut ensuite, de venir en personne trouver Métellus, lui inspira de la défiance & ranima son courage.

Supplanté par Marius,

Métellus avoit choisi pour son lieutenant le célebre Marius, plébéien de naissance très-obscure, sans éducation, sans lettres ; mais dévoré d'ambition, endurci aux travaux dès sa jeunesse, sobre, infatigable, audacieux. Ce guerrier s'étoit attiré au siege de Numance les regards & l'estime de Scipion l'Africain. De simple soldat, il étoit devenu successivement tribun des soldats, tribun du peuple, enfin préteur. C'étoit un de ces hommes ardens, que rien ne peut détourner de la fin qu'ils se proposent ; capables de faire les plus grands biens ou les plus grands maux, au gré de leur intérêt & des conjonctures. Marius, pour se donner du relief, n'eut pas honte de décrier Métellus, son général, son bienfaiteur. Il obtint la permission d'aller à Rome briguer le consulat où il aspiroit. Là, il redoubla ses invectives, & gagna tellement le peuple, qu'il fut nommé consul, & chargé de la guerre de Numidie, quoique le sénat eût assigné, pour la troisieme fois, cette province à Métellus, en qualité de proconsul.

Métellus se justifie.

Métellus espéroit terminer promptement la guerre, quand il eut le chagrin de voir un ingrat lui enlever le commandement. De retour à Rome, il dissipa sans peine des soupçons injurieux. Le peuple lui décerna le triomphe avec le surnom de Numidique. Un tribun l'ayant accusé d'avoir pillé la province, les chevaliers romains ne voulurent point examiner ses comptes, qu'il produisoit pour se justifier : *La plus forte preuve de son innocence*, disoient-ils, *c'est le témoignage de toute sa* vie. Une accusation ainsi terminée, valoit elle-même un triomphe.

An de Rome
647.
Fin de la guerre de Jugurtha.

Quelque habile, quelque courageux que fût Marius, la guerre de Numidie ne finit que par trahison. Sylla son questeur, qui deviendra bientôt son rival, détache de l'alliance de Jugurtha Bocchus, roi de Mauritanie, gendre & allié de ce prince. Il lui persuade ensuite de le livrer aux Romains de la maniere la plus infâme. Bocchus fait arrêter son beau-pere, qui venoit sur sa parole au rendez-vous d'une conférence, & à qui même il avoit promis de livrer Sylla. Le roi numide est conduit à Rome, chargé de fers ; il orne le triomphe de Marius, essuie les insultes de la soldatesque, & meurt dans un cachot. Trois mille sept cens livres pesant d'or, près de six mille livres d'argent, sans compter l'argent monnoyé, furent les dépouilles de son royaume. Les Romains s'enrichissoient toujours par la guerre, si ruineuse pour les nations modernes. Faut-il s'étonner que leur ambition ne finît ordinairement une guerre, que pour en commencer une autre ?

XIX.

Invasion des Cimbres & des Teutons. Guerre sociale.

Invasion des Cimbres & des Teutons.

UN déluge de barbares exposa bientôt ces avides conquérans à perdre tout le fruit de leurs victoires. Les Cimbres & les Teutons, sortis du nord de l'Europe, des environs de la mer Baltique, s'étoient jettés sur la Gaule, où quelques peuples gaulois s'unirent à eux. Ils avoient battu cinq consuls avec un carnage affreux. Rome avoit perdu dans une seule journée quatre-vingt mille hommes.

An de Rome
648.
Défaite des Teutons,

An de Rome
651.
Défaite des Cimbres,

On ne vit que Marius capable de réparer ces malheurs. Les Teutons, quoique séparés des Cimbres, étoient redoutables par leur multitude & leur bravoure. Il attendit pour hasarder une bataille, qu'il pût compter sur la victoire, méprisant leurs insultes, accoutumant les troupes à ne plus s'effrayer de leurs hurlemens, ni de leur aspect. Enfin il les tailla en pièces près d'Aix en Provence, où leur perte fut, dit-on, de plus de cent mille hommes. L'année suivante, dans son cinquieme consulat, il défit de même à Verceil les Cimbres qui ravageoient l'Italie, Ces barbares, hommes & femmes, se pendirent la plupart de désespoir, plutôt que de survivre à leur défaite ; & les arbres leur manquant, ils s'attachoient par le cou à la queue de leurs chevaux ou aux cornes de leurs bœufs. S'ils avoient eu la discipline des Romains, ils les auroient peut-être subjugués : mais ils ne savoient que se battre en furieux & mourir avec courage. Le proconsul Catulus, qui commandoit avec Sylla une partie de l'armée, eut plus de part que Marins à la victoire ; il partagea l'honneur du triomphe. Catulus est cependant presque entiérement oublié ; tant la réputation même dépend quelquefois des caprices de la fortune.

Attentats de Saturninus,

En sauvant la république, Marius n’avoit cherché qu’à satisfaire son ambition. Il obtint un sixieme consulat à force d’argent & de basseses ; il s’unit de la maniere la plus étroite avec Saturninus, tribun du peuple, & avec le préteur Glaucia, deux ennemis de la vertu & du bien public. Saturninus proposa une loi agraire portant cette clause : « Que le sénat s’obligeroit par serment de confirmer tout ce qui seroit statué par le peuple ; sous peine, pour les sénateurs qui refuseroient le serment, d’être dégradés & condamnés à une amende de vingt talens ». Mételius, persistant seul à refuser, on l’exila : *Ou les choses changeront*, dit-il en partant de Rome, *& le peuple revenu de son erreur, me rapellera ; ou elles ne changeront point, & alors je dois me féliciter d’être loin de ma patrie.* Elles changerent par les fureurs même de Saturninus, poussées au point que Marius l’abandonna.

Conduite de Marius.

Ce tribun, voulant que Glaucia soit consul, fait assassiner publiquement Memmius son compétiteur. Alors le sénat, comme dans les périls extrêmes, ordonne au consul de *pourvoir a la sureté de la république.* On prend les armes contre les séditieux. On poursuit Saturninus dans le capitole ; il est massacré, aussi-bien que Glaucia, malgré le desir qu’avoit Marius de les sauver l’un & l’autre. Celui-ci eut bientôt le chagrin de voir rappeler Mételius, qui se consoloit de l’oppression au sein de la philosophie & de la vertu.

Drusus tribun.

Depuis long-temps les alliés de Rome en Italie, aspiroient aux droits de citoyens romains, C. Gracchus, pour fortifier son parti, s’étoit efforcé de procurer aux Latins un avantage si précieux, & avoit péri dans cette entreprise. Le tribun Drusus, homme distingué par sa naissance & par ses talens, forma le dessein chimérique de satisfaire à la fois les allies & tous les ordres de l’état. Ses loix passerent, malgré de vives oppositions ; tant il fut manier adroitement les esprits.

Mort de Drusus.

Les Romains qui regardoient les alliés comme leurs sujets, ne pouvoient se résoudre à les rendre leurs égaux. Drusus sentit la foiblesse de son crédit à cet égard. Les alliés désespérant de le voir exécuter sa promesse, quelques-uns d'eux résolurent d'assassiner les consuls. Instruit du complot, Drusus eut la générosité d'en avertir le consul Philippe, son plus ardent adversaire. Pour récompense de ce service, il fut lui-même assassiné peu de tems après. On rapporte un trait qui donnera l'idée de sa vertu. Il faisoit bâtir une maison. L'architecte lui offrant de la tourner de maniere que personne n'auroit vue sur lui : *Employez plutôt votre art*, répondit-il, *à faire que mes actions soient exposées à la vue de tout le monde.*

Guerre sociale.

La mort de Drusus fut comme un signal de guerre pour les alliés. Ils se révoltent de concert ; ils prennent les armes : ennemis d'autant plus redoutables, qu'ils avoient la discipline & la science militaire des Romains, & que Rome n'avoit Vaincu qu'avec leur secours. Les Marses, les Samnites tenoient parmi eux le premier rang. Ils forment le projet d'une république nouvelle. Ils combattent contre les meilleurs généraux, Marius, Sylla, Pompée. La politique romaine joignit l'adresse à la fermeté. Rome, après avoir enrôlé les affranchis, contre l'usage, & avoir accordé politiquement le droit de citoyens a ceux des alliés qui étoient demeurés fideles, accorde le même droit aux autres à mesure qu'ils se soumettent. Ainsi la guerre sociale se rallentit tout-à-coup. On trouva le secret de rendre presque inutile aux alliés, ce qu'ils avoient obtenu avec tant de peine. Au lieu de les distribuer dans les trente-cinq tribus, où ils auroient eu, par leur nombre, la supériorité des suffrages, on en composa huit tribus nouvelles, qui n'avoient aucune influence, parce qu'elles votoient les dernieres.

XX.

Guerres civiles. Marins & Sylla.

Sylla.

LES guerres civiles vont commencer. Marius & Sylla en furent les premiers auteurs. Nous connoissons déjà Marius ; l'autre mérite davantage d'être connu. Il descendoit de Cornélius-Rusinus, que les censeurs chasserent du sénat, l'an de Rome 477, parce qu'il possédoit plus de quinze marcs de vaisselle d'argent. Personne de cette branche n'étoit depuis parvenu au consulat. Tous les talens de l'esprit, cultivés par la littérature & la politesse, animés par l'ambition & par l'amour de la gloire, joints au courage, à l'activité, à une grande souplesse de caractere, rendoient Sylla très-capable de relever l'honneur de là maison. Aimant les plaisirs, il savoit y renoncer pour la réputation & la fortune. Né avec peu de bien, il avoit amassé des richesses dignes sans doute du reproche qu'on lui fit un jour : *Comment seriez-vous honnête homme, vous à qui votre pere n'a rien laissé, & qui êtes maintenant si riche ?* Après la guerre de Numidie, l'argent & l'intrigue lui procurerent la préture. Ses exploits dans la guerre sociale, où il éclipsa Marius, augmenterent l'attachement pour sa personne. Il devint consul, & fut chargé de la guerre contre Mithridate, roi de Pont, un des plus redoutables ennemis de Rome.

Brouilleries de Sylla & de Marius,

Marius ne pardonnoit point à Sylla de s’être attribué le succès de l’expédition de Numidie. Quoique vieux, pesant & infirme, il vouloit avoir le commandement de cette nouvelle guerre. Pour l’enlever à son rival, il s’unit avec Sulpicius, tribun du peuple, homme d’une audace effrénée, toujours escorté de satellites, qu’il appeloit impudemment son *anti-sénat.* Il proposa de nommer Marius, alors simple particulier, général de l’armée contre Mithridate ; & il n’eut aucune peine à l’obtenir,

An de Rome
665.

Sylla s’étoit rendu à son camp. Résolu de tirer vengeance d’un tel affront ; il marche vers Rome, où plusieurs de ses partisans avoient été massacrés. Il y entre l’épée à la main ; il menace de mettre le feu aux maisons, si l’on fait de la résistance. Marins & Sulpicius ayant pris la suite, il contient les troupes dans le devoir, & empêche tout le désordre. Il fait casser les loix du tribun ; il rétablit l’ancienne regle, de ne proposer aucune loi que le sénat n’eût approuvée. Le peuple intimidé, confirme tous ces changemens.

Vengeance de Sylla.

Pour satisfaire sa vengeance, le consul propose au sénat de déclarer ennemi de la patrie Marins & son fils, Sulpicius & neuf de leurs principaux partisans. Q. Scévola, savant & vertueux citoyen, lui résiste courageusement. « Ni vos soldats, ni vos menaces, dit-il, ne m’obligeront de déshonorer ma vieillesse, en déclarant ennemi de Rome celui par qui Rome & l’Italie ont été sauvés ». Mais les autres sénateurs se montrent faciles & complaisans. On rend un décret de proscription. La tête de Sulpicius portée à Rome devint un spectacle de terreur. Marius fut pris dans les marais de Minturnes ou il se cachoit. Un soldat qui devoit être son bourreau, n’osa frapper ce grand général, & les Minturnois favoriserent son évasion en Afrique. Le commandant de cette province lui ayant envoyé ordre d’en sortir, il répondit fiérement a l’officier qui faisoit la commission : *Vas lui dire que tu as vu Marius fugitif au milieu des ruines de Carthage.*

Tableau frappant des vicissitudes de la fortune ! Il se retira ensuite dans une île, *où*, avec son fils, il attendit quelque révolution en sa saveur.

Révolution favorable à Marius.

A Rome, tout changea bientôt de face. Cinna, furieux partisan de Marius, fut nommé consul. Sylla y consentit, après lui avoir fait jurer de ne point agir contre ses intérêts. Cette modération ne désarma point sa haine. Cinna renouvelle la loi de Sulpicius par rapport aux alliés. Octavius, son collegue, s'y oppose ; on en vient aux armes ; la place publique regorge de sang, Cinna, chassé de Rome, prive du consulat, se retire chez les alliés. Ils prennent les armes en sa saveur, & les Romains mécontens, se joignent à eux. La circonstance étoit favorable à Marius. il revient, il est reçu par Cinna, qui le déclare proconsul. Tous deux, avec une armée considérable, assiegent la ville. Le sénat augmente leur audace, en leur envoyant une députation. Cinna ne veut rien entendre, jusqu'à ce qu'on le reconnoisse pour consul. Il promet d'épargner le sang des citoyens. Il n'en forme pas moins la résolution, avec Marius & les autres chefs, de massacrer tous ceux qu'ils regardent comme leurs ennemis ; & ce massacre s'exécute.

Proscription.

Qu'on imagine une ville prise d'assaut par des barbares ; les têtes des plus illustres citoyens exposées sur la tribune aux harangues ; les richesses & la puissance devenues un titre de proscription ; la sois du sang irritée par le carnage même ; le féroce Marius, qui avoit affecté l'abattement d'un malheureux, surpassant, à l'âge de plus de soixante & dix ans, les cruautés de Cinna : c'est le spectacle que présente Rome.

Rapportons un seul fait propre à caractériser les guerres civiles. Dans une action, deux freres se battirent sans le connoître, l'un tua l'autre, le reconnut en le dépouillant, & transporté de désespoir, se tua lui-même sur le bûcher de son frere, pour mêler ses cendres aux siennes.

Mort de Marius.

A la fin de cette année de massacres, Cinna & Marius s’emparerent du consulat ; ils ne daignerent pas même se faire élire pour la forme. Le dernier mourut bientôt. Agité des inquiétudes de la tyrannie, il craignoit le retour du victorieux Sylla, dont la vengeance ne pouvoit être que terrible. Sans ressources du côté de la raison, il cherchoit à s’étourdir par des excès de vin, & il y trouva une mort digne de lui.

XXI.

Sylla dans la Grece & en Asie. Mithridate,

ON a vu la république romaine établir son despotisme en Asie. Elle commandoit aux rois, protégeoit les uns pour dompter les autres, & se rendoit l'arbitre de tous, pour les juger au gré de ses propres intérêts.

Mithridate.

Dès que Mithridate, roi de Pont, fut en âge de former des entreprises, il résolut de résister à l'ambition romaine. La noblesse de son origine, la hauteur de ses sentimens, la force de son génie, son courage endurci aux fatigues, sa position avantageuse, ses ports sur le Pont-Euxin, le rendoient capable d'exécuter les plus grandes choses, & son ambition ne connoissoit point de bornes.

Ce qu'il avoit fait contre les Romains,

Ce Prince avoit enlevé la Cappadoce à Ariobarzane, & la Bithynie à Nicomede, deux rois alliés des Romains ; il avoit conquis toute l'Asie mineure. Rome lui ayant déclaré la guerre, il avoit fait massacrer en un seul jour quatre-vingt mille Romains ou Italiens. Enfin il envahit la Grece par ses généraux. L'imprudente Athenes se livra follement à la joie de changer de maître.

Sylla à Athenes.

Les troubles de la république de Rome avoient favorisé les entreprises de Mithridate. Sylla, comme on l'a vu, partit enfin pour arrêter ses progrès. Il passa en Grece, & résolut de prendre Athenes & le Pirée tout-à-la-fois. La somme qu'on lui avoit fournie ne suffisant point, il se fit apporter les trésors des temples, même de celui de Delphes. En les recevant, il dit avec plaisanterie, qu'on *ne pouvoit douter de la victoire, puisque les dieux soudoyoient ses troupes.* Les Athéniens railloient de leur côté, quoiqu'environnés de périls. Une famine affreuse les réduisit à demander grace. Leurs députés vinrent haranguer Sylla. Ils parlerent avec emphase de Thésée, de Codrus, des victoires de Marathon & de Salamine : *Allez*, leur répondit Sylla, *heureux & glorieux mortels, reportez ces beaux discours dans vos écoles ; je ne suis point ici pour apprendre votre histoire, mais pour châtier des rebelles.* La ville fut prise d'assaut & livrée au pillage. Le vainqueur, prêt à la faire raser, se laissa fléchir, & *pardonna aux vivants en considération des morts* ; tant la gloire des anciens héros d'Athenes & des grands génies qu'elle avoit produits, imprimoit encore de respect dans l'abjection de cette fameuse république. Archélaüs, l'un des meilleurs généraux de Mithridate, fut contraint d'abandonner le Pirée. On y mit le feu.

An de Rome
667.

Victoires de Sylla.

Deux victoires complettes, remportées ensuite par Sylla, ruinerent toutes les espérances de l'ennemi. La seconde, remportée à Orchomene, lui fait d'autant plus d'honneur, qu'il se vit au moment de la perdre. Ses troupes fuyoient ; il accourut, descendit de cheval, saisit une enseigne, & affrontant le danger : *Il m'est glorieux de mourir ici,* s'écria-t-il ; *vous autres, si l'on vous demande où vous avez abandonné votre général, vous répondrez, à*

Orchomene. Il n’en falloit pas davantage pour rendre les Romains invincibles.

Proscrit à Rome.

Tandis que le général soutenoit ainsi la cause de Rome, il étoit proscrit comme ennemi de la république. Cinna, consul pour la troisieme fois, exerçoit une tyrannie insupportable. Archélaüs voyantqu’enpareilles circonstances Sylla devoit souhaiter la fin de la guerre, lui offrit toutes fortes de secours, s’il vouloir retourner en Italie. Le Romain, indigne de la proposition, lui offrit à son tour de le mettre sur le trône de Mithridate, s’il vouloit livrer la flotte qu’il commandoit. Archélaüs répondit qu’il détestoit la trahison. *Quoi donc*, reprit Sylla, *toi Cappadocien, l’esclave ou l’ami d’un roi barbare, tu rougirois d’acheter à ce prix une couronne ; & a un général romain, à Sylla, tu oses parler de trahison !*

Cependant Valérius-Flaccus, que Cinna avoit nomme général, venoit dépouiller Sylla du commandement, par ordre du sénat même. Ses troupes, excepté deux légions, passerent fous les drapeaux de Sylla. Flaccus fut tué par son propre lieutenant Fimbria, qu’il avoit déposé, & qui ne respectoit aucun devoir.

Troupes de Sylla en Asie.

L’heureux Sylla, triomphant ainsi de tous les obstacles, ne voulut point quitter l’Asie, sans venger le massacre des Romains. Les contributions qu’il exigea des villes rebelles, monterent à des fournies immenses. Il distribua par-tout ses légions ; il fit donner à chaque soldat seize drachmes ([5]) par jour, outre le logement & la nourriture. Ces sunestes exemples annonçoient la chute de la discipline. « On vit alors, pour la premiere sois, dit Salluste, une armée romaine prendre le goût du vin & des femmes, le goût des statues, des tableaux, des vases ciselés ; en dépouiller les particuliers, & les villes, & les temples ; piller enfin le sacré & le profane ». Cet esprit de rapacité s’accrut tous les jours.

XXII.

Retour de Sylla. Ses proscriptions, sa dictature, sa mort.

An de Rome
670.
Retour de Sylla à Rome.

PLUS de deux cens mille hommes étoient en armes, pour s’opposer à Sylla qui revenoit en Italie. Il arriva n’ayant qu’une armée d’environ quarante mille hommes. Mais ses soldats le chérissoient, & il avoit le talent d’attirer les autres dans son parti. Céthégus, Verrès, Pompée, d’autres personnages considérables, toute une armée consulaire se rangerent fous ses drapeaux. Il échauffoit les cœurs, il inspiroit la confiance. Crassus, qu’il envoyoit faire des levées, lui demandant une escorte, parce qu’il falloit traverser un pays occupé par les ennemis : *Je te donne pour escorte,* dit Sylla, *ton pere, ton frere, tes proches, indignement égorgés, & dont je poursuis La vengeance.* Ces paroles firent voler Crassus, & la commission fut remplie avec succès. Après avoir remporté plusieurs victoires sur ses ennemis, Sylla se fit abhorrer par ses proscriptions.

Ses cruautés.

Quelqu’un lui disant : « Nous ne demandons pas grace pour ceux que vous êtes résolu de faire mourir ; mais du moins tirez d’inquiétude ceux que

vous voulez sauver » : *Je ne sais pas encore,* répondit-il, *à qui j'accorderai la vie. – Hé bien,* répliqua-t-on, *nommez ceux que vous voulez exterminer.* Le lendemain parut une liste de quatre-vingts proscrits, dont les premiers étoient Carbon & le jeune Marius, actuellement consuls ; le surlendemain, une autre lifte de deux cens vingt, & une autre pareille le jour suivant. Enfin le tyran déclara au peuple qu'il ne pardonneroit à aucun de ses ennemis.

Détail sur ses proscriptions.

L'esclave fut invité, par des récompenses, à tuer son maître, le fils même à tuer son pere : la tête d'un proscrit étoit payée deux talens : on confisquoit les biens ; on punissoit jusqu'aux générations à naître ; car les petits-fils de ces malheureux étoient condamnés, comme infâmes, à ne posséder aucune charge. Rome les provinces se changerent en boucheries pour une foule de citoyens, dont plusieurs ne furent immolés, que parce qu'on en vouloir à leur dépouille. *C'est ma terre qui me proscrit,* s'écria un certain Aurélius, homme paisible, éloigné de toute affaire.

Marius ne pouvant plus défendre Préneste, où il s'étoit retiré, convint avec un ami de se donner mutuellement la mort : lis se perçerent de leurs épées. Carbon, l'autre consul, avoir quitté l'Italie. Pompée le poursuivit, le vit prosterné à ses pieds, & ordonna son supplice, quoique Carbon eût des droits a sa reconnoissance. Ainsi les Romains vengeoient les uns sur les autres tant de peuples écrasés par leur ambition.

An de Rome
672.
Sylla dictateur perpétuel.

La république n'existoit plus : un seul étoit maître de tout ; l'epée faisoit son titre & le soutenoit. Sylla en voulut un plus respectable. Comme le nom de roi auroit excité l'horreur des Romains, il fit proposer au peuple de nommer un dictateur sans limitation de tems, pour réparer les maux de l'état, s'offrant à remplir cette charge, si on vouloir la lui confier. C'étoit se nommer lui-même avec adresse, en sauvant les apparences. Les suffrages

du peuple établirent un vrai despotisme perpétuel, puisqu'il n'y avoit pas de pouvoir au monde plus arbitraire que celui d'un dictateur.

Ses loix.

Sylla fit des loix très–sages, quand il se trouva maître absolu. Il réprima le meurtre & les violences ; il rendit au sénat les tribunaux ; il y incorpora trois cens chevaliers, pour remplir les vuides que la guerre & les proscriptions y avoient occasionnés ; il régla qu'on ne parviendroit à la préture qu'après avoir été questeur, & au consulat qu'après avoir exercé la préture ; il prescrivit dix ans d'intervalle d'un consulat a l'autre, selon les anciennes loix, il resteignit la puissance tribunitienne, en désendant aux tribuns de se mêler de la legislation, en ordonnant qu'ils fussent tirés du sénat, & qu'ils ne pussent prétendre à une dignité supérieure.

An de Rome
674.

Sa fin.

On n'imagineroit point qu'après avoir fait périr cent mille citoyens par les armes, quatre-vingt-dix sénateurs, & plus de deux mille six cens chevaliers, par les proscriptions, Sylla voulût & osât abdiquer la dictature. Il le fit ; il déclara même qu'il étoit prêt à rendre compte de sa conduite. On le vit ensuite se promener dans la place sans licteurs, avec un petit nombre d'amis. Mais il avoit affranchi & élevé au rang de citoyens dix mille esclaves ; il avoit donné des terres dans les colonies à ses vieux soldats ; il avoit répandu les bienfaits sur ses partisans, eux seuls étoient en possession des emplois civils & militaires. Les défenseurs ne pouvoient donc lui manquer, & la terreur de son nom lui servoit de gardes. Cependant le jour qu'il abdiqua, un jeune homme eut l'insolence de l'insulter par ses discours. Sans rien répondre, Sylla dit seulement : *Ce jeune homme sera cause qu'un autre, dans une place telle que la mienne, ne pensera point a la quitter.* Les plaisirs & la débauche, auxquels il se livra ensuite plus que jamais, lui attirerent une maladie pédiculaire, dont il mourut âgé de soixante ans. Il

conserva jusqu’à la fin l’activité de son génie, s’occupant encore des affaires publiques, & travaillant à ses mémoires, ouvrage curieux qui n’existe plus.

XXIII.

Sertorius, Spartacus, Pompée.

Sertorius,

SERTORIUS relevoit le parti de Marius en Espagne. Il étoit grand capitaine, grand politique, vertueux autant qu'on peut l'être au milieu des vices & des sactions. Après avoir essuyé beaucoup d'infortunes, il se retira chez les Lusitaniens, qui lui confierent le commandement de leurs troupes. Avec une petite armée, il soutint une guerre opiniâtre contre plusieurs généraux romains, qui commandoient plus de cent mille hommes. L'art des campemens, les marches savantes, les stratagêmes, les attaques brusques, faites à propos sans rien hasarder, la discipline jointe au courage, l'admiration & la confiance qu'il inspiroit à ses soldats, sembloient augmenter ses forces dans toutes les occasions.

An de Rome 680.	Sa fin.

Métellus, un des lieutenans de Sylla, lui ayant fait la guerre sans succès, on envoya Pompée en Espagne après la mort du dictateur. Sertorius venoit d'être renforcé par une armée entiere, sous les ordres du factieux Perpenna, qui, cherchant à s'établir dans le pays fut contraint par ses soldats de se joindre a cet illustre général. Pompée & Métellus réunis ne purent jamais le vaincre. Le dernier n'eut pas honte de mettre sa tête à prix. Cent talens & vingt mille arpens de terre devoient être la récompense de

l’assassin, & cette politique de brigands exposoit Sertorius à mille trahisons. Il devint sévere ; une conspiration se forma autour de lui. Perpenna en étoit le chef, & le fit lâchement égorger dans un festin.

Mort de Perpenna.

Avec Sertorius tomba toute la force de son parti. Le traître Perpenna, en s’emparant du commandement, ne fit que rendre la victoire facile à Pompée. Il voulut racheter sa vie par une nouvelle trahison : il offrit au vainqueur les papiers de Sertorius, où l’on découvriroit ses liaisons avec les principaux de Rome. Pompée brûla les papiers, & ordonna le supplice de Perpenna. Ensuite il érigea un monument fastueux de ses exploits : il se vantoit par l’inscription d’avoir fournis huit cens soixante & seize villes, depuis les Alpes jusqu’aux extrémités de l’Espagne. Ne cherchons pas d’autre preuve de la vanité de ce fameux capitaine, qui mérita peu le nom de grand homme, malgré ses succès, & qui voulut toujours être sans égal.

Conduite de Pompée en Espagne.

Guerre de Spartacus,

Rome accoutumée à vaincre les nations, mais déjà vaincue par leurs vices & leurs richesses, eut encore à soutenir une guerre aussi dangereuse qu’humiliante contre ses propres esclaves. On exerçoit malgré eux au métier de gladiateur un nombre de ces infortunés, que l’injustice du fort avoit réduits en servitude, la plupart Gaulois ou Traces. Soixante & dix-huit rompirent leurs chaînes, ayant pour chef Spartacus, Trace, d’un mérite bien supérieur à sa fortune. Quelques milices envoyées contr’eux furent défaites ; un préteur reçut le même affront à la tête de trois mille hommes. Ces premiers succès attirerent d’autres esclaves. La troupe de Spartacus devint une armée nombreuse, & si formidable, qu’on fit marcher les deux consuls & un préteur pour la combattre. Il les vainquit tous trois avec d’autant plus de gloire, que les Gaulois, s’étant séparés de lui, venoient d’être taillés en pièces par les Romains.

An de Rome
682.
Spartacus vaincu.

Déjà il menaçoit Rome ; il pouvoit l'assiéger avec cent vingt mille esclaves soldats. Enfin Crassus, l'un des meilleurs généraux de la république, fut chargé de cette guerre. Spartacus, forcé par les esclaves d'en venir à une action décîsive, se conduisit avec autant d'habileté que de valeur. Il tua son cheval au moment que la bataille alloit commencer : *Je n'en manquerai pas,* dit-il, *si je suis vainqueur ; je n'en aurai pas besoin, si je suis vaincu.* La victoire balança long-temps. Les esclaves furent battus ; & ce héros, couvert de blessures, expira dans la mêlée. Les rebelles perdirent quarante mille hommes. Cinq mille fuyards se rallient ; Pompée les défait sans peine. Comme s'il avoit sauvé la république, il écrit au sénat : *Crassus a remporté une victoire sur les esclaves ; mais j'ai coupé jusqu'aux racines de la rebellion.*

Accrossement du pouvoir de Pompée.

Cet ambitieux citoyen tournoit tout à son avantage ; il éblouissoit la multitude, en exagérant ses services ; il vouloit qu'on le crût nécessaire, afin de se rendre tout-puissant ; & il persuada ce qu'il vouloit. Nommé consul, n'ayant que trente-quatre ans, il abolit les meilleures loix de Sylla ; il rendit aux tribuns leur ancien pouvoir ; il devint l'idole du peuple, dont il flattoit les préjugés. Des milliers de pirates, sortis des côtes de Cilicie, infestoient les mers, pilloient jusqu'aux temples, désoloient les provinces, ruinoient le commerce & répandoient la famine. On ne voit que Pompée qui puisse les vaincre. La commission étoit pour trois ans. Les pirates furent détruits ou dissipés en quatre mois. L'enthousiasme populaire augmenta en faveur du général. S'il n'abusa point de sa puissance, c'est qu'il craignoit le soupçon de tyrannie.

XXIV.

Fin de la Guerre de Mithridate.

Conduite de Mithridate après le départ de Sylla.

DEPUIS le départ de Sylla, Mithridate avoit recommencé deux fois la guerre contre Rome. Nicomede, roi de Bithynie, ayant légué son royaume à la république, vers le temps où Sertorius se signaloit en Espagne, le roi de Pont résolut d'enlever la Bithinie à ce peuple ambitieux. Instruit par l'expérience, il bannit de son armée le faste asiatique ; il y substitua les armes & la discipline des Romains ; enfin il s'étoit formé des soldats, & il étoit grand capitaine.

Lucullus en Asie,

On envoya contre lui les deux consuls, Cotta & Lucullus. Ce dernier réunissoit au goût des lettres & des sciences tous les talens militaires. Il avoit servi en qualité de questeur fous Sylla. Il débuta comme un grand homme. Il mit un frein à l'avidité des financiers & à la licence des troupes ; il sauva son collegue, battu par Mithridate ; il fit lever à ce prince le siege de Cyzique ; il le chassa de la Bithynie, & ensuite de son royaume. C'est alors que le monarque cruel donna ordre d'empoisonner ses sœurs & ses femmes, la fameuse Monime en particulier, de peur qu'elles ne tombassent entre les mains du vainqueur.

An de Rome
684.

S’étant retiré chez Tigrane, roi d’Arménie, son gendre, il l’engagea dans sa querelle. Lucullus passe l’Euphrate & le Tigre sans peine, parce qu’on ne le croyoit pas allez hardi pour le tenter. Il marche aux Arméniens, vingt fois plus sorts que lui par le nombre. Quelqu’un observant que ce jour-là étoit de mauvais augure, marqué comme tel dans le calendrier : *Hé bien,* dit-il *j’en serai un jour heureux.* En effet, il tailla en pieces les ennemis. L’année suivante, il passa le mont Taurus. Tigrane & Mithridate étoient réunis : il les attaqua & les mit en suite.

Lucullus, avec des qualités sublimes, n’avoit pas le talent de se faire aimer. Officiers & soldats souffroient d’autant plus impatiemment sa hauteur, sa sévérité pour le maintien de la discipline, que les mœurs corrompues se portoient davantage à la licence. Les troupes se mutinerent plusieurs fois. Tigrane & Mithridate, profitant des conjonctures, rentrerent dans leurs royaumes. Une armée romaine fut entiérement défaite, & Lucullus se vit abandonné de ses soldats, lorsqu’il s’empressoit de réparer ces malheurs.

An de Rome
687.
Pompée envoyé à la place de Lucullus.

Dans cette circonstance si favorable à Pompée, le tribun Manilius propose de rappeler Lucullus, & d’accorder à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate & Tigrane, en lui laissant tout le pouvoir que la loi Gabinia lui avoit donné. Les plus zélés citoyens jetterent un cri d’indignation. Mais César, qui flattoit la multitude pour s’élever lui-même au-dessus des loix ; Cicéron, alors préteur, qui avoit besoin de l’amitié de Pompée, d’autres personnages illustres, conduits par des motifs particuliers, ou éblouis par la réputation de ce général, soutinrent la loi de Manilius.

De quelle maniere Pompée parut recevoir cette nouvelle.

On voit ici combien les souplesses de l’ambition sont quelquefois basses & grossieres. Pompée avoit mis tout en œuvre pour le succès de cette affaire, Quand il en reçut la nouvelle, il couvrit sa joie d’une apparence de douleur. « Ne jouirai-je donc jamais du repos, disoit-il ? ne pourrai-je vivre dans la retraite avec une épouse chérie ? Heureux les hommes qui passent des jours tranquilles au sein de l’obscurité ! » Cette hypocrisie choqua même ses amis ; mais le vulgaire en fut vraisemblablement la dupe.

Sa conduite à l’égard de Lucullus.

Si Pompée avoit été digne de sa fortune, il auroit du moins respecté le mérite & les services de Lucullus. Il assecta au contraire de l’humilier, de le décrier sans ménagement. A l’entendre, Lucullus n’avoit eu que des succès faciles, & ne s’étoit proposé que les richesses pour fruit de la guerre. Celui-ci blessé des propos injurieux de son rival, lui reprochoit, avec plus de raison, de vouloir s’approprier toute la gloire d’autrui, de rechercher le commandement contre des ennemis déjà vaincus, & de venir à la fin de chaque guerre enlever au général l’honneur de la terminer. Une entrevue qu’ils eurent ensemble, aigrit leur animosité mutuelle. On décerna cependant le triomphe à Lucullus ; car ses victoires ne pouvoient être oubliées.

Maniere dont vécut Lucullus après son rappel.

Il passa le reste de sa vie dans une retraite voluptueuse, mais consacrée à l’étude & au commerce de l’amitié. Personne n’avoit porté aussi loin que lui la magnificence & le luxe, qui, après les conquêtes d’Asie, devoient changer entiérement les moeurs de Rome. Son maître-d’hôtel l’ayant fait servir, un jour qu’il mangeoit seul, moins somptueusement qu’à l’ordinaire, *Ne savois-tu pas,* lui dit-il en se fâchant, *que Lucullus devoit souper aujourd’hui chez Lucullus ?* Voilà un des plus grands hommes de la république métamorphosé, pour ainsi dire, en un satrape de Perse.

Fin de Mithridate,

Mithridate affoibli par tant de pertes, abandonné de ses alliés, succomba bientôt fous les efforts d’un ennemi trop supérieur. Il s’enfuit & gagna le Bosphore. Son courage ne l’abandonna point. Il méditoit de porter la guerre jusqu’en Italie, & de suivre les traces d’Annibal, lorsque Pharnace, son fils, excita contre lui une révolte. Le roi, assiégé dans un château par les rebelles, se perça de son épée, après avoir essayé inutilement le poison. Toujours environné d’ennemis domestiques, il eut la gloire de résister près de trente ans aux Romains. A la nouvelle de sa mort, leur joie éclata en transports immodérés, & Pharnace obtint le royaume du Bosphore pour récompense de son parricide.

XXV.

Conjuration de Catilina. Triumvirat de Pompée, Crassus & César.

Conjuration de Catilina,

AVANT le retour de Pompée, peu s’en fallut que Rome ne fût ensevelie fous ses ruines, par la scélératesse d’une partie de ses citoyens. Catilina, d’une naissance illustre, génie sougueux que nulle entreprise n’effrayoit, capable cependant d’une dissimulation artificieuse, abymé de dettes, noirci de crimes, n’ayant que la ressource du désespoir, forma le projet d’exterminer les sénateurs, & de s’emparer, comme Sylla, de l’autorité souveraine. Les débauchés, les mécontens, les ambitieux entroient en foule

dans son parti. Il falloit un grand génie pour sauver la république : la gloire en étoit réservée à Cicéron.

An de Rome
690.
Elle est dissipée.

Cet orateur admirable veilloit sur la république, & rien n'échappoit à sa prudence. Il dévoile au sénat tout le complot, Catilina fort de Rome, après avoir été confondu par l'éloquence de l'orateur. Les autres chefs de la conspiration sont arrêtés, convaincus, condamnés à mort par un décret du sénat, & exécutés de nuit dans les prisons. On marche contre Catilina, qui, avec une troupe de rebelles, alloit soulever la Gaule ; on l'attaque, il se défend avec valeur. Vaincu sans ressource, il se jette au fort de la mêlée, & y meurt percé de coups. C'étoit un de ces hommes nés pour faire de grandes choses, qui, esclaves des passions, ne semblent plus être capables que de grands crimes.

Caractere de César.

Jules-César, gendre de Cinna, se préparoit en silence à de vastes entreprises. La mollesse, la parure, le libertinage, n'annonçoient dès sa jeunesse qu'un homme de plaisirs, dont Rome n'avoit rien à espérer, ni rien à craindre. On le dépeignit comme tel à Sylla, pour le sauver de la proscription. Le dictateur en jugea mieux : *Ne voyez-vous pas*, dit-il, *dans ce jeune homme plus d'un Marius ?* César s'enfuit alors. Dès qu'il put entrer dans la carrière de l'ambition, il y parut avec tous les avantages de l'éloquence & d'une profonde politique.

N^o^ 39

Son ambition.

Pour s’attacher le peuple, il épuisa son patrimoine en profusions, en spectacles. il acheta impunément les dignités, il ranima les restes du parti de Marius. Toute son ame se portoit aux honneurs & à la gloire. Lisant un jour la vie d’Alexandre : *Hélas !* dit-il les larmes aux yeux, *Alexandre avoit conquis à mon âge tant de royaumes, & moi je n’ai rien fait encore de mémorable !* Une autre sois, traversant une petite bourgade des Alpes, & entendant quelqu’un de sa suite demander d’un ton moqueur, si l’on briguoit aussi les charges en cet endroit, il répondit : *J’aimerois mieux être ici le premier, que le second à Rome.*

An de Rome
691.
Pl. XXXIX.
Triomphe de Pompée dans Rome, à l’imitation de celui de Paul-Emile,

Le triomphe de Pompée, différé pendant plusieurs mois, pour avoir le tems d'en rassembler tout l'appareil, se célébra enfin le 28 & le 29 septembre ; le dernier de ces deux jours étoit celui de la naissance du triomphateur. On prit deux jours pour cette pompe, à cause de la multitude immense des dépouilles, & des monumens de la gloire de Pompée, qui dévoient en faire l'ornement. Les richesses qui furent étalées dans ce triomphe ont quelque chose de prodigieux, & elles ajouterent un nouveau degré au luxe & à la corruption des moeurs romaines ; particuliérement en ce qui regarde les pierreries, qui, jusques-là avoient été peu connues dans Rome. En genre de curiosité naturelle, l'arbre d'ébene qui n'avoit jamais été vu à Rome, y parut pour la premiere fois. Dans ce triomphe, les gratifications faites par le triomphateur aux officiers & aux soldats étoient exprimées sur un tableau, que l'on fit passer en pompe. A tout cet étalage d'opulence se joignoit un appareil plus militaire ; des charriots remplis d'armes de toute espece, des éperons de vaisseaux, une grande multitude de prisonniers de guerre, non chargés de chaînes, mais laissés à leur liberté, & équipés chacun à la mode de sa nation. Immédiatement avant le char du triomphateur, marchoient les rois, princes & grands seigneurs, qui avoient été pris par les armes, ou donnés en ôtage, au nombre de trois cens vingt-quatre ; enfin paroissoit Pompée lui-même, sur un char tout brillant de pierreries, revêtu d'une casaque militaire, que l'on disoit être celle d'Alexandre. Ce dernier triomphe confirma pleinement à Pompée, le surnom de *Grand* ; tout le peuple assemblé le lui donna par acclamation, & il étoit en effet alors le plus grand des Romains. On remarquoit comme une gloire singuliere & unique, que dans les trois triomphes il avoit fait passer successivement fous les yeux des Romains les trois parties du monde connu ; car l'Afrique lui avoit fourni la matiere de son premier triomphe, l'Europe du second, & l'Asie du troisiéme : ensorte que ses victoires sembloient embrasser tout l'univers.

An de Rome
693.
Rivalité entre Pompée & Crassus.

Pompée, de retour à Rome, accoutumé au commandement & aux succès, ne vouloit souffrir, ni supérieur, ni égal. Il trouva dans Crassus un adversaire, à qui des richesses prodigieuses attachoient une infinité de partisans. Ces deux rivaux se haïssoient ; la balance flottoit entr'eux dans le sénat. César voulant être consul, ayant besoin de l'un & de l'autre, les réconcilia, & vint à bout, par cette union, de cimenter son intérêt de tout leur crédit.

Politique de César.

A peine César eut-il obtenu le consulat, par le moyen de Pompée & de Crassus, qu'il proposa une loi agraire, pour se rendre le peuple plus favorable. Il donne sa fille en mariage à Pompée, de peur que les républicains zélés ne lui enlevent cet appui. Craignant le zele & l'éloquence de Cicéron, il procure le tribunat au séditieux Clodius, ennemi mortel de l'orateur. Enfin il se fait donner pour cinq ans le gouvernement des Gaules & quatre légions, prévoyant que le pouvoir militaire le mettroit en état d'exécuter tous ses desseins.

Exil de Cicéron.

Bientôt après, Clodius propose une loi, pour déclarer criminel d'état quiconque a fait mourir un citoyen avant le jugement du peuple. C'etoit une batterie dressée contre Cicéron. Les complices de Catilina avoient été mis à mort, sans que le peuple eût prononcé leur jugement ; mais Cicéron n'avoit agi que par l'ordre du sénat, & la nécessité des conjonctures justifioit sa conduite. Dès qu'il se vit attaqué, la foiblesse de son caractere trahit son génie. Abattu, suppliant, en habit de deuil, il sollicita du secours & n'en trouva point. L'ingrat Pompée lui ferma sa porte. Cicéron prévint le décret de son exil, il se retira en Grece. Mais Pompée le fit bientôt rappeler par un motif d'intérêt. Il fut comblé d'honneurs à son retour ; il traversa l'Italie comme en triomphe : on rebâtit ses maisons aux frais de l'état.

Augmentation du pouvoir des Triumvirs.

Comme les triumvirs avoient besoin les uns des autres, ils s’unirent par de nouveaux engagemens. Pompée & Crassus obtinrent le consulat & des gouvernemens considérables pour cinq années. Les amis de César n’y consentirent qu’en le faisant continuer, pour cinq ans aussi, dans son gouvernement des Gaules. Ces trois généraux furent autorités à lever autant do troupes, & à exiger des rois & des peuples alliés de Rome, autant d’argent & de secours qu’ils le jugeroient convenable.

An de Rome
700.
Fin de Crassus,

Crassus, qui accumuloit trésors sur trésors, qui disoit qu’un citoyen n’étoit point riche, s’il n’avoit de quoi entretenir une armée, se hâta de passer en Asie, où il espéroit d’assouvir là cupidité. Après avoir pillé le temple de Jérusalem, il s’engagea dans une expédition imprudente contre les Parthes, sans aucun autre motif de guerre que leurs richesses. L’armée romaine fut taillée en pieces, & Crassus tué avec son fils. Il avoit tenu la balance entre César & Pompée : sa mort devoit exciter la discorde. On ne voyoit à Rome que sactions, que désordres de toute espece. Tout s’y vendoit publiquement, la violence accompagnoit la brigue. Milon tua Clodius, & ce meurtre fut un signal de combat.

XXVI.

Conquête des Gaules. Pompée se brouille avec César. Guerre civile.

Succès de César dans la Gaule.

CESAR, en moins de dix ans, avoit dompté les Helvétiens, vaincu Arioviste, un des rois de Germanie, subjugué les Belges, réduit en province romaine toute la Gaule, & porté la terreur de ses armes jusques dans la Grande-Bretagne. On compte parmi ses exploits huit cens places prises, trois cens peuples assujettis, trois millions d'hommes défaits en plusieurs batailles. Les Gaulois étoient pleins de courage, mais divisés. en petits états, sous des chefs qui avoient peu d'autorité. Il les assujettit, non-seulement par sa valeur & par ses talens militaires, mais par son adroite politique, en fomentant leurs dissentions, & les armant les uns. contre les autres.

Intrépide, sobre, infatigable, toujours prêt à combattre, toujours attentif aux affaires, en même-temps qu'il poursuivoit les ennemis, il veilloit sur les intrigues de Rome. Il répandoit l'or à pleines mains pour acheter les suffrages, pour se faire des créatures.

Cause de la guerre civile.

Le terme de son gouvernement approchoit. En lui ôtant le commandement militaire, on l'eut remis au niveau des citoyens. C'étoit

l’espérance de Pompée, qui sollicitoit fous main son rappel. Mais le tribun Curion, vendu à César, proposa, ou de continuer, ou de révoquer ces deux généraux, tous deux également capables d’inspirer de l’inquiétude à la république. César offrit d’abdiquer, pourvu que son rival abdiquât. Celui-ci, persuadé que les troupes de César abandonneroient leur général, portoit sa confiance jusqu’à dire, qu’*il n’avoit qu’à frapper la terre du pied, pour en faire sortir une armée.*

Après quelques négociations, il rejetta tout accommodement, & rendit inévitable la guerre civile. De son côté étoient les consuls & le sénat ; de l’autre, le peuple & une armée victorieuse, fous les ordres du plus grand capitaine qui fut jamais.

An de Rome
704.
César au bord du Rubicon.

On avoit déclaré César ennemi de Rome, s’il refusoit de quitter le commandement ; on avoit chargé Pompée de la défense de la république, quoiqu’il ne fût pas consul. Quand César fut au bord du Rubicon, petite riviere qui sépare la Gaule Cisalpine du reste de l’Italie, il hésita : *Si je ne passe point,* dit-il, *je suis perdu ; si je passe, de quels malheurs Rome est menacée !* Mais réfléchissant sur la haine de ses adversaires, il s’écrie : *Le sort en est jetté.* Il passe la riviere, court s’emparer de Rimini, répand l’alarme jusques dans Rome. Le sénat déclare qu’il y a *tumulte,* c’est-à-dire, que la ville est en danger, & que les citoyens doivent tous prendre les armes.

Ses succès.

An de Rome
705.

Rien n’étoit prêt contre un ennemi si actif & si redoutable. Pompée abandonne la ville & l’Italie. César, après s’être emparé du trésor public, va soumettre l’Espagne, où le parti contraire étoit puissant. Il revient

victorieux. Il poursuit son rival en Macédoine, il remporte à Pharsale une victoire *dé*cisive. Le vainqueur trouva dans le camp ennemi tout l'attirail d'un luxe asiatique. Il jetta au feu les papiers de Pompée, sans en lire aucun. *J'aime mieux*, dit-il, *ignorer des crimes, que d'être obligé de les punir.* Il soupira profondément, à la vue du champ de bataille couvert de morts ; & du moins il s'efforça de réparer, par sa clémence, les maux qu'il avoit faits malgré lui.

Sort de Pompée après la bataille de Pharsale.

Ce fameux Pompée, si long-tems le maître de la république, maintenant vaincu, fugitif, errant au hasard, prend enfin la route de l'Egypte, où il avoit rétabli Ptolémée-Aulete, détrôné par les Alexandrins. Il se flattoit d'éprouver la reconnoissance du jeune Ptolémée, fils & successeur d'Aulete. Mais l'infortune laisse peu d'amis. César le poursuivoit avec ardeur. La cour d'Egypte balança sur le parti qu'on devoit prendre, On suivit le conseil de Théodote, lâche rhéteur, qui persuada une trahison & un meurtre, comme le seul moyen de plaire à César. On assassina Pompée, en lui tendant les bras pour le recevoir. On présenta sa tête à son ennemi ; mais au lieu de la joie qu'on attendoit, il ne témoigna que de l'indignation & de la douleur.

Autres exploits de. César,

Cléopâtre, sœur & femme du roi d'Egypte, avoit droit de partager avec lui la couronne, selon les dispositions de leur pere. Elle soutenoit ce droit par les armes. César la mit sur le trône. Il courut les plus grands périls dans la guerre d'Alexandrie, qui coûta la vie au roi ([6]). Il marcha ensuite contre Pharnace, fils de Mithridate & roi du Bosphore, dont les conquêtes s'étendoient en Asie. Il rendit compte en trois mots de son expédition : *Je fuis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

Pendant son séjour en Egypte, où un amour imprudent lui avoit fait négliger ses intérêts, les fils de Pompée, Caton, Scipion, & d'autres républicains, avoient rassemblé des forces en Afrique, où ils se préparaient

à une vigoureuse défense. Ayant passé la mer, il gagna coup sur coup trois batailles.

Mort de Caton, d’Utique.

Caton avoit inutilement conseillé de ne point courir les risques d’une défaite. Renfermé dans Utique, il sembloit y faire revivre le sénat de Rome & la liberté. Ses espérances s’évanouissent bientôt. Il voit le découragement répandu partout ; il invite ses amis à prendre la suite, ou à implorer la clémence du vainqueur. Pour lui, résolu de ne point survivre à la liberté de sa patrie, après avoir conversé tranquillement avec deux philosophes, & avoir lu le dialogue de Platon sur l’immortalité de l’ame, il essaie la pointe de son épée, & dit : *Je suis enfin mon maître.* Il s’endort ; il se perce à son réveil. On accourt au bruit, on panse sa blessure ; il la rouvre lui-même, & expire. César, à cette nouvelle, s’écria : *O Caton, je t’envie ta mort, puisque tu m’as envié la gloire de te conserver la vie !*

Sa vertu outrée.

Si Caton n’avoit pas été enthousiaste dans la vertu, & qu’au lieu de heurter avec rudesse les moeurs de son siécle, il eût cherché, par des moyens praticables, à en corriger les désordres, son patriotisme & sa grandeur d’ame auraient pu produire beaucoup de bien ou empêcher beaucoup de mal : mais sa rigidité fut rarement utile, quelquefois pernicieuse. Ce n’étoit plus le tems des Fabricius. On reproche aussi à Caton des excès de singularité, qui annoncent moins de raison que de caprice ou d’enthousiasme. Il affectoit de se montrer en public sans les vêtemens ordinaires, pour s’accoutumer, disoit-il, à n’avoir honte que de ce qui est véritablement honteux,

XXVII.

César maître de la république. Sa mort.

Honneurs accordés à César.

Les honneurs prodigués à César, après son retour, prouvent assez qu'il n'y avoit plus qu'une ombre de république. On remercia solemnellement les dieux de ses victoires ; on prolongea sa dictature pour dix ans, & ensuite pour toute sa vie ; on lui donna le titre de réformateur des moeurs ; on déclara sa personne sacrée & inviolable ; on mit sa statue dans le Capitole à côté de celle de Jupiter, avec cette inscription sacrilége : *A César demi-dieu.* On lui décerna quatre triomphes en un mois, où furent étalés des vases d'or & d'argent estimés soixante-cinq mille talens.

Son gouvernement.

La douceur de César, son application au gouvernement & la sagesse de ses loix, étoient les meilleurs moyens de colorer ses entreprises ambitieuses. Il rétablit l'ordre dans Rome ; il y attira des citoyens ; il ranima la population par des récompenses ; il réprima les excès du luxe ; il borna la durée des gouvernemens à un an pour les préteurs, & à deux pour les consulaires.

Il réforme le calendrier.

En qualité de souverain pontise, il réforma le calendrier, où les pontifes, soit par ignorance, soit par intérêt, avoient mis une affreuse confusion. L'année étoit de douze mois lunaires : on devoir intercaler de deux en deux ans un mois de vingt-deux ou de vingt-trois jours, alternativement ; mais on faisoit l'intercalation, ou on l'omettoit au gré des circonstances, tantôt pour

abréger, tantôt pour prolonger le tems des magistratures. Ainsi tout ordre étoit renversé. Sosigene, astronome d'Alexandrie, porta la lumiere dans ce chaos ; & César établit l'année solaire de trois cens soixante-cinq jours, avec un jour d'intercalation au bout de quatre ans. La premiere année, il fallut, outre le mois intercalaire, ajouter soixante-Sept jours.

Sa conduite en Espagne & à son retour.

Les deux fils de Pompée ayant relevé leur parti en Espagne, César y accourut, & porta le dernier coup à la liberté, par sa victoire de Munda. On le vit rentrer à Rome en triomphe, comme s'il eût vaincu les ennemis de la république. Alors, nommé dictateur perpétuel & empereur, il travailla plus que jamais à & concilier les cœurs & les esprits. Il renvoya même ses gardes ; il fit relever les statues de Pompée ; il augmenta le nombre des magistratures, pour multiplier les récompenses, & plusieurs de ses anciens ennemis eurent part à ses bienfaits.

An de Rome
Cause de la conspiration contre César,

Cependant les zélés républicains abhorroient une puissance destructive de la république. Le dictateur les irrita, ou par orgueil, ou par imprudence. Un jour que le Sénat en corps vint lui déférer de nouveaux honneurs, il ne & leva point de Son tribunal. Cette marque de mépris offensa même le peuple. Quelque temps après, Marc-Antoine, son collegue dans le consulat, lui offrit publiquement un diadême. On applaudit au refus qu'en fit César : mais son intention étoit de sonder les sentimens du public ; & l'on fut bientôt qu'il ambitionnoit le titre de roi, si détesté par la nation.

Chefs de cette conspiration.

La conspiration se forma. Cassius en étoit le chef. Il y engagea Marcus-Rrutus, descendant du premier consul, gendre & imitateur de Caton. César l'aimoit comme son fils, & l'avoit comblé de grâces, après lui avoir sauvé la vie. Des billets anonymes, que Brutus, alors préteur, trouva sur son

tribunal, réveillerent dans son ame les sentimens républicains : *Tu dors, Brutus,* lui marquoit-on ; *tu n'es plus le même.* Cassius acheva de le persuader par ses entretiens.

N^o 40.

Porcia, fille de Caton, épouse de Brutus, s’apperçut que son mari étoit vivement agité, & lui cachoit quelque chose d’important. Elle obtint la

confidence qu’elle souhaitoit ; elle s’étoit fait une blessure à la cuisse, pour essayer si elle pourroit soutenir la torture, en cas de besoin. *Fasse le ciel,* s’écria Brutus, *que je me montre le digne époux de Porcia !*

Mort de César.

On devoit assassiner le dictateur en plein sénat, lorsqu’il étoit sur le point de porter la guerre en Asie contre les Parthes, pour venger la défaite de Crassus. Des soupçons, des pressentimens, le firent balancer s’il se rendroit à l’assemblée. Mais s’imaginant qu’on n’oseroit pas attenter sur sa personne, il s’exposa au danger sans précaution. Les conjurés tirent leurs poignards, le percent de coups. A la vue de Brutus il s’écrie : *Et toi aussi, mon fils Brutus !* Il cesse alors de se défendre ; & se couvrant le visage de sa robe, il reçoit la mort en homme qui ne doit plus regretter la vie. Ce héros avoit cinquante-cinq ans.

Soulevement du peuple contre les meurtriers de César.

Planche XL.
Pompe sunebre & apothéose de César.

Dès que César eut expiré, ses meurtriers parcoururent la ville le poignard à la main, criant que le roi de Rome n’étoit plus. Quelques patriciens se joignirent à eux, mais le peuple ne témoigna que de la consternation & des regrets. Trompés dans leur attente, ils se retirent au capitole. Le consul Marc-Antoine fit lire le testament de César, ou quelques-uns de ses meurtriers étoient nommés avec honneur, & où le peuple romain avoit des legs considérables. La tendresse, la reconnoissance pénétrant les cœurs, il acheva de les embraser par l’éloge de ce grand homme, par le récit de ses exploits, parla peinture de ses vertus ; il déploya sa robe ensanglantée ; il montra les blessures qu’il avoit reçues de ses assassins ; car le cadavre étoit exposé pour les obseques. L’impression fut telle, que la populace en furie vouloir mettre le feu aux maisons des conjurés. Ceux-ci sortirent de Rome. César avoit joui des honneurs divins pendant sa vie, on les lui décerna encore après sa mort,

XXVIII.

Octavius. Triumvirat. Bataille de Philippes.

Octave,

UN jeune homme de dix-huit ans parut tout à coup sur la scene, pour jouer le premier rôle. C'étoit Octavius, petit-fils de Julie, soeur de César. Le dictateur, son grand oncle, l'avoit adopté en lui laissant les trois quarts de sa succession. Il étudioit l'éloquence à Apollonie sur les côtes d'Epire, quand il apprit le tragique événement qui changeoit la face des affaires. On lui conseilla de dissimuler, d'attendre, de renoncer même à l'adoption & à l'héritage. Trop ambitieux pour suivre ce conseil, il se rendit à Rome ; il se déclara l'héritier de César. Antoine ayant refusé de lui remettre l'argent du dictateur, il vendit son patrimoine pour acquitter les legs contenus dans le testament ; moyen infaillible de s'attacher le peuple, & de l'irriter contre un homme qui, en offensant le fils, paroissoit ingrat envers le pere & injuste envers la nation.

Conduite d'Antoine & d'Octave.

Antoine & Octavius se reconcilierent, se brouillerent plusieurs fois. Celui-ci vouloit venger la mort de César ; celui-là sembloit aussi le desirer, parce que la multitude le souhaitoit ; niais au fond il ne cherchoit qu'à s'agrandir. Leurs intérêts incompatibles produisirent enfin une guerre.

Cicéron moins sage que ceux qui resterent neutres, embrassa le parti d'Octavius, se déchaîna contre Antoine, & s'attira ce reproche de Brutus, qu'il *cherchoit moins la liberté de sa patrie, qu'un bon maître pour lui-même.*

Caractere de Cicéron,

Le portrait que Montesquieu a tracé de cet illustre orateur, expliquera le secret de les démarches. « Je crois, dit-il, que si Caton s'étoit réservé pour la république, il auroit donné aux choses tout un autre tour. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, étoit incapable du premier ; il avoit un beau génie ; mais une ame souvent commune. L'accessoire chez Cicéron, c'étoit la vertu : chez Caton, c'étoit la gloire. Cicéron se voyoit toujours le premier, Caton s'oublioit toujours. Celui-ci vouloit sauver la république pour elle-même, celui-là pour s'en vanter.

Tant de sensibilité à la vaine gloire est certainement d'une ame foible, que de petits motifs peuvent entraîner à de grandes fautes. D'ailleurs Cicéron, en élevant le jeune César, croyoit se ménager un appui. Ses éloquentes philippiques sont fort suspectes de passion, & n'en sont pas moins, comme celles de Démosthène, d'excellens modeles pour les orateurs, hommes d'état.

Premiers événemens de la guerre civile.

Déjà Antoine assiégeoit Décimus-Brutus dans Modene. Cicéron le fait déclarer ennemi de la patrie, s'il ne leve incessamment le siége, & s'il ne fort de la Gaule cisalpine. Le décret du sénat étant méprisé, les deux consuls, Hirtius & Pansa, reçoivent ordre de le combattre, & Octavius de se joindre à eux. Pansa est battu & tué. Hirtius périt en gagnant une bataille. Antoine, obligé de fuir, passe dans la Gaule transalpine, où commandoit Lépidus. Il se montre en habit de deuil aux soldats ; il les touche de compassion. Ces troupes le proclament leur général ; & Lépidus est ainsi forcé de se déclarer en sa saveur, pour ne pas être lui-même abandonné sans retour.

An de Rome
710.
Second triumvirat.

Après la défaite d'Antoine, le sénat avoit cessé de ménager le jeune César. On avoit donné à Décimus le commandement de l'armée. Le parti républicain se ranimoit. Octavius sentit qu'il étoit tems de lever le masque. Il unit ses intérêts à ceux d'Antoine & de Lépidus ; il marcha vers Rome à la tête d'une armée ; il se fit élire consul, quoiqu'il eût à peine vingt ans.

Conventions des triumvirs.

Brutus & Cassius s'étoient retirés, l'un en Grece, l'autre en Asie. La victoire y avoit fortifié leur parti, & l'on comptoir vingt légions fous leurs ordres. Le premier foin du jeune consul fut de les faire condamner, avec tous les meurtriers de César. Comme il ne pouvoir les vaincre sans le secours d'Antoine & de Lépidus, le décret porté contre ces derniers par le senat, fut aussi-tôt révoqué. Octavius les joignit près de Modene. Leur conférence dura trois jours. Ils convinrent de partager entr'eux le pouvoir suprême pour cinq ans, fous le nom de triumvirs ; que Lépidus demeureroit à Rome, tandis qu'Octavius & Antoine seroient la guerre aux conjurés ; qu'auparavant ils extermineroient leurs ennemis par une proscription, qui leur procureroit des fonds pour l'entretien de leurs troupes.

Proscription des triumvirs.

Il seroit impossible de peindre l'atrocité de cette proscription Les tyrans commencent par sacrifier les uns aux autres les têtes de leurs proches & de leurs amis ; Lépidus, celle de son frere ; Antoine, celle son oncle ; Octavius, celle de Cicéron, qui l'avoit trop bien sécondé. On défend, fous peine de mort, de secourir ou de cacher aucun des proscrits ; on promet récompense à quiconque les tuera, & même le droit de citoyens aux esclaves assassins de leurs maîtres. A la vue de la tête de Cicéron, tué par un tribun que son éloquence avoit sauvé, Antoine triompha de joie. Trois cens sénateurs & plus de deux mille chevaliers furent égorgés. Les richesses

étoient un crime pour ceux qu'on navoit nulle raison de haïr. Cependant les biens confisqués ne suffisant pas encore, on mit une taxe sur les meres, les filles, les parens des proscrits.

Leur conduite après ces massacres.

Rassasiés de massacres & de rapines, les triumvirs hâterent l'exécution de leur projet contre les républicains. Lépidus garda Rome. Ses deux collegues passerent en Macédoine, ou Brutus & Cassius se réunirent. Jamais il n'y avoit eu d'armées romaines aussi nombreuses, que celles qui alloient décider du fort de la république. C'étoient de part & d'autre plus de cent mille hommes, accoutumés aux combats, & animés de l'ardeur qu'inspirent l'ambition ou la liberté. Cassius vouloit éviter une bataille, parce que les ennemis, faute de vivres, devoient se détruire d'eux-mêmes. Cet avis prudent ne fut point celui de Brutus. Les soldats regardoient comme une lâcheté de ne point combattre ; ils murmuroient ; ils désertoient ; leur impatience décida les officiers & les généraux.

An de Rome
711.
Bataille de Philippes.

La bataille de Philippes, sur les confins de la Macédoine & de la Thrace, fut la ruine du parti républicain. Octavius, lâche un jour d'action autant que hardi dans le cabinet, se cacha, fous prétexte d'infirmité. Brutus mit en déroute ses légions. Mais tandis que le vainqueur poursuivoit les fuyards avec trop peu de prévoyance, Antoine enfonça & dissipa les troupes de Cassius. Celui-ci, ignorant la victoire de son collegue, se fit tuer par un de les affranchis. Les deux armées retournent dans leur camp. Celle des triumvirs est exposée à manquer de tout. Brutus alors se regle sur le plan de Cassius. Le succès en eut été infaillible, si la mutinerie des soldats ne l'avoit contraint de hasarder une seconde bataille. Il la perdit, après avoir entiérement défait l'aîle que commandoit Octavius ; & croyant la liberté anéantie, il se tua d'un coup d'épée, à l'exemple de son collegue. Ces deux généraux ont été appelés honorablement les derniers Romains.

XXIX.

Fautes d’Antoine. Bataille d’Actium.

Les triumvirs après la victoire.

ANTOINE étant en Cilicie, cita devant lui la reine d’Egypte, Cléopâtre, qui avoit tenu pendant la guerre une conduite équivoque. Cette princesse comparut, dans l’appareil d’une Vénus triomphante, & le captiva par ses charmes. Il s’endormit au sein de l’amour ; il oublia tout le reste. Octavius, uniquement occupé de ses propres intérêts, & résolu de regner seul, profita d’une passion si aveugle. Il saisit d’abord un prétexte pour se débarrasser de Lépidus, homme sans mérite, dont l’élévation étonnante sembloit n’être qu’un caprice de la fortune. Ce triumvir s’humilia devant lui, demanda la vie, & fut content de la finir dans le mépris & l’obscurité.

Fautes d’Antoine.

Antoine pouvoit seul disputer l’empire à son collegue ; il lui en facilita au contraire l’usurpation ; il se perdit lui-même par un enchaînement de fautes énormes,

Politique d’Octave.

Fulvie, épouse d’Antoine, l’avoit brouillé avec Octavîus, pour le retirer des mains de Cléopâtre. Ce fut la cause d’une petite guerre, dont Pérouse fut la victime. La réconciliation s’étoit faite, & ils avoient partagé entr’eux

toutes les provinces. Antoine quitta sans raison l'Italie, où il étoit revenu, Les Athéniens, chez qui il voulut passer l'hiver, le reçurent comme un dieu, & lui offrirent leur déesse Minerve en mariage : il récompensa leur flatterie, en exigeant deux mille talens pour la dot. Au retour d'une expédition inutile contre les Parthes, il se rend odieux & méprisable par de nouveaux excès. Il proclame Cléopâtre reine d'Egypte, de Chypre, d'Afrique, de Célé-Syrie : il prodigue les provinces & les royaumes aux enfans nés de leurs amours ; il déshonore à chaque instant le nom romain. Octavius saisit habilement les occasions de le décrier, & l'accuse enfin devant le sénat. On se détermine à la guerre. Antoine s'y prépare au milieu des baladins & des plaisirs. Plusieurs de ses amis l'abandonnent, indignés de sa conduite avec Cléopâtre. Le faste & les hauteurs, de cette reine augmentoient l'indignation.

An de Rome
722.
Bataille d'Actium & ses suires.

Les deux rivaux se déchirent par des invectives, avant de décider leur querelle par les armes. Enfin la bataille navale d'Actium fixe la destinée de l'empire. Cléopâtre avoit déterminé Antoine à combattre sur mer, quoiqu'il eût la supériorité sur terre. Elle s'ensuit avec, ses galeres pendant le combat. Son amant s'oublie lui-même, & abandonne tout pour la suivre. Octavius, ou plutôt Agrippa, son général, remporte la victoire. L'armée de terre d'Antoine, composée de dix-neuf légions & de douze mille chevaux, l'ayant attendu envain, passe sous les drapeaux du vainqueur. L'Egypte fut bientôt soumise. Antoine se tua l'année suivante à Alexandrie. Cléopâtre étoit réservée pour l'ornement du triomphe ; mais elle évita cet opprobre en mourant avec courage, soit par la piquure d'un aspic, soit par quelqu'autre poison. Ainsi le petit-neveu de César, à force de ruses & de souplesse, d audace & de cruauté, parvint à la suprême puissance ou il aspiroit dès sa jeunesse. Rome perdit pour toujours la liberté. Cette fameuse république fut anéantie. Il n'en resta qu'une ombre, qui flattoit l'orgueil des Romains.

VUE PERSPECTIVE DU GRAND CIRQUE DU ROME.

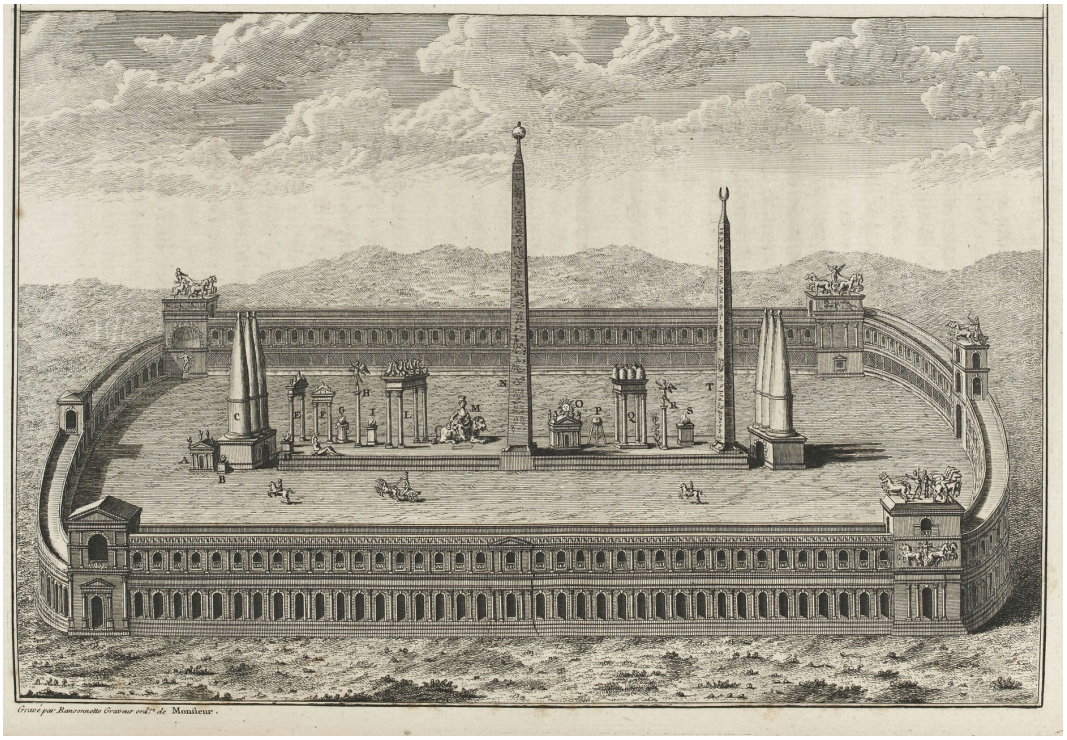

N°. 41.

Edilité d’Agrippa.

Toutes les charges avoient perdu leur lustre & leur éclat fous le gouvernement triumviral qui absorboit toute la puissance publique : & en particulier l’édilité, chargée de dépenses prodigieuses à cause des jeux qu’il falloit donner au peuple, tomba dans un tel discrédit, qu’il y eut une année qui se passa sans édiles, parce que personne ne voulut d’un titre sans pouvoir & onéreux. Agrippa entreprit de relever cette magistrature de son avilissement en la prenant lui-même, & quoiqu’il eût été consul, il ne dédaigna point une place beaucoup inférieure, persuadé qu’il n’y perdroit rien, & que la charge y gagneroit. Il s’en acquitta avec beaucoup de distinction, par des édifices publics, qu’il répara ou construisit à neuf, & tous ces ouvrages étoient ornés & décorés richement & avec goût.

Flanche XLI.
Cirque.

Le grand cirque bâti par Tarquin l'ancien, dans la vallée *Murcia*, entre le mont Aventin & le mont Palatin, fut embelli par ses soins & successivement par plusieurs empereurs. Il pouvoir contenir selon quelques auteurs 150000 spectateurs & selon d'autres jusqu'à 260000. On y représentoit des courses de chariots, des courses à cheval, des courses à pied, des combats de bêtes féroces.

Description du Cirque tant en dehors qu'en dedans.

Le dehors de cet édifice étoit décoré de deux ordres d'architecture & d'un attique ; le rez-de-chaussée étoit occupé par des boutiques ; le dedans étoit orné d'un ordre d'architecture formant un portique au premier étage, & au-dessous de cet ordre étoient les rangs de gradins pour les spectateurs. Au bas des gradins couloit un ruisseau de ou 10 pieds de largeur sur autant de profondeur, que l'on nommoit *Euripe*, dont le but étoit de défendre les spectateurs de l'approche des bêtes féroces, lors de leurs combats.

Description du stade.

Au milieu étoit le stade orné de nombre de figures, d'obélisques, de colonnes, & c. On y voyoit d'abord un petit temple *A*, dédié à Vénus, avec un autel *B*, dédié à Consus ; puis les trois bornes *C*, entre lesquelles il falloit passer en faisant le tour du stade. En avançant successivement étoit l'autel des Lares *D*, puis deux colonnes & un fronton formant l'entrée d'un temple *E ;* un autre morceau semblable, mais moins haut dédié à la déesse tutélaire *F*, avec un autel *G ;* une colonne *H*, portant la statue de la victoire ; un autre autel *I* ; quatre colonnes *L*, surmontées de dauphins, formant un temple à Neptune : la statue de Cybele assise sur un lion *M ;* un obélisque *N ;* le temple du soleil *O ;* un trépied *P ;* un bâtiment à colonnes *Q*, couronné de pierres rondes & dorées qu'on appeloit les œufs des courses, qui, posées à l'extrémité de la carriere, & se faisant appercevoir de loin, dirigeoient les

conducteurs des chariots, & leur marquoient l’endroit où il falloit tourner pour revenir au point d’où ils étoient partis. La colonne *R,* portoit une statue de la Fortune. S, étoit l’autel des grands Dieux. L’obélisque *T,* plus petit que le précédent, étoit consacré à la Lune. Les trois bornes semblables à celles *C,* terminoient le stade.

Cet édifice dura jusqu’à Antonin le pieux, & fut rasé par la suite entiérement sans qu’on sache à quelle occasion.

TROISIEME EPOQUE.

LES EMPEREURS.

I.

AUGUSTE.

An de Rome
725.
Conduite
d'Auguste après la bataille d'Actium.

AUGUSTE, (c'est le nom qu'Octavius se fit donner par le sénat,) n'avoit rien plus à cœur que d'assermir sa puissance, & en même-tems de se

garantir, par une feinte modération, des coups qui avoient précipité César dans le tombeau. Il affecte de vouloir abdiquer ; il consulte Agrippa & Mécene, ses deux confidens. Le premier, en généreux citoyen, lui conseille d'exécuter ce noble dessein ; le second, en habile courtisan, lui prouve que la sûreté de sa personne & le bien public doivent l'en dissuader. Auguste se rend à cet avis, qui sans doute, étoit le sien. Après avoir cassé tous les actes du triumvirat, & donné quelques preuves d'un sage gouvernement, il déclara qu'il remettoit au sénat & au peuple la souveraine puissance. Ses mesures étoient bien prises, & il comptoit sur un refus. On le supplia en effet de ne point quitter les rênes de la république ; on obtint qu'il se chargeroit encore pour dix ans de ce fardeau. Il se réserva d'abdiquer plutôt, si l'on pouvoit se passer de lui. Selon toute apparence, la plupart des sénateurs pénétroient ses intentions ; toute sa conduite passée les faisoit assez connoître.

Son art pour assermir son pouvoir.

Attentif à déguiser la monarchie sous les dehors du gouvernement républicain, Auguste partage les provinces avec le sénat, & lui affigne adroitement les plus tranquilles, c'est-à-dire, celles où il n'y avoit point d'armées. La force militaire demeure ainsi entre ses mains. Loin de révolter les esprits en affectant le titre de roi, il ne prend pas même la qualité de dictateur ; il se contente d'être nommé empereur ; titre honorable, mais sans pouvoir, au tems de la république. A ce titre fut attaché, comme du tems de César, le commandement des troupes, joint au droit de guerre & de paix. Revêtu de la puissance consulaire & proconsulaire ; de la puissance tribunitienne, sans être tribun ; de la censure, fous le titre de réformateur des mœurs ; du grand pontificat si considérable par l'influence de la religion, Auguste est le maître de tout, & cache son despotisme. On ajoute à ses titres celui de pere de la patrie.

Il laisse au sénat les anciennes charges, les anciennes décorations ; mais il augmente beaucoup le nombre même des sénateurs, pour y mettre des hommes esclaves de ses volontés. Il caresse & flatte le peuple, lui donne des fêtes, lui procure l'abondance, & le fait assembler à l'ordinaire pour

l’élection des magistrats ; mais il gouverne les comices & rien ne se décide qu’à son gré. Tel fut le gouvernement des empereurs. Ils agirent toujours en souverains, quoique la souveraineté semblât toujours appartenir au peuple & au sénat.

Conduite privée d’Auguste.

La conduite privée d’Auguste, sa modestie extérieure, son affabilité, ses bienfaits, lui furent sans doute fort utiles. Il savoit se plier à toutes les formes. Les perfidies & les cruautés avoient servi de fondemens à sa fortune ; il devoit en effacer le souvenir par les dehors de la vertu. Il témoigna même du respect pour la mémoire de Brutus. Un jour qu’on blâmoit devant lui l’opiniâtreté inflexible de Caton : *Quiconque*, répondit-il, *sontient le gouvernement établi, est un bon citoyen & un honnête homme.* Cette apologie de Caton tournoit à l’avantage du prince. L’historien Tite-Live célébra Pompée, sans perdre son amitié. Augusse l’appela par plaisanterie *Pompéien*, mais évita de paroître condamner des louanges conformes aux idées républicaines.

Auguste prend Agrippa pour gendre.

Marcellus, son neveu, son gendre, destiné à être son successeur, jeune prince de grande espérance, mourut infiniment regretté des Romains. Agrippa étoit loin de la cour. Auguste sentit le besoin de le rappeler, pour s’en faire un appui contre ses ennemis secrets, qui formoient des conspirations. Il lui donna sa fille Julie, la veuve de Marcellus. Selon les historiens, Mécene l’y détermina par ces paroles : *Vous avez fait Agrippa si grand, qu’il faut, ou le tuer, ou en faire votre gendre.*

Son voyage en Asie.

L’empereur ayant confié le gouvernement de Rome à Agrippa, alla visiter les provinces d’Asie. Il eut la gloire de recouvrer sans combat les drapeaux des légions de Crassus. Phraate, roi des Parthes, craignant les forces de l’empire, renvoya ces monumens d’une ignominieuse défaite ; événement

que l’on célébra comme un triomphe. Auguste, à son retour, vit le sénat & le peuple lui donner de nouvelles preuves de soumission. Il refusoit le consulat, dont il avoit été revêtu onze fois : au lieu d’un vain titre, il reçut la puissance consulaire pour toute sa vie, avec la préséance sur les consuls.

Ses loix.

Différentes loix qu’il publia en ce tems, contre le célibat, l’adultere, le divorce sans cause légitime, le luxe des tables, occasionnerent cependant des murmures, & produisirent peu de bien. Que peuvent les loix contre le torrent des vices ? En satisfaisant le goût du peuple, qui n’ambitionnoit plus que du pain & des spectacles ; en lui accordant sans cesse des jeux & des distributions de bled, Auguste se montroit beaucoup moins zélé pour les mœurs, que pour son intérêt personnel. C’étoit le moyen d’effacer le souvenir de l’ancienne liberté, & le sentiment de la servitude présente.

Il rend au sénat son lustre.

Il est singulier qu’après avoir contribué à l’avilissement du sénat, Auguste ait entrepris de lui rendre son premier lustre. L’unique moyen pour cela étoit de diminuer le nombre des sénateurs, & d’exclure ceux que leur naissance ou leur conduite rendoit indignes de ce rang. Le nombre fut réduit de mille à six cens ; la réforme se fit avec beaucoup de prudence & d’équité. Mais les moins dignes étant d’ordinaire les plus jaloux des honneurs, cette réforme donna lieu à des cabales.

Crainte d’Auguste pour sa vie.

L’empereur, toujours couvert d’une cuirasse sous sa robe, quand il paroissoit en public, s’étoit muni d’une autre défense, en s’associant Agrippa à la puissance tribunitienne, & en le désignant son successeur. Cependant, comme il temoignoit encore des inquiétudes, les sénateurs proposerent de le garder tour à tour. Le jurisconsulte Labéon, génie républicain, rompit la délibération par cette plaisanterie : *Je suis dormeur, ne comptez pas sur moi.* Il y eut des mécontens punis de mort.

Tibere épouse Julie.

Agrippa mourut au retour d'une expédition en Pannonie ; perte irréparable pour l'empire. Deux fils qu'il avoit eus de Julie, Caïus & Lucius, étoient déjà les enfans adoptifs d'Auguste, mais trop jeunes encore, & incapables d'agir. Ce prince jetta malgré lui les yeux sur Tibere, que sa femme Livie avoit eu d'un premier mari. Il l'obligea de répudier une épouse qu'il aimoit, pour épouser sa fille Julie, dont les débauches étoient publiques. Tibere obéit avec un air de satisfaction ; car la sois des grandeurs éteignoit en lui tout sentiment d'honnêteté.

Guerre avec les Germains.

Plan. XLII.
Auguste s'occupe des embellissemens de Rome,

Les Germains, peuple libre & belliqueux, donnoient de l'inquiétude à l'empire. Depuis l'invasion des Cimbres, ils avoient conçu le dessein de passer le Rhin & de venir s'établir sous un ciel plus doux. Des forêts inhabitables couvroient leur pays. Auguste passa trois ans dans la Gaule pour veiller à la fureté de cette province. Il y laissa Drusus, frere cadet de Tibere, qui pénétra en Germanie pat l'océan, & y fit quatre campagnes glorieuses. Une mort prématurée arrêta le cours de ses victoires. Tibere venoit de se signaler aussi contre les Pannoniens, les Daces, les Dalmates. Il fut envoyé en Germanie, & réprima les barbares. Le temple de Janus, qui, jusqu'au regne d'Auguste, n'avoit été fermé que deux sois, le fut alors pour la troisieme fois fous ce regne. Pendant cet intervalle, Auguste s'occupa à embellir la ville de Rome, & donna à Vitruve, célebre architecte, la conduite de ces ouvrages. On jouit d'environ douze années de paix ; ce qui, à la honte de l'humanité, est un phénomene remarquable.

N^{o} 42.

Politique intéressée d'Auguste.

On rapporte un trait frappant de la politique intéressée, qui dirigeoit toujours l'empereur. L'affranchi Licinius, un de ses hommes de confiance, financier rusé & cruel, accabloit la Gaule de vexations. Comme les taxes se payoient par mois, & que les mois de juillet & d'août, (auparavant *Quintilis & Sextilis,*) avoient changé de nom depuis peu, il en faisoit quatre mois, fous les anciens noms & fous les nouveaux, & par-là il doubloit les taxes. L'empereur ayant reçu de gran des plaintes, étoit sur le point de le punir. Licinius ouvrit son trésor : « C'est pour vous que je l'ai amassé lui dit-il ; les Gaulois pouvoient se servir de leurs richesses contre vous : prenez cet argent ». Alors le concussionnaire parut honnête homme. Plusieurs actions d'Auguste ont un air de vertu qui en impose ; mais plus on approfondit son caractere, plus on y apperçoit de fausseté.

Ses chagrins domestiques.

Au comble de la fortune & de la puissance, au milieu des honneurs divins qu'on lui rendoit servilement, Auguste éprouva enfin qu'il pouvoit être malheureux. Il trouva dans sa propre famille une source inépuisable de douleurs. Sa fille Julie, dont lui seul ignoroit les déréglemens, se prostitua avec tant de publicité, qu'il crut devoir la dénoncer au sénat & la condamner à l'exil. Sa petite-fille, de même nom, imita l'exemple de sa mere, & subit la même peine. Ses fils adoptifs, Caïus & Julius, à qui il avoit voulu servir de précepteur, répondoient mal à ses foins ; & tous deux moururent loin de lui, l'un en Asie, l'autre à Marseille.

Tibere, son gendre, s'étoit retiré à Rhodes, choqué peut-être de sa prédilection pour eux, ou irrité de la conduite infâme de Julie. Il resta sept ans comme en exil. Auguste, qui le connoissoit trop pour l'aimer, l'adopta néanmoins, parce qu'il le crut nécessaire après la mort des Césars, & le fit son successeur en le haïssant.

Conjuration de Cinna.

Un nouveau coup lui perce l'ame. Cinna, petit-fils de Pompée, conspire contre sa vie. Il l'apprend ; il flotte plusieurs jours entre le desir de la

vengeance, & la crainte de se rendre odieux par de nouvelles rigueurs. Les sages conseils de Livie le décident à pardonner. Il mande Cinna, lui reproche sa perfidie, le désigne consul, & s'en fait de la forte un ami zélé. Ce trait méritoit d'être célébré par un Corneille,

Commencement de l'ére chrétienne.

Il faut observer ici que l'ére chrétienne vulgaire commence l'an 753 de Rome. C'est l'époque de la naissance de Jésus-Christ, selon l'ancienne opinion. Les chronologistes modernes placent quatre ans plutôt cette époque, en se conformant néanmoins à l'ére vulgaire, qui doit maintenant nous servir de regle pour les dates.

Révolte en Germanie.

An de J.C.
9.
Défaite de Varus.

Tibere & Germanicus, fils du célebre Drusus, dompterent les Dalmates & les Pannoniens, dont la révolte avoit jette l'alarme dans Rome. Un de leurs chefs interrogé par Tibere sur les motifs du soulevement, répondit avec hardiesse : *C'est qu'au lieu de pasteurs pour nous déjendre, on nous envoie des loups pour nous dévorer.* Dans les transports de joie qu'excitoit cette victoire, on reçut une nouvelle accablante. Varus, qui commandoit en Germanie, s'étoit laissé surprendre par les Germains. Arminius, leur compatriote, devenu chevalier romain, mais toujours zélé pour la liberté de sa patrie, les avoit soulevés & combattoit à leur tête. Trois légions surent taillées en pieces ; le général se tua de désespoir.

Auguste en l'apprenant, se livra d'abord à une douleur pusillanime. On dit qu'il se frappoit la tête contre les murailles, en criant : *Varus, rends-moi mes légions.* Revenu de sa frayeur, il envoya Tibere contre les ennemis. En deux campagnes, la tranquillité parut rétablie. Tibere se fit honneur par sa vigilance, son exactitude à mettre en vigueur la discipline, & par une

conduite aussi prudente que celle de son prédécesseur avoit été aveugle. A son retour, il fut associé à l’empire.

Vieilless d’Auguste.

L’empereur conservoit dans la vieillesse toute l’activité de son génie, avec la passion du commandement. Il ne manquoit pas de se faire proroger sa puissance, dès qu’il approchoit du terme, affectant de tenir de la république une autorité qui la détruisoit. Il fit statuer que les ordonnances de son conseil privé auroient la même force, que si elles émanoient du sénat ; il nomma lui-même une année à toutes les charges, fous prétexte que les élections n’étoient point tranquilles. Tout, en un mot, dépendoit de lui. La peine du crime de lèse-majesté, prononcée contre les auteurs des libelles diffamatoires, prouve qu’en vieillissant il devenoit plus severe. Cette loi fut un instrument de tyrannie entre les mains de ses successeurs.

ROME TRIOMPHANTE.

N°. 43.

An de J.C.
14.
Mort d'Auguste.

Plan. XLIII.
Rome recevant l'hommage des nations étrangeres.

A l'âge de soixante & seize ans, après environ quarante-quatre ans de regne, Auguste finit sa carriere, avec plus de courage qu'il n'en avoit montré dans les batailles. Se sentant près de mourir : *N'ai-je pas bien joué mon rôle,* dit-il à ses considens ? *La piece est finie, applaudissez.* Peu d'acteurs, en effet, l'ont égalé sur le théâtre de l'ambition & de la politique. Ce fut presque toujours à force de tromper les hommes, qu'il s'éleva au-dessus d'eux. Mais en détestant son hypocrisie, & les crimes par lesquels il rendit le triumvirat exécrable, on doit avouer que Rome, devant obéir à un maître, fut heureuse de l'avoir plutôt qu'un autre ; & qu'en forçant les nations étrangeres à lui faire hommage & se ranger fous ses loix, il la rendit à jamais triomphante. En effet on vit fous son regne les peuples tremblans au seul nom des Romains toujours vainqueurs se croire honorés des dons du sénat, & des rois en recevoir leurs couronnes.

Eloges qu'Auguste a mérités.

Il éteignit le flambeau des guerres civiles ; il ramena l'abondance avec la paix ; il ranima l'agriculture ; il opposa des loix aux désordres ; il gouverna enfin plutôt en roi qu'en tyran. Une de ses maximes étoit qu'il ne faut, ni entreprendre de guerre, ni hasarder de bataille, sans avoir beaucoup à espérer & peu à craindre. Il comparoit ceux qui agissent autrement, à des hommes qui pêcheroient avec des hameçons d'or : la perte d'un seul hameçon pourroit aisément ruiner le pêcheur.

Pourquoi a-t-il été tant loué par les gens de lettres.

Les louanges flatteuses qu’il a reçues des orateurs & des poëtes, prouvent feulement qu’il favorisa les lettres & qu’il récompensoit les talens. Comblés de ses bienfaits, les Virgile, les Horace lui prodiguoient l’encens, dirai-je de la reconnoissance ou de l’adulation ? C’est à eux sur-tout qu’il doit sa renommée. Il y avoit beaucoup de politique, sans doute, à favoriser des hommes si capables d’enchanter les contemporains, & d’enlever les suffrages de tous les siécles.

II.

TIBERE.

Au de J.C.
14.
Caractere de Tibere.

CE prince, de l’ancienne maison des Claudius, âgé de cinquante-cinq ans, joignoit à beaucoup d’esprit, de capacité & d’expérience, les qualités d’une ame noire, mésiante, cruelle & perfide. La dissimulation masquoit tous ses sentimens & ne servoit qu’à les rendre plus dangereux. Ses premieres démarches le firent connoître pour un tyran aussi fourbe que sanguinaire. Auguste avoit adopté un des enfans d’Agrippa, & l’avoit ensuite relégué, parce qu’il n’apperçut en lui que les vices d’une ame féroce. Tibere le fit assassiner, & menaça l’assassin, exécuteur de ses ordres, de le dénoncer à la justice.

Sa conduite au commencement.

On le vit témoigner au sénat une déférence extraordinaire, le consulter, étendre même son pouvoir, lui transmettre le droit d'élection que le peuple exerçoit encore, du moins en apparence. Il honoroit les consuls, il respectoit les loix & les mœurs, il faisoit rendre la justice, il soulageoit les provinces ; il disoit *qu'an bon berger doit tondre & non écorcher ses brebis.* Il souffroit même patiemment les traits de la médisance & de la satire, parce que, disoit-il, *dans un état libre les pensées & les langues doivent être libres.* Cette conduite sage venoit probablement de la crainte d'être supplanté par Germanicus, qui se signaloit en Germanie. Le tyran se démasqua, dès qu'il crut pouvoir donner carrière à ses passions.

Conduite de

Germanicus ayant passé de la Germanie dans la Gaule, ou sa présence étoit nécessaire, ses légions se mutinerent en son absence. Elles l'adoroient, elles espéroient de le voir bientôt à leur tête disputer le trône à un tyran. Mais le jeune prince aimoit plus ses devoirs que la fortune. A la première nouvelle du tumulte, il court le réprimer : il trouve des furieux que ses reproches & ses prières ne touchent point. Il leve le bras pour se percer en leur présence. Tandis qu'on s'y oppose, un des rebelles lui présente son épée nue, en disant : *Celle-ci vaut mieux.* Malgré cet excès de rage, il appaise la sédition par une sage fermeté mêlée de douceur. Les soldats demandent, pour expier leur crime, à marcher contre les Germains ; ils les attaquent, les taillent en pieces. Une grande victoire remportée sur Arminius, consterna tellement ces barbares, que Germanicus se flattoit de les subjuguer en peu de tems. Tibere, dévoré de soupçons, & les dissimulant toujours, le rappela comme pour lui procurer du repos & des honneurs.

N^o 44.

Germanicus en Germanie.

Ce que
Tibere pour le perdre.

Plan.. XLIV. Mort de Germanicus.

Germanicus, à son retour, fut honoré d'un triomphe magnifique. Plus on lui témoigna généralement de vénération & d'amour, plus la haine secrette de l'empereur s'envenima contre lui. Pour éloigner un objet si odieux, & le conduire à sa perte, il l'envoya commander en Asie, où plusieurs provinces étoient agitées de troubles, & où la fidélité des légions n'étoit point suspecte. En même-tems il donna le gouvernement de Syrie à Pison, très-propre à l'exécution d'un grand crime. Tout ce qu'il falloir attendre d'un prince aimable, courageux, habile, Germanicus le fit en orient. Il rétablit la tranquillité par-tout ; il gagna les cœurs en remplissant sa commission. Mais arrivé en Syrie, il trouve Pison aussi indocile & arrogant, que les étrangers étoient fournis. Ce gouverneur contrarie ses vues, méprise ses ordres. Il porte si loin les excès, que Germanicus lui commande enfin de se retirer. Bientôt le prince tombe dangereusement malade à Antioche, se croyant empoisonné par Pison, & conjurant ses amis de poursuivre la vengeance de sa mort. Il adressa ensuite la parole à Agrippine, & il la supplia par la mémoire d'un époux qui lui étoit si cher, par leurs enfans, gages mutuels de leur tendresse, d'adoucir un peu sa fierté, de céder aux rigueurs de la fortune ennemie, & de se donner bien de garde, lorsqu'elle seroit de retour à Rome, d'irriter les personnes puissantes par une rivalité mal entendue ; il mourut peu après.

Mort de Pison.

Asiatiques, Romains, tous firent éclater leur désespoir ; tous sembloient avoir perdu leur pere, leur unique espérance. Pison s'efforça de rentrer dans son gouvernement ; il fut chassé & contraint de retourner en Italie, ou l'attendoient ses accusateurs. Tibere auroit voulu parer le coup. La mort de Germanicus, soit naturelle, soit violente, étoit pour lui un sujet de joie au milieu de la désolation générale qu'il affectoit de partager. On le

soupçonnoit lui-même d’en être le principal auteur. Ne pouvant arrêter le cours de la justice, & voulant se montrer impartial, il renvoya l’affaire au sénat ; mais il fit entendre qu’il n’approuvoit point l’excessive chaleur avec laquelle on se déchaînoit contre l’accusé.

On produisit plusieurs chefs d’accusation. Pison s’étant apperçu que Tibere ne donnoit aucun signe d’intérêt ni de pitié, se retira sans espoir ; il écrivit à l’empereur pour lui recommander ses enfans, & le lendemain il fut trouve mort dans sa chambre. Quelques-uns crurent que Tibere l’avoit fait tuer, de peur que pour sa justification, il ne montrat des ordres donnés contre Germanicus.

Abus des délations,

Le sombre caractere de l’empereur, ses discours équivoques, sa dissimulation raffinée, la solitude où il commençoit à fuir les regards des hommes, augmenterent les craintes & la défiance. L’abus énorme des délations faisoit trembler les citoyens. Un mot, une plaisanterie innocente, un rien interprété en mauvaise part, devenoient crimes de lèse-majesté. Un ancien préteur fut sur le point d’être accusé, parce que, dans un besoin naturel, il n’avoit pas pensé a oter sa bague ou étoit l’image de Tibere. Un chevalier romain, voyant Drusus tort malade, fit des vers à sa louange sur sa mort qu’il croyoit prochaine, & eut l’imprudence de les lire dans un cercle ; il fut dénoncé au sénat, condamné au dernier supplice & exécuté. Tibere ne désapprouva point ce jugement ; il se plaignit feulement qu’on n’eût pas attendu ses ordres.

Les délations encouragées par des récompenses, s’accrurent de jour en jour. On vit même un monstre en ce genre, un fils accusant son pere. Celui-ci comparut chargé de chaînes & accablé de douleur ; l’autre plaida contre lui avec un air de gaieté & de confiance. Le malheureux pere fut exilé. Quelques-uns des juges opinerent à la mort, parce que Tibere le haïssoit.

An de J.C.
26.
Retraite de Tibere à Caprée.

Le séjour de Rome devenoit insupportable à l’empereur. Ses vices, vus de trop près, y étoient gênés. La liberté, dont il restoit à peine quelques traces, & l’adulation, qui se prosternoit devant lui, le choquoient également. Il ne pouvoit souffrir les hauteurs de Livie, sa mere, à laquelle il étoit redevable de l’empire. Enfin il quitta la ville pour toujours, n’emmenant qu’un sénateur, quelques chevaliers, & un petit nombre de Grecs lettrés dont la société l’amusoit. Il défendit à tout le monde de venir troubler son repos : ne trouvant pas dans la Campanie une solitude assez inaccessible, il se retira dans l’île de Caprée, que ses fureurs & ses débauches ont rendue célebre. Là éloigné des hommes & des affaires, il tâcha de ranimer sa vieillesse par tout ce que le vice peut imaginer de plus infâme.

Caractere de
Séjan.

Un ministre aussi méchant que le prince, Séjan, avoit un empire incroyable sur cet esprit soupçonneux, à qui tout faisoit ombrage. Du rang de simple chevalier, il s’étoit élevé par l’intrigue au comble de la fortune ; & en s’élevant il avoit étendu & porté ses desirs jusqu’à la place de son maître. Devenu préfet des cohortes prétoriennes, il jugea qu’il pouvoit tirer de grandes ressources de ce commandement militaire, peu considérable jusqu’alors. Sous prétexte d’établir la discipline, il rassembla dans un camp toutes les cohortes, qu’on laissoit dispersées dans Rome ou dans les villes du voisinage. Ainsi il eut à ses ordres une armée, d’autant plus propre à le servir, qu’elle campoit aux portes de la capitale.

Ses projets & ses attentats.

Quoique la famille impériale fût nombreuse, il osa entreprendre de s’élever sur ses ruines. Drusus, fils de l’empereur, qu’il haïssoit personnellement, tomba le premier fous ses coups. Il débaucha sa femme, lui offrit de l’épouser, & lui fit espérer l’empire. Un poison lent finit les jours de ce prince. Trois fils de Germanicus, que la succession regardoit, & leur mere Agrippine, éprouverent à leur tour la scélératesse de Séjan. Espions apostés, pieges invisibles, rapports calomnieux, il employa

tous les moyens de les perdre. L'empereur écrivit contre eux au sénat. Agrippine & son fils aîné surent exilés, comme ennemis de la patrie ; son second fils fut enfermé dans une prison.

Alors Séjan devint plus maître de l'empire que l'empereur. Il ne lui restoit qu'un pas à faire pour couronner tant de crimes : c'étoit de faire périr Tibere, & d'usurper le pouvoir suprême. Le dessein en étoit formé. Un avis secret ouvrit les yeux de l'empereur sur cet étrange complot.

Mort de Séjan.

Tibere n'osant se déclarer d'abord, ni employer la rigueur, use d'artifices ; il comble Séjan de caresses ; il le fait nommer consul, & l'éloigne ainsi d'une maniere honorable. Dès que le nouveau consul, est à Rome, Tibere, par une conduite ambigue, tient les esprits en suspens ; tantôt il laisse échapper contre lui des signes de mécontentement, qui refroidissent ses adorateurs ; tantôt il lui donne des marques de confiance, qui l'empêchent de faire un éclat. Enfin arrive Macron, nouveau préfet des gardes prétoriennes, avec une lettre contre Séjan. La lettre se lit dans le sénat. On arrête Séjan ; on le condamne presqu'aussi-tôt, on l'exécute. Ses statues sont brisées, ses enfans même condamnés à mort.

Nouvelles cruautés de Tibere.

Le public se flattoit en vain de voir la tyrannie s'adoucir après la mort du ministre. L'empereur, donnant l'essor à son caractere, surpassa tout ce qu'on avoit vu en ce genre. La vie des citoyens fut le jouet de sa cruauté. C'étoit peu de les faire mourir, s'il ne rendoit leur mort atroce. Un de ces malheureux s'étant tué de sa propre main : *Il m'a échappé,* s'écria-t-il avec dépit.

La mere de Fusius ; ami de Séjan, femme très-âgée, subit le supplice pour avoir pleuré la mort de son fils. Ces meurtres juridiques se commettoient par sentence du sénat. Tibere à la fin se lassa d'attendre des procédures. Il ordonna le massacre de tous ceux qui étoient détenus en prison pour l'affaire de Séjan.

Fin de Tibere.

Au milieu de ces barbaries, le vieux empereur continuoit ses débauches, & s’efforçoit de dérober sa conduite aux yeux du public. Enfin il tombe en défaillance. On le croit mort. Macron s’empresse de faire proclamer Caïus par les soldats. Le malade étant revenu de sa foiblesse, & la terreur glaçant les esprits, le préfet ordonne qu’on l’étousse sous des matelas. Tibere mourut dans la soixante & dix-huitieme année de son âge, & la vingt-troisieme de son regne : il étoit si abhorré, que le peuple fut sur le point d’insulter à son cadavre. Les traits de sagesse, de générosité, de justice, épars dans son regne n’ont pas rendu sa mémoire moins odieuse, parce que la méchanceté & la fourberie dominerent dans sa conduite, & qu’avec beaucoup de génie, il n’avoit qu’un mauvais cœur.

III.

CAÏUS CALIGULA.

An de J.C.
37.
Regne de Caligula.

CAÏUS, plus communément nommé par les modernes Caligula, étoit l’idole du peuple romain, en qualité de fils de Germanicus. Mais le sang ne donne pas le mérite : il est même rare que la gloire des grands hommes ne

soit pas flétrie par leurs enfans. Caligula souple avant son élévation, devint un monstre dans la grandeur. On a dit qu'il n'y eut jamais de meilleur valet, ni de pire maître. Il montre quelques vertus au commencement de son regne ; mais bientôt tout change de face. Caligula se baigne dans le sang. Il commence par le meurtre de Tibérius & de Macron. Il ne rougit d'aucun excès ; il rougit feulement d'avoir pour aïeul le grand Agrippa, dont la naissance étoit obscure. Il joue le personnage de tous les dieux, se faisant adorer, tantôt comme Jupiter, tantôt comme Junon, Bacchus, Hercule, & c. Enfin par un délire sans exemple, il traite son cheval en favori, & pense à l'élever au consulat.

Toute la cruauté possible est renfermée dans quelques mots de Caligula. *Frappe de façon qu'il se sente mourir. Plût à Dieu que le peuple romain n'eût qu'une tête, qui pût être coupée d'un seul coup !* – Un jour, éclatant de rire devant les consuls : *Je pensois*, leur dit-il, *que d'un clin d'œil je puis vous faire égorger tous deux.*

Plan. XLV.

Caligula fait précipiter dans la mer à Pouzoles, le peuple que le spectacle de son triomphe y avoit attiré.

Mais ce qui met le comble à toutes ces horreurs, est ce qui se passa à Pouzoles. Caligula ayant fait construire un pont sur la mer, de Bayes à Pouzoles, y vint en triomphe dans un char superbe. Ce spectacle y attira une grande quantité de peuple ; il reparut le second jour sur son fameux cheval, & par une barbarie qui n'a pas d'exemple, la hache à la main, il donna ordre aux soldats qui l'accompagnoient de massacrer tous les spectateurs. Les uns périrent de cette maniere, les ; autres furent précipités dans la mer.

Sa mort.

Quelqu'avilis que fussent les Romains dans la servitude, il étoit impossible qu'une tyrannie affreuse, exercée par un extravagant, ne fît pas éclore des conspirations. Chéréa, tribun d'une cohorte prétorienne, délivra Rome de ce monstre, sans, la délivrer des vices qui perpétuent les malheurs. Le tyran fut assassiné à la fin de la quatrième année de son regne.

N° 45.

IV.

CLAUDE.

An de J.C.

41.
Elévation de Claude à l’empire.

CHÉRÉA & les sénateurs, après le meurtre de Caligula, vouloient rétablir la république. Les soldats vouloient un empereur, parce qu’ils trouvoient leur avantage dans la puissance militaire. Claude, frere de Germanicus & oncle de Caligula, loin d’aspirer à l’empire, ne pensoit qu’à sauver sa vie, & se cachoit dans un coin. Par hasard un soldat l’apperçoit & le proclame ; d’autres arrivent : on l’emmene malgré lui, on lui prête ferment de fidélité. Le sénat est forcé de le reconnoître. Chéréa est mis à mort, toute espérance de liberté tombe avec lui.

Son caractere.

Claude, quoiqu’âgé de plus de cinquante ans, étoit encore dans une espece d’enfance. Son ris niais, sa contenance embarrassée, ses manieres basses, annonçoient l’ineptie & la sottise. Ces défauts lui avoient attiré l’aversion de ses parens. Auguste seul avoit eu pour lui de la bonté, sans pouvoir l’employer à rien.

Naturellement doux, il pouvoit du moins se faire aimer. Il y réussit dans les commencemens, par une conduite toute opposée à celle de son

prédécesseur. Il brûla deux mémoires intitulés, l'*Epée* & le *Poignard*, où ce monstre avoit écrit les noms de ceux qu'il destinoit au supplice. La clémence, l'humanité, parurent succéder à la barbarie ; mais il falloit se défier de la foiblesse d'une tête, susceptible de toutes les impressions, & qui seroit indifféremment le bien ou le mal, selon qu'elle seroit gouvernée par de bons ou de mauvais conseils.

Messaline.

Messaline, épouse de l'empereur, femme détestable, partagea toute sa confiance avec des valets sans honneur, avec un Narcisse, un Pallas & d'autres affranchis, dont l'énorme opulence ne pouvoit être que le fruit du crime. On ne tarda guere à sentir combien l'autorité est terrible entre de pareilles mains. Les affranchis vendirent tout, & Messaline se servit d'eux pour exécuter ses projets.

Cette infâme princesse avoit de la passion pour Silanus, son beau-pere. Ne pouvant le séduire, elle jura de le perdre. Elle concerte les moyens avec Narcisse. Un jour, de grand matin, Narcisse entre tout effaré dans la chambre de Claude, & lui dit qu'il a vu en songe Silanus poignarder le prince. Messaline assure qu'elle a eu plusieurs nuits le même songe. A l'instant paroît Silanus, qu'on avoit mandé par un faux ordre. Le timide Claude croit voir en lui un assassin, & le fait tuer sur le champ.

Arria & Pétus.

Il se forma une conspiration, dès que la tyrannie eut éclaté d'une maniere si révoltante. Claude jugea lui-même les accusés dans le sénat. C'est alors que la célebre Arria donna des preuves singulieres de courage. Pétus, son mari, personnage consulaire, étoit enveloppé dans la conjuration, & ne pouvoit éviter la mort. Arria l'exhorte à prévenir le suipplice. Le voyant irrésolu, elle se plonge un poignard dans le sein, le retire, le lui présente en disant : *Pétus, cela ne fait point de mal.* Le mari se tue à l'exemple de sa femme.

Guerres **de** Claude.

On n’auroit pas cru possible que Claude formât des projets d’ambition & de conquête. Cependant il entreprit de subjuguer la grande – Bretagne, où César n’avoit fait que se montrer. Les premiers succès de Plautius encouragerent l’empereur. Il voulut paroître à la tête d’une armée ; il passa en Bretagne, y resta seize jours, prit quelques forteresses, & triompha. Au bout de quatre années de guerre, Plautius réduisit en province romaine une partie considérable de l’île, du côté de la Tamise.

Ses loix.

Aux exploits militaires dont il se glorisioit, Claude fit succéder les soins du ministere civil, & prit la qualité de censeur. Plusieurs ordonnances ridicules furent le fruit de ses travaux. Trois lettres ajoutées à l’alphabet, lui parurent une réformée importante, qui ne dura qu’autant que lui. Mais avec ces inepties, on trouve quelques réglemens sages qui par malheur devoient participer au mépris qu’on avoit pour le prince.

Fin de Messaline.

Tandis que l’empereur s’occupoit, ou sembloit s’occuper du gouvernement, Messaline, maîtresse absolue de son esprit, se livroit publiquement aux plus honteuses débauches. Amoureuse de Silius, elle l’avoit obligé de répudier une femme de la plus haute naissance. C’étoit peu : elle l’épousa solemnellement pendant un voyage de Claude à Ostie. Le stupide empereur en fut informé par ses affranchis, que Messaline avoit eu l’imprudence d’irriter.

A cette nouvelle, il s’écrie : *Suis-je encore empereur ?* On le rassure. Silius & plusieurs complices des impudicités de sa femme, sont mis à mort. Elle se préparoit à le fléchir ; elle en seroit probablement venue à bout, si Narcisse n’avoit donné ordre de la tuer. Claude ne témoigna ni joie, ni tristesse.

Agrippine quatrieme semme de Claude.

Il avoit déjà épousé trois femmes. Ses valets qu'on peut appeler ses maîtres, le déciderent à un quatrième mariage. Agrippine, sa niece, fille de Germanicus, veuve de Domitius, eut la préférence par le crédit de Pallas, un de ses amans. La parenté donnoit quelque scrupule à Claude. Un courtisan l'eut bientôt levé, en faisant approuver cette alliance par le sénat.

Procure l'empire à son fils.

Le grand objet d'Agrippine étoit de dominer & de procurer l'empire au jeune Domitius, son fils. Exils, poisons, meurtres, toutes les ressources du crime, la délivrerent des personnes qui pouvoient lui nuire. Elle maria son fils avec Octavie, fille de l'empereur ; elle ménagea l'adoption de ce fils, au préjudice de Britannicus, frere d'Octavie. Séneque, célebre par son esprit, avoit été exilé comme coupable d'adultere avec une princesse. Le jugeant utile à Néron (c'étoit le nouveau nom de Domitius), elle obtint son rappel, pour suppléer à la mauvaise éducation de ce prince. Elle mit à la tête des gardes prétoriennes, Burrhus, brave & vertueux capitaine, qu'elle savoit être capable de reconnoissance. En un mot, Claude, qui ne voyoit que par ses yeux, lui laissa faire ce qu'elle voulut.

Cependant l'empereur témoigna se repentir du tort qu'il avoit fait à Britannicus ; il lâcha quelque parole menaçante contre son épouse. Celle-ci en prévint les suites, elle fit empoisonner son mari. Claude mourut âgé de soixante-trois, ans.

V.

NÉRON.

An de J.C.
54.
Commencement du regne de Néron.

LA mort de Claude fut un secret, jusqu'à ce qu'Agrippine eût pris les mesures qu'exigeoient les circonstances. Burrhus fit reconnoître Néron par les cohortes prétoriennes, & le Sénat suivit leur exemple avec ardeur. On mit au rang des dieux le prince stupide qui venoit de finir ses jours par le poison. Néron prononça son oraison funebre, où il exalta sa prudence & sa sagesse. Cet éloge fit rire l'assemblée, quoique dans la bouche du prince. Séneque, auteur de l'ouvrage, composa lui-même une satyre contre la divinité de Claude. Comment avoit-il eu le front de faire débiter à son éleve des faussetés ridicules ?

Néron, ennemi du travail, dut sa premiere réputation à deux hommes qui travaillerent pour lui. Burrhus & Séneque, intimément unis, firent en son nom d'excellentes choses. Les tribunaux reprirent leur autorité, le despotisme cessa pour un tems d'alarmer les citoyens ; quelques paroles touchantes de Néron charmerent les cœurs. *Je voudrois ne pas savoir écrire*, dit-il avant que de signer un arrêt de mort. Un autre jour, le sénat lui témoignant sa reconnoissance, il répondit : *j'y compte, quand je la mériterai.* Le nouveau regne n'en fut pas moins horrible, parce que les ministres qui firent le bien au commencement, ne purent en inspirer le goût à leur maître.

Premiers crimes de Néron,

Déjà Néron, corrompu par des flatteurs, dédaignoit sa femme pour se livrer à une affranchie. Séneque & Burrhus ne gênoient point sa passion, de peur que la résistance ne produisît de plus grands maux. Mais Agrippine,

furieuse de ne plus avoir le même pouvoir, saisit cette occasion d'éclater. Elle menaça même Néron de le déclarer en faveur de Britannicus qu'elle lui avoit sacrifié, & qui, âgé de treize ou quatorze ans, pouvoir être bientôt un redoutable rival. Néron cesse alors de le contraindre. Il fait empoisonner le jeune prince dans un repas, en là présence, en présence de là mere. Agrippine s'emporte, on la chasse du palais. Accusée de trahison, elle se justifie, & reprend une apparence de crédit qui l'appaise.

Après un crime si noir, exécuté de sang-froid, Néron foula aux pieds toute bienséance, jusqu'à courir les rues déguisé pendant la nuit avec de jeunes débauchés, insultant les uns, volant les autres, s'exposant à mille outrages, recevant des coups sans être connu, & s'applaudissant de ses bassesses. Une femme impudique fit éclore de nouveaux crimes.

Préparé au parricide.

Poppée brilloit dans Rome par sa figure, ses graces, son esprit, ses richesses ; femme admirable, si elle avoit été vertueuse. Othon homme sans principes & sans mœurs, l'avoit débauchée à son mari ; il l'avoit ensuite épousée. L'empereur en devint éperduement amoureux. Elle aspira bientôt à son lit. Prevoyant qu'Agrippine ne souffriroit point qu'il répudiât Octavie, elle résolut de perdre Agrippine même.

*An de J.*C.
59.

Le fer, ni le poison ne paroissoient pas convenables pour ce crime, qu'il importoit d'ensevelir dans les ténebres. Un détestable affranchi proposa l'expédient d'un vaisseau construit de maniere, qu'une partie pût se démonter tout-à-coup en pleine mer & le faire couler à fond. Néron feignit, pour attirer sa mere dans le piege, un retour de tendresse dont elle fut aisément la dupe. Agrippine vint le voir à Bayes. Elle monta sur le vaisseau. La machine joua mal, ne l'écrasa point comme on l'avoit cru ; & tandis que les gens de sa suite périssoient, elle gagna le rivage. A cette nouvelle l'empereur est consterné. Il s'imagine déjà voir sa mere armer contre lui & les soldats, & le peuple. Il mande Burrhus & Séneque. Ces ministres

hésitent d’abord ; mais, soit lâcheté honteuse, soit indigne politique, ils finissent par entrer dans les sentimens du prince. On ordonne un parricide ; l’affranchi Anicet se charge de l’exécuter. Agrippine dit au chef des assassins : *Frappe ce ventre qui a porté Néron.* Elle expira percée de coups.

Ce que fit Néron après avoir tué sa mere.

Peu de scélérats ont l’ame assez dure pour être à l’épreuve des remords. Néron en fut déchiré lui-même, & la terreur, jointe aux cris de la conscience, le réduisit presque au désespoir ; mais la flatterie fut dissiper ces orages. Séneque lui composa une apologie, où il chargeoit Agrippine d’une fausse conjuration. Bientôt le sénat, le peuple & les troupes, firent éclater leur joie d’un événement si digne d’horreur. Ce fut un sujet de fêtes & de sacrifices. Agrippine étoit un frein pour Néron. Lorsqu’il en fut délivré, il se livra sans retenue à ses penchans. On le vit ne s’occuper que de chars, de chevaux, de musique, de comédie ; se donner en spectacle, comme un cocher ou un histrion ; payer une compagnie nombreuse, uniquement destinée à lui applaudir dans ces farces ridicules.

Sort de Burrhus.

De Séneque.

Il n’y avoit que Burrhus & Séneque dont les avis, malgré leur complaisance, quelquefois outrée, pussent modérer la tyrannie de Néron. Malheureusement le premier mourut, & son maître fut soupçonné d’avoir avancé sa mort. Le second se voyant près d’une disgrace, voulut la prévenir par la retraite. Il offrit à l’empereur de quitter les biens immenses qu’il possédoit, Néron refusa d’y consentir, lui donna de nouvelles marques de confiance & de tendresse, & en paroissant le regretter, se réjouit de le voir loin de la cour.

D’Octavie.

Tigellinus, nouveau préfet de la garde, scélérat digne de Néron devint le ministre de ses crimes. Bientôt Octavie fut non-seulement répudiée, mais

exilée, mais égorgée, & sa tête fut, pour ainsi dire, le présent des noces de Poppée, son insâme rivale. Le comble de l'infamie, c'est qu'afin de lui supposer un crime, l'affranchi Anicet l'accusa d'adultere avec lui-même : il ne pouvoir mieux faire sa cour à l'empereur. Après la mort d'Octavie, on rendit aux dieux de solemnelles actions de graces ; cérémonie qui suivoit-toujours les meurtres célebres. Néron se jouoit ainsi des dieux & du genre humain.

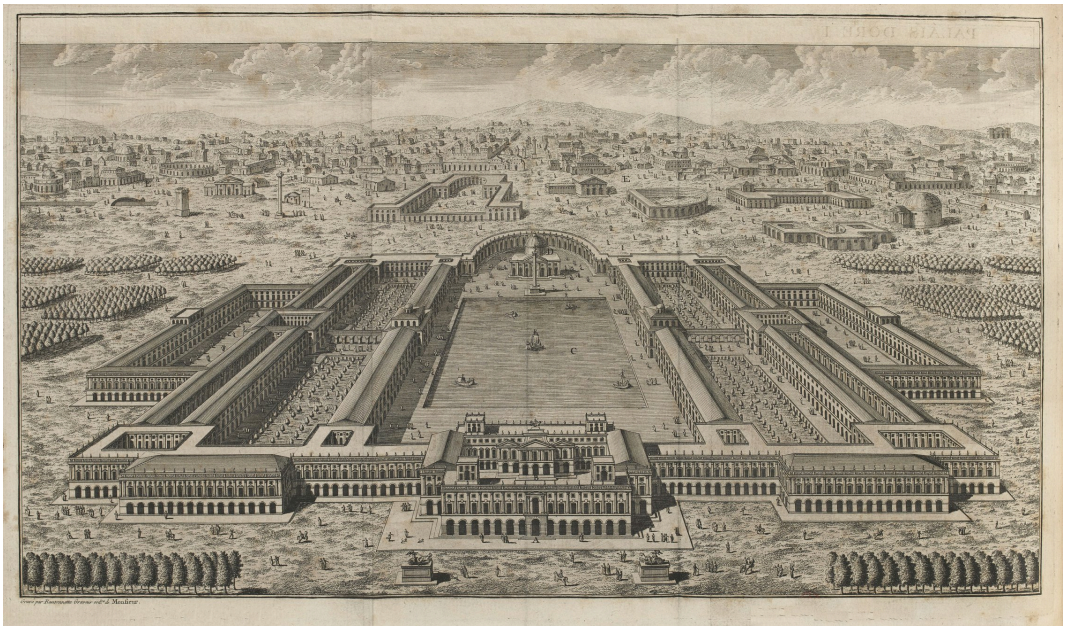

N°. 46.

VUE DU PALAIS DORE DE L'EMPEREUR NERON.

Incendie de Rome.

Plan. XLVI.
Palais doré de Néron.

On lui attribua un incendie qui consuma plus des deux tiers de Rome ; on publia qu'il l'avoit considéré avec plaisir du haut d'une tour, chantant un poëme sur l'embrâsement de Troie. Il voyoit avec peine l'irrégularité de la ville, ses rues étroites & tortueuses ; il la fit reconstruire plus belle & moins

exposée aux incendies. Un superbe palais s’éleva sur les ruines publiques, tout brillant d’or & de pierres précieuses, & renfermant dans son enceinte des forêts, des lacs, des campagnes, avec toutes les richesses de l’art. Quand Néron le vit achevé : *Je commence,* dit-il, *à être logé en homme.* Un grand homme n’auroit pas eu besoin de ce logement.

Description de ce palais.

Les portiques *A* de cet édifice formoient une triple allée de mille pas de longueur. Au fond de la premiere cour étoit un autre portique *B* servant de vestibule, où les anciens érigeoient les statues & les bulles de leurs ancêtres. L’étang C étoit d’une étendue immense. Le temple de la Fortune *D* n’avoit pas de croisées, parce qu’il étoit bâti de pierres transparentes comme du cristal, à travers lesquelles le jour passoit pour l’éclairer. Les bâtimens de l’ancienne Rome *E* représentés dans le lointain, peuvent donner une idée de son immensité & de sa disposition générale du temps des empereurs.

Persécution ontre les chréiens.

Quoiqu’il eut prodigué les secours au peuple après l’incendie, il n’en étoit pas moins accusé par le bruit public. Il crut se justifier en rejettant l’accusation sur des innocens. Les Chrétiens se multiplioient déjà, mais dans l’obscurité, & l’on confondoit leur sainte religion avec les superstitions les plus grossieres. Néron supposa qu’ils étoient les incendiaires. On en fit périr une infinité par des supplices affreux. Assis lui-même sur un char, il se fit un amusement de voir ces malheureuses victimes, ou dévorées par les bêtes, ou brûlées comme des flambeaux ; on jugea que leur condamnation étoit un des plaisirs de sa cruauté.

An. du J.C.

65.
Conspiration contre Néron.

Ce monstre lassa enfin la patience de ses sujets. Une conspiration se forma, Pison en étoit le chef ; quantité d’illustres citoyens y

entrerent, & l’affranchie Epicharis échauffa le courage des conspirateurs. Le secret fut inviolablement gardé, mais un esclave le devina aux préparatifs de son maître. On arrêta quelques coupables, dont la foiblesse trahit les autres. Epicharis, femme de plaisir, soutint la torture en héroïne ; le sang coula bientôt de tous côtés.

Mort de Séneque.

Séneque accusé d’avoir eu part à la conjuration, reçut ordre de mourir. Il se fit ouvrir les veines, ainsi que Pauline, sa femme. N’ayant pu obtenir d’ajouter à son testament des legs en faveur de ses amis : *je vous laisse*, leur dit-il, *ce qui me reste de plus précieux, l’exemple de ma vie.* Séneque malgré tout son mérite, ne fera jamais le modele des vrais philosophes, ni des meilleurs écrivains. Son style affecté corrompit le goût ; sa morale fastueusement austere, fut souvent démentie par ses actions.

Mort de Lucain.

Le poëte Lucain mourut de la même maniere. Il avoit encensé Néron dans sa Pharsale : il étoit devenu son ennemi mortel par un ressentiment d’auteur ; parce que le prince, qui se mêloit de poésie, avoir blessé son amour-propre en rival jaloux.

De Thraséa.

Soranus & Thraséa, deux sénateurs, dignes de l’ancienne Rome par leurs vertus, n’échapperent pas au supplice. Les crimes imputés à Thraséa furent de n’avoir pas offert des sacrifices pour la conservation du prince & de sa *divine voix* ; de l’avoir blâmé de faire le comédien sur le théâtre ; de s’être retiré du sénat, quand on y lut l’apologie sur le meurtre d’Agrippine ; de s’être absenté, quand on décerna les honneurs divins à Poppée. Cet illustre Romain, condamné par le sénat, eut le choix de son supplice ; il se prépara sans trouble a la mort, se fit ouvrir les veines, arrosa le plancher de son sang, & dit : *Faisons une libation à Jupiter libérateur,*

Objet du voyage de Néron en Grece.

Néron voulut aller en Grece pour remporter des victoires théâtrales. Il partit avec une armée de musiciens & de bateleurs, Il parcourut tous les jeux, gagna dix-huit cens couronnes, & crut effacer la gloire des héros de la république. Par reconnoissance, il déclara libre la Grece qui admiroit ses talens, ou plutôt qui flattoit sa vanité ; mais cette liberté imaginaire ne la garantit d'aucune espece de vexation. Il revint triomphant en Italie. Son entrée à Rome fut un étrange spectacle. Le sénat, les chevaliers, le peuple, à la fuite de son char, faisoient retentir les airs d'acclamations honteuses : *Vive le vainqueur des jeux olympiques, des jeux pythiens ! Néron est un autre Hercule, Néron est un nouvel Apollon. Seul il a vaincu dans tous les genres de combats & de jeux, & c.* En même-temps que la tyrannie réduisoit les Romains à des bassesses si déplorables, elle redoubloit leur haine contre le tyran. Une conspiration presque générale les en délivra bientôt.

An de J.C.
68.
Fin de Néron,

Vindex donna le signal dans la Gaule où il commandoit. C'étoit un Gaulois d'illustre naissance, & zélé pour sa patrie. Il n'eut pas de peine à soulever des peuples encore fiers fous l'oppression. Ayant besoin de secours, il s'adresse à Galba, gouverneur d'Espagne, homme paisible, modéré, qui descendoit des premieres familles de Rome. Galba délibéré avec ses amis. On le décide à prendre les armes. Mais une armée romaine défit près de Besançon celle de Vindex. Le succès devint alors très-incertain.

Si le tyran avoit eu un peu de courage, peut-être auroitil-trouvé des ressources. Loin de prendre quelques mesures, quelque résolution vigoureuse, il ne montre qu'une stupide lâcheté. Abandonné de ses gardes, saisi d'épouvante, il va se cacher dans la maison d'un affranchi. Le sénat s'assemble, le déclare ennemi de l'état, le condamne à être puni comme tel *selon l'ancienne coutume,* & proclame enfin. Galba empereur. L'affranchi porte cette affreuse nouvelle à son maître ; il lui explique *l'ancienne coutume* : c'étoit d'attacher le criminel à un poteau, & de le battre de verges

jusqu’à la mort. Ne pouvant soutenir une telle idée, Néron essaie d’une main tremblante la pointe de deux poignards. Mais il n’ose s’en frapper : il dit que l’heure fatale n’est pas encore venue. Cependant des soldats approchent pour le saisir. Il se ranime, présente le poignard à sa gorge, demande du secours à son secrétaire, qui lui aide à l’enfoncer. Il meurt ainsi, âgé de trente ans, laissant un nom qui semble exprimer tous les crimes. La famille d’Auguste fut éteinte dans sa personne. Un Tibere, un Caligula, un Claude, un Néron ; voilà ceux pour qui Auguste avoit usurpé l’empire du monde ! ceux pour qui Rome avoit assujetti tant de peuples !

VI.

GALBA. – OTHON. – VITELLIUS.

An de J.C.
68.
Faute de Galba eu montant sur le trône.

GALBA, retiré dans une ville d’Espagne, se croyoit perdu. Il pensoit à se donner la mort quand il apprit la révolution ; il se hâta d’en profiter ; mais vieux, rigide, économe jusqu’à l’avarice, incapable de se plier aux circonstances, il ne trouva dans la souveraineté qu’un écueil & un naufrage.

A peine arrivé en Italie, Galba fait massacrer une légion de marine nouvellement créée, qui demandoit la confirmation de son établissement. Les prétoriens comptoient sur les sommes qu’on leur avoit promises, ou du moins en attendoient une partie. Il confond leurs espérances, en disant,

qu’un empereur choisit ses soldats & ne les acheté point. D’un autre côté, le peuple, que les spectacles & les largesses de Néron avoient aveuglé sur sa tyrannie, murmure de l’avarice d’un prince qui lui refuse les mêmes amusemens. Une foule de citoyens dépouillés de ce qu’ils avoient obtenu fous le dernier regne, s’indignent du renversement de leur fortune. Déjà l’armée de Germanie demandoit un autre empereur, c’est-à-dire, se proposoit d’en faire un. La révolte ne pouvoit manquer d’être bientôt contagieuse.

Ce que fit Galba pour se soutenir.

Sa mort ;

Galba sentant sa foiblesse, chercha un appui dans Pison, moins distingué par son illustre naissance que par ses vertus. Il l’adopta. Un factieux, outré de la préférence que Galba venoit de donner à Pison, conjura la ruine de l’un & de l’autre. Ce rival étoit Othon, le mari de Poppée, le favori de Néron, avant que sa femme eût séduit le prince ; courtisan décrié pour ses débauches & pour son luxe. Deux soldats entreprenans dirigerent le complot. Au jour marqué, on porte Othon dans le camp des prétoriens. La soldatesque le proclame empereur, les officiers sont entraînés par l’exemple. Pison & Galba s’éfforcent en vain d’arrêter le cours du désordre : ils sont massacrés, & Othon se donne le plaisir de considérer leurs têtes sanglantes. Les proscriptions, la cruauté des successeurs d’Auguste avoient tellement éteint la plupart des anciennes familles, que depuis Galba il n’y eut aucun empereur qui en tirât son origine.

Regne & mort d’Othon.

Tandis qu’Othon, reconnu sans peine par le sénat, recevoit les hommages ordinaires de la flatterie, un concurrent venoit s’emparer de la puissance souveraine. Les légions de Germanie avoient proclamé empereur, avant le meurtre de Galba, Vitellius, leur commandant. Une partie des Gaules s’étoit déclarée en sa faveur. Valens & Cécina, ses généraux, devoient suppléer à son incapacité pour la guerre. Othon se disposoit à la fou tenir.

Les premieres hostilités furent malheureuses pour Vitellius. Enfin la bataille de Bédriac, entre Crémone & Mantoue, décida en sa faveur. Plus de quarante mille hommes y périrent de part & d'autre.

L'empereur étoit résolu de ne pas sur vivre lui-même à une défaite. Malgré les instances de ses amis & de ses troupes, il persista dans son dessein ; il donna tranquillement ses derniers ordres ; il s'occupa, comme Caton, de la fureté de ses partisans, & se perça ensuite d'un coup de poignard. Il n'avoit régné que trois mois.

Regne de Vitellius.

Vitellius, encore moins digne de régner, apprit dans les Gaules que le sénat, selon la coutume, lui avoit déféré le pouvoir suprême. Il passa promptement en Italie ; il se fit un plaisir cruel de visiter le champ de bataille, encore tout couvert de morts. L'odeur des cadavres soulevant le cœur de quelques-uns de ses courtisans : *Un ennemi tué sent toujours bon,* leur dit-il, *sur-tout un citoyen.* Parole exécrable, qui renferme tous les genres de barbarie. Rome vit un tyran stupide, toujours plongé dans le vin ou dans le sang, dont la gourmandise dévoroit des millions. Un tel regne, dans le temps où les armées donnoient ou ôtoient l'empire, ne pouvoir durer long-temps, & Vespasien menaça bientôt Vitellius.

Vespasien.

Les légions d'orient, jalouses de voir les autres disposer de tout, voulurent faire aussi un empereur. Mucien, gouverneur de Syrie, détermina Vespasien à saisir l'occasion. Proclamé par les soldats en Egypte, en Syrie, en Judée, tout l'orient le reconnut. Mucien se met en marche ; Antonius-Primus le devance, avec les armées de Mésie, de Pannonie, de Dalmatie. Vitellius ne fort de son assoupissement, qu'aux bruits de guerre dont il est frappé. Il ordonne à ses généraux, Cécina & Valens, d'aller combattre l'ennemi. Mais le premier n'étoit qu'un traître, le second qu'un débauché, dont le cortege ressembloit à un sérail. Primus est aux portes de Crémone. Il y gagne une bataille, suivie de la prise de cette ville, qui fut impitoyablement saccagée & réduite en cendres.

De toutes parts on se soumettoit à Vespasien. L’imbécille Vitellius l’ignoroit ou vouloit le faire ignorer. Il vivoit comme en pleine paix, sans rien diminuer de ses débauches, ni de son luxe ; prodiguant les immunités & les priviléges pour de l’argent, & dissipant ses trésors pour de funestes & honteux plaisirs. Cependant Primus, général de Vespasien, approchoit de Rome. Alors l’empereur choisit le seul parti convenable à sa foiblesse. Il accepte les conditions que lui propose Flavius-Sabinus, frere aîné de Vespasien ; il s’oblige à céder l’empire pour une pension considérable, avec la liberté de finir tranquillement ses jours en Campanie. Le traité conclu, il va en faire la lecture au peuple. Après lui avoir recommandé les larmes aux yeux toute sa famille, il quitte son épee ; il veut se dépouiller de toute marque du commandement. Ce triste spectacle attendrit & échauffe la multitude. On s’oppose à sa résolution, & on le reconduit par force au palais. Sabinus est attaqué. Il se retire dans le Capitole. Les cohortes germaniques l’y assiegent, & mettent le feu aux portes. Le temple de Jupiter est consumé par les flammes : Sabinus est pris, traîné aux pieds de Vitellius, & mis en pieces, malgré les efforts de ce prince pour fléchir une soldatesque furieuse.

Nº 47.

Pl. XLVII.
Vitellius couvert d’opprobres, est conduit au supplice.

Il ne restoit plus dès-lors aucune espérance de conciliation. Primus arrive. Son armée s’empare de la ville. On célébroit les Saturnales, fête pleine de licence & de folies. Tacite assure que le carnage & l’horreur de cette journée ne suspendirent point les divertissemens populaires. Vitellius, surpris dans la loge d’un esclave où il se cachoit, devint le jouet du même peuple qui venoit de lui témoigner un si vif attachement. La corde au cou, les mains liées derriere le dos, ses habits ignominieusement déchirés, il paroît dans la place publique comme un vil scélérat. On le couvre de boue ; on l’accable d’insultes ; on le fait expirer par mille tourmens, on traîne son corps avec un croc dans le Tibre ; on porte sa tête au bout d’une lance. Quelle fin pour un empereur ! C’est ainsi que dans les états les mieux policés, quand la licence a brisé le frein des moeurs & des loix, elle donne des spectacles que nous croirions à peine possibles sous le regne de la barbarie.

VII.

VESPASIEN.

An de J.C.
69.
Son regne.

VESPASIEN, modeste, laborieux, appliqué sans cesse aux foins du gouvernement, s’efforça de rétablir l’ordre, contint les troupes dans le devoir, sans flatter leurs passions ; il rendit au sénat son ancien lustre, en le réformant & y portant les affaires ; il fit des reglemens utiles pour l’administration de la justice ; il réprima le luxe des tables, sur-tout par son exemple plus efficace que les loix ; il opposa des réglemens sages à la licence des mœurs. Il ne se montroit souverain qu’en travaillant au bien public ; & c’est par-là qu’un souverain mérite de l’être.

On lui reproche l’amour de l’argent. Titus, son fils, n’approuvant pas je ne fais quel impôt sur les urines, l’empereur lui présenta la premiere somme qu’on en avoit retirée, & lui demanda : *Cet argent sent-il mauvais ?* Ses apologistes le justifient par la nécessité des conjonctures, car les finances étoient entiérement épuisées, & par le noble usage qu’il fit toujours de ses revenus.

Auguste avoit réduit la Judée en province romaine. De fréquentes révoltes, eau fées sur-tout par le fanatisme, entraînerent les Juifs au dernier malheur. Ils se croyoient destinés à soumettre les nations. Méconnoissant le Messie, que leurs prophetes avoient annoncé, & dont les mysteres étoient accomplis, ils attendoient chaque jour à sa place un libérateur. Quiconque se présentoit comme tel, pouvoit produire un soulévement. Les pharisiens

taxoient d’idolâtrie tout ce qui ne s’accordoit point avec leurs idées & leurs pratiques religieuses. Les drapeaux des légions, les images des Césars leur faisoient horreur.

An de J.C.
70.
Guerre des Juifs.

Vespasien avoit été chargé par Néron de dompter les Juifs. Il ne lui restoit plus qu’à prendre la capitale, lorsqu’on le proclama empereur. Titus, son fils ainé, continua & termina la guerre par le siege de Jérusalem. La ruine de cette ville fut moins l’ouvrage des Romains que celui des Juifs. Divisés entr’eux, acharnés les uns contre les autres, ils devinrent leurs propres bourreaux. Une multitude innombrable remplissoit la ville. La discorde y renouvelloit sans cesse le carnage. Les zélateurs eux-mêmes, formant différens partis, se déchiroient avec autant de rage, qu’ils en montroient contre les Romains. La famine mit le comble à ces horreurs. Tout servit d’aliment ; une mere tua son fils pour le dévorer. Enfin, après avoir employé inutilement toutes les voies de douceur, Titus emporte la place d’assaut. Le temple est livré aux flammes ; Jérusalem est ensevelie fous ses ruines.

Prise de Jérusalem.

Fin de Vespasien.

Vespasien malade, près de mourir, voulut se lever sur son lit, en disant : *Il faut qu’un empereur meure debout ;* tant les devoirs de la souveraineté occupoient son ame. Il expira aussi-tôt, à l’âge de 59 ans. Supérieur quelquefois aux idées vulgaires, il avoit plaisanté des présages dont les autres étoient effrayés. Au sujet d’une comete à chevelure : » Si cet astre, dit-il, menace quelqu’un, c’est le roi des » Parthes qui a de longs cheveux, & non pas moi, qui suis » chauve ». Cependant il croyoit à l’astrologie & à la divination.

On met fous son regne le dernier dénombrement des citoyens. On prétend qu'entre l'Apennin & le Pô, il se trouva quatre-vingt-une personnes au-dessus de cent ans, dont huit en avoient plus de cent trente, & trois en avoient cent quarante. Ces fortes de faits paroissent fort douteux : ils étoient alors plus difficiles à vérifier, qu'ils ne le seroient aujourd'hui.

VIII.

TITUS.

An de J.C.
79.
Son regne.

TITUS ne regna que pour faire des heureux. Loin de s’abandonner à l’ivresse du pouvoir suprême, il sacrifia ses penchans lorsqu’il se vit chargé du fort des hommes. Il renvoya Bérénice, fille du roi juif Agrippa, dont il étoit éperdûment amoureux, & la renvoya uniquement pour ne pas se rendre blâmable aux yeux des Romains, en épousant une étrangere. Le desir de faire du bien fut la passion dominante de l’empereur. *Mes amis, j’ai perdu ma journée*, dit-il à la fin d’un jour qu’il n’avoit pu signaler par aucun bienfait. Les graces répandues sur les courtisans peuvent être un fardeau sur le peuple. On devroit moins admirer la générosité de Titus, s’il n’y avoit pas joint l’économie, & si, donnant aux uns, il ne s’étoit pas occupé de l’intérêt de tous. Titus, en prenant le pontificat, avertit qu’il se croyoit obligé, comme pontise, de ne jamais se fouiller du sang romain. Il n’en répandit jamais une goutte. Il pardonna, ou il ne punit qu’avec clémence. Le farouche Domitien, son frere & son ennemi, eut part à ses bienfaits. Il fit manger à sa table deux patriciens, convaincus de conspiration, que le sénat venoit de condamner au dernier supplice. Sévere pour les délateurs seulement, il prévint les maux qu’ils pouvaient faire.

Un si grand prince, appelé *les délices du genre humain*, meurt à quarante ans, après deux années de regne, & laisse l’empire à un monstre qui devoir

long-temps l’opprimer. Tel est le fort déplorable des peuples,

Eruption du Vesuve.

Le principal événement de ce regne fut l’embrâsement du mont Vésuve. Deux villes entieres, Herculармm & Pompéies, disparurent fous des montagnes de cendres, mastiquées ensuite par les matieres fondues que vomissoit le volcan. Pline le Naturaliste, qui commandoit la flotte de Misene, voulut observer de près ce terrible phénomène. Sa curiosité lui coûta la vie. Jamais homme ne montra plus de passion pour l’étude. A table, au bain, en voyage, & jusques dans les rues de Rome, il en étoit occupé. Persuadé que des livres les plus mauvais, on peut tirer quelque chose d’utile, il lisoit ou se faisoit lire presque tout. Son histoire naturelle est un prodige d’érudition.

IX.

DOMITIEN.

An de J.C.
81.
Son caractere.

DOMITIEN, frere de Titus, est le plus abominable des tyrans. La cruauté & la folie forment son caractere. Il s’amuse à tuer des mouches dans sa chambre, il se plaît de même à faire tuer des hommes. Il assembla un jour les principaux sénateurs & chevaliers dans une salle tendue de noir ; il les fit dîner au milieu de l’appareil de la mort ; il les renvoya chez eux

avec la persuation qu'ils alloient être ses victimes. Après avoir bien joui de leurs alarmes, il les consola par des présens.

Un soulevement, qui fut bientôt étouffe en Germanie, fournit au tyran l'occasion d'exercer toute sa fureur. Alors la naissance, les richesses, les honneurs, les vertus devinrent des crimes. Le consulat, le sacerdoce, les intendances plus lucratives, devinrent la récompense des délateurs. On corrompoit les esclaves pour avoir des accusateurs contre les maîtres ; & les amis, en cas de besoin, tenoient lieu d'ennemis. Les plus respectables citoyens périrent, comme criminels de lèse-majesté ; le sénat fut leur juge, c'est-à-dire, l'instrument forcé de la tyrannie.

Domitien subit le sort commun des tyrans. Une conspiration se for ma dans son palais même, & sa femme se mit à la tête des conjurés. Ils l'assassinerent. Le sénat fit abattre les statues. Les soldats voulurent en faire un dieu, parce qu'il les avoit comblés de largesses.

Agricola.

Agricola, beau-pere de l'historien Tacite, & l'un des premiers hommes de son siecle, illustra ce regne par sa conduite & ses exploits dans la Grande-Bretagne, où Vespasien l'avoit envoyé commander. Il affermit la soumission des peuples déjà subjugués, en les gouvernant avec autant d'humanité que de justice, & en adoucissant leurs moeurs féroces par l'attrait des arts & des commodités de la vie. Il pouffa ses conquêtes pendant sept campagnes. Ayant défait les Calédoniens, peuple du nord de l'Ecosse, il devoit assujettir l'île entiere, lorsque Domitien, jaloux de sa gloire, le rappela. Toujours modeste, circonspect, réservé, Agricola fut échapper au malheur qui poursuivoit alors la vertu & le mérite supérieur. Il mourut tranquille. La politique avoit dicté son testament, puisque le prince étoit institué son héritier, avec la femme & la fille du testateur. Domitien en fut flatté comme d'une marque d'estime. *L'adulation,* dit Tacite, *l'avoit tellement aveuglé* & *corrompu, qu'il ignoroit qu'un bon pere ne peut faire son héritier qu'un méchant prince.*

Apollonius de Tyane.

En finissant cet article, disons un mot du célebre Pythagoricien Apollonius de Tyane, qui joua un rôle fous les derniers empereurs. Ce philosophe ne fut qu'un enthousiaste hardi, zélé, austere, vain, capable d'en imposer aux simples par des apparences de prophéties & de miracles. Après les voyages dans les Indes & dans l'Arabie, il vint à Rome du temps de Néron, curieux, disoit-il, de voir *quelle bête c'étoit qu'un tyran.*

Il eut des entretiens à Alexandrie avec Vespasien, & lui donna d'excellens conseils, en particulier celui-ci : « Ne vous enrichissez pas en chargeant le peuple d'impôts. L'or, acheté par les larmes de vos sujets, seroit un or faux & funeste. Soulager les misérables, conserver aux riches leurs possessions légitimes, c'est le meilleur usage que vous puissiez faire des richesses. Que la loi vous commande, vous établirez de bonnes loix, si vous vous y soumettez le premier ».

X.

NERVA.

An de J.C.
96.
Son caractere.

NERVA, sur qui les conjurés avoient jette les yeux pour remplacer Domitien, étoit un vénérable vieillard plein de vertu ; mais timide & foible, soit par son caractere, soits par son âge ; ce qui donna lieu à ce mot d'un consulaire : *C'est un malheur d'obéir à un prince sous qui rien ne soit permis à personne : c'est est un aussi que tout soit permis à tous.*

Pour se ménager un appui, il adopta Trajan, homme le plus digne de commander aux nations. La mort de Nerva auroit été un grand malheur, s'il n'avoit pas dû lui succéder.

XI.

TRAJAN.

An de J.C.
98.
Son regne.

TRAJAN, né en Espagne, fils d'un personnage consulaire, possédoit tous les genres de mérite, excepté celui de la science, auquel il suppléoit par son estime pour les savans. Se regardant comme le chef & non comme le maître de l'état, il jura d'observer les loix ; il ne se distingua des sénateurs que par une plus grande assiduité au travail, & vécut, au milieu de ses sujets, en pere qui ne respire que le bonheur de ses enfans.

Le fisc, dit Pline, *dont la cause n'est jamais mauvaise que sous un bon prince, perdit souvent son procès.* Une sage économie, trésor inépuisable, mit l'empereur en état de diminuer les impôts, sans éprouver de besoins. Domitien avoit pris le titre de dieu, les Romains donnerent à Trajan celui de *Très-bon.* Il le méritoit d'autant plus, qu'aux vœux qui se faisoient tous les ans pour sa prospérité, il mit cette condition expresse : *S'il gouverne bien La république pour l'avantage de tous.* Il vainquit les Daces ; & la colonne Trajane, qui subsiste encore, est un monument de sa victoire.

Humanité de Trajan dans la guerre des Daces.

Pl. XLVIII.
Il déchire ses vêtemens pour servir à bander les plaies des blessés.

Cette guerre détruisit l'armée ennemie, mais coûta du sang aux Romains. Il y en eut beaucoup de tués, un plus grand nombre encore de blessés. Trajan montra à l'égard des uns & des autres les sentimens d'un prince plein de bonté. Comme la multitude des blessés étoit telle, que les bandages manquaient aux plaies, il déchira pour cet usage ses propres habits. Il rendit

aussi les derniers honneurs aux morts avec pompe, & voulut qu’on célébrât tous les ans leur mémoire par un sacrifice solemnel.

Trajan mourut en Cilicie après un regne de dix-neuf ans. On lui reproche d’avoir trop aimé le vin. Il avoit, dit-on, défendu d’exécuter les ordres qu’il donneroit après de longs repas.

Ecrivains qui florissoient alors.

Pline le jeune, fils adoptis & neveu du naturaliste, fut un des ornemens de ce beau regne, ainsi que Tacite, son ami ; tous deux moins distingués par les honneurs du consulat, que par leur probité, leurs talens & leurs ouvrages. *Siecle heureux*, dit Tacite, *ou il est permis de penser ce qu’on veut, & de dire ce qu’on pense !* Juvénal écrivit alors ses satyres, où les vicse sont attaqués avec véhémence. Trajan aima le sage Plutarque, & le fit consul. Ce Béotien a fait de l’histoire une école de morale : il mérite par-là les plus grands éloges.

N° 48.

XII.

ADRIEN.

An de J.C.
117.
Son regne.

ADRIEN, proche parent de Trajan, dont il se disoit le fils adoptif, s’étant fait proclamer d’abord à Antioche par ses soldats, écrivit au sénat pour s’excuser d’avoir prévenu ses suffrages, & cédé à l’empressement des légions. Comme Trajan, Nerva & Titus, il promit d’abord de ne faire mourir aucun sénateur. Cependant quatre consulaires furent mis à mort au sujet d’une conspiration. Il assura que c’étoit malgré lui ; on ne le crut point. Il déchargea les peuples, en leur remettant tout ce qui étoit dû au fisc ; il distribua des largesses à chaque citoyen ; il pardonna même les injures, & dès qu’il fut le maître : *Vous voilà sauvé,* dit-il à l’un de ceux qui devoient craindre davantage son ressentiment.

Ses loix

Il mérita le titre de législateur, par des ordonnances pleines de sagesse. Il ôta aux maîtres le pouvoir de vie & de mort sur leurs esclaves ; il restreignit considérablement la loi barbare qui ordonnoit le supplice de tous les esclaves d’un maître assassiné. De tous les édits annuels des anciens préteurs, où les loix étoient interprétées d’une maniere trop variable, il fit

recueillir ce qu'il y avoit de meilleures décisions, & en composa un édit perpétuel pour servir de loi permanente.

La discipline militaire ne fut pas moins observée que la justice. Le prince donnoit l'exemple aux soldats. Il marchoit à pied, comme Trajan, chargé d'une pesante armure. Exact sans petitesse, sévere avec douceur, libéral avec prudence, il se fit adorer des soldats en les assujettissant au devoir. Le calme & la sécurité furent le fruit de ses soins.

Les Juifs punis.

Les Juifs étoient toujours fanatiques, séditieux & rebelles. Un temple élevé à Jupiter dans Jérusalem, ranima jusqu'à la fureur leur haine contre les Romains. Ils crurent trouver le Messie dans Barcochébas, brigand, qui prit hardiment ce titre ; ils se rassemblerent sous ses drapeaux. La punition des rebelles répondit à leur féroce fanatisme. On compte cinq cens quatre-vingt mille Juifs exterminés en trois campagnes. Le reste fut vendu & transporté ailleurs. Ils eurent défense de remettre les pieds dans Jérusalem, que l'empereur rebâtit fous le nom d'Ælia Capitolina. Leurs descendans, dispersés par tout l'univers, n'ont cessé de haïr les autres peuples, & d'être en bute à leurs mépris & à leurs outrages.

Sa fin.

Une maladie de langueur, dont Adrien fut attaqué, aigrit son caractere, le rendit cruel : il versa le sang de plusieurs illustres personnages. N'ayant point d'enfans, il adopta Antonin. Nul homme n'étoit plus digne de l'empire. Florus & Suétone écrivirent fous ce regne, ainsi qu'Arrien, disciple d'Epictete, homme d'état & historien fort supérieur aux deux autres. La philosophie morale d'Epictete est estimable. Il réduisoit sa doctrine à ces deux points : *Souffrir avec patience, jouir avec modération.* Il pratiqua ce qu'il enseignoit, & sa vertu fut éprouvée par l'infortune.

XIII.

ANTONIN.

An de J.C.
138.
Ses vertus.

ANTONIN, originaire de Nîmes, d’une ancienne famille illustrée depuis peu de temps, donna sur le trône l’exemple, de toutes les vertus ; mais son regne pacifique ne fournit point d’événemens à l’histoire.

Dès le commencement il signale sa clémence, en arrêtant les recherches au sujet d’une conspiration : *Quel malheur pour moi*, dit-il, *si l’on trouvoit que je suis haï a un grand nombre de mes concitoyens !*

Non-seulement il ménage avec soin les finances de l’état, mais il regarde son propre bien comme celui de la république. Sa femme Faustine lui reprochant de prodiguer son patrimoine, pour épargner le trésor, il lui répond : *Nous n’avons plus de propriété, depuis que nous sommes parvenus à l’empire.* Ces sentimens généreux ne l’empêcherent pas de retrancher plusieurs pensions accordées sans raison sur le trésor : *Car,* dit-il, *c’est une chose indigne & cruelle que la république soit. rongée par ceux qui ne lui rendent aucun service.*

Sa mort.

Antonin mourut universellement regretté, à l’âge de soixante-treize ans. Il avoit adopté, du vivant de son prédécesseur, Marc-Aurele & Vérus. Mais juste appréciateur du mérite, il avoit donné sa fille en mariage au premier, qui méritoit toute sa confiance ; & il avoit éloigné du gouvernement Vérus, qui ne respiroit que les plaisirs. C’étoit désigner son successeur. Il laissa le nom d’Antonin si respectable, que tous les empereurs, pendant près d’un

siecle, se firent gloire de le porter, comme celui d’Auguste. Très-peu furent capables de le soutenir.

XIV.

MARC-AURELE.

An de J.C.
161.
Ses vertus.

MARC-AURELE fut proclamé par les sénateurs, ainsi que Vérus, son frere adoptif, qu’il eut la générosité de se donner pour collegue. Ainsi deux princes partagerent la puissance pour l’exercer en commun. Cet empereur justifia le mot de Platon : *Les peuples seront heureux, quand ils auront des philosophes pour rois, ou que leurs rois seront philosophes.* Il ne commandoit point au sénat ; il prenoit & suivoit ses conseils. Nul sénateur n’étoit plus exact que lui aux assemblées. Econome du bien public, il ne croyoit pas même pouvoir récompenser les soldats, au préjudice du peuple.

Modele de toutes les vertus, zélé pour les mœurs, il n’outroit rien, parce qu’il connoissoit les foiblesses de la nature. *Ne pouvant faire les hommes tels qu’on souhaiteroit,* disoit-il sagement, *il faut les supporter tels qu’ils sont, & en tirer tout l’avantage possible.* Maxime excellente, qui doit faire sentir aux enthousiastes la vanité de leurs systêmes de perfection. C’est par ce principe que Marc-Aurele se prêta au goût ou plutôt à la manie des Romains pour les spectacles, même pour les pantomimes ; il en donna de magnifiques, il y assistoit, mais en s’occupant des affaires d’état.

Ses guerres,

Cependant plusieurs peuples de Germanie menaçoient les frontières de l'empire. Marc-Aurele marcha contr'eux. Il resta cinq ans en Pannonie, supportant des fatigues prodigieuses. Dans cette expédition mourut Vérus, dont les vices l'inquiétoient. Il remporta sur les barbares une victoire célebre, regardée généralement comme l'effet de la protection du ciel. Les Romains mouroient de soif. Tout-à-coup survint un orage qui leur procura de la pluie, & qui accabla de grêle & de foudres les ennemis. Selon des auteurs ecclésiastiques, les prieres de la légion *sulminante*, qu'ils disent toute composée de chrétiens, furent cause de ce prodige ; & Marc-Aurele le reconnut par une lettre que cite Tertullien. Mais comme la vérité du christianisme est indépendante de pareilles traditions, nous ne craindrons pas d'avouer avec dexcellens critiques, les Pagi, les Tillemont, & c. l'incertitude d'un fait dénué de preuves solides.

Ses défauts.

Ce bon prince faisoit quelquefois des fautes par sa bonté trop molle & presque lâche. Faustine, son épouse, étoit une autre Messaline. Au lieu de la répudier ou de la réduire à la décence, il donna des dignités aux complices de ses débauches. Il la décora d'un titre inconnu, & l'appela *mere des camps & des armées.* Il lui fit rendre après sa mort les honneurs divins, il éleva des monumens à sa mémoire. Quoique son fils Commode fût un monstre, il lui conféra la puissance tribunitienne, & le fit déclarer Auguste ; exemple inoui jusqu'alors. Il chassa ensuite du palais les hommes sans mœurs, dont le jeune prince étoit assiégé ; mais il les rappela pour le guérir d'une maladie feinte ou réelle ; & Commode ne mit plus de frein à ses passions. L'empereur avoit un gendre capable de gouverner ; il pouvoit en faire son fils par l'adoption : la forme du gouvernement établi ne déterminoit point son successeur, & la tendresse paternelle devoit céder au bien de l'état. On ne peut guère l'excuser, qu'en supposant que cette tendresse l'aveugloit.

Sa mort.
Sa philosophie.

Marc-Aurele mourut en Pannonie, ou la guerre l’avoit rappelé. Son regne fut celui de la vraie philosophie, qui lait des sages & non des discoureurs. Il a laissé un recueil de ses maximes. On y voit un souverain philosophe, tout pénétré de ses devoirs, ne respirant que justice & humanité, comptant pour rien tout mérite de parade, auquel manque le fondement du vrai mérite, la vertu. Sous un tel prince la philosophie morale ne pouvoit manquer d’être florissante. Mais plusieurs couvrirent leurs passions du manteau de philosophe, & furent hypocrites pour s’insinuer dans la confiance d’un sage. L’ingénieux Lucien tourna en ridicule les faux sages, ainsi que les faux dieux.

XV.

COMMODE.

An de J.C.
180.
Son regne.

COMMODE eut les mêmes goûts que Néron, & marcha sur ses traces, bien loin d’imiter son pere. Il finit la guerre de Germanie, en achetant la paix des barbares. Gouverné par de vils flatteurs, livré aux débauches les plus monstrueuses, se faisant un jeu de verser le sang, il devint en peu de temps si détestable, que sa propre soeur Lucile trama contre lui une conspiration. Le jour qu’on devoit l’assassiner, Quintien, jeune sénateur, qui vouloir

porter le premier coup, tira son poignard, en criant ; *Voilà ce que le sénat t'envoie.* Le complot échoua ; Lucile fut mise à mort avec plusieurs hommes de marque. L'empereur, frappé du mot de Quintien, prit le sénat en aversion ; & ce corps illustre, que les bons princes avoient tiré de l'esclavage, fut opprimé plus que jamais.

Pérennis, préfet du prétoire, s'étoit emparé de la confiance de Commode à force de bassesses ; il forma une autre conjuration, le complot fut révélé. On fournit des preuves contre le ministre ; il fut déclaré ennemi de la patrie, & livré aux soldats qui le massacrerent.

Ce monstre, également méprisé & détesté, n'avoit pas même la précaution des autres tyrans, de gagner le peuple par des largesses ; il mettoit toute sa politique à corrompre les soldats par une pernicieuse licence. Il n'épargnoit du reste personne, & se faisoit de ses propres domestiques autant d'ennemis. Il venoit d'écrire une longue lifte de gens de là maison, qu'il dévouoit à une mort prochaine. On la découvrit par hafard. Sa concubine Marcia, proscrite avec les autres, se hâte de prévenir le moment fatal, elle empoisonne le tyran, & le fait ensuite étrangler par un gladiateur. Le sénat, le peuple signalerent leur haine contre sa mémoire. A l'âge de trente-un ans il avoit, en quelque sorte, épuisé les horreurs de la scélératesse.

XVI.

PERTINAX. – DIDIUS-JULIANUS.

An de J.C.
193.
Regne de Pertinax.

PERTINAX étoît un vieillard de basse naissance, qui, sous Marc-Aurele, s'étoit élevé par ses services militaires & par ses vertus. Le sénat & le peuple reconnurent avec transport un prince vraiment respectable.

Bientôt on voit renaître le gouvernement des Antonins. En trois mois, les loix reprennent vigueur, les dettes sont acquittées, les finances sont rétablies. Pertinax trouve le moyen d'augmenter ses revenus sans mettre d'impôts : il donne les terres incultes à quiconque veut les cultiver ; il encourage les cultivateurs, par une exemption d'impôts pour dix ans. Il étoit persuadé, avec raison, que l'agriculture est une mine inépuisable, où la fortune des particuliers fait toujours celle de l'état.

Révolution que produisit la licence des troupes.

Mais les prétoriens avoient trop goûté la licence, pour se soumettre patiemment à la discipline. Un prince réformateur leur paroissoit un tyran. Leur préfet Létus les excita contre lui à la révolte. Ils coururent au palais, ils assassinerent ce grand homme. L'empereur mourut sans se défendre, enveloppé de sa toge, & invoquant Jupiter vengeur. Son regne de trois mois méritoit l'immortalité.

On vit alors jusqu'où peuvent aller des soldats sans frein & sans honte. Ils avoient souvent donné l'empire pour de l'argent : ils le mettent à l'enchere. Deux acheteurs se présentent, Sulpicien, beau pere de Pertinax, & Didius-Julianus, homme distingué par sa naissance. Le dernier l'emporte, & la crainte oblige le sénat de confirmer cet infâme marché.

Regne de Didius.

Au moment que Didius prenoit possession du trône avili, le peuple fit éclater son ressentiment. On invite Niger, gouverneur de Syrie, général de réputation, à venger & à gouverner l'état. Ses troupes le proclament empereur ; les provinces d'orient le reconnoissent. S'il avoit usé de

diligence, tout lui assuroit un succès facile. Mais tandis qu'il s'amuse avec trop de sécurité, un dangereux compétiteur profite des conjonctures. Les légions d'Illyrie étoient sous les ordres de Septime-Sévere, qui joignoit à l'ambition beaucoup de génie, d'activité & d'adresse. En déplorant le meurtre de Pertinax, en affectant le desir de le venger, il se fait proclamer lui-même. Voilà trois empereurs à la fois, dont le titre émane des soldats.

Sévere marche vers Rome. Il ne trouve aucune résistance. Didius consterné, offre de partager le pouvoir suprême. Sévere ne vouloit point de partage. Les prétoriens, qu'il avoit gagnés, abandonnent Didius, & le sénat le condamne : il est exécuté, en criant ; *Quel crime ai-je commis ?* Cet imbecille vieillard, après avoir marchandé & acheté l'empire, se croyoit sans reproche, parce qu'il n'avoit point commis de barbarie en soixante-six jours de regne.

XVII.

SEPTIME-SÉVERE.

An de J.C. 193. Son regne.

ON craignoit Sévere à Rome, & ce n'étoit pas sans raison. Le sénat lui envoya des députés. Il les reçut au milieu de ses gardes ; mais en les congédiant, il leur distribua des largesses. Il fit son entrée à la tête d'environ soixante mille hommes, se rendit au sénat, exposa les motifs de sa conduite,

jura de respecter la vie des sénateurs. Il voulut que l'on décidât, par un décret, qu'il ne lui étoit pas permis d'en faire mourir aucun, sans le consentement du sénat, & qu'en cas d'infraction de ce décret, il seroit déclaré ennemi public. Mais le pouvoir de l'épée rendoit aisément le souverain maître des loix. Sévere se souilla, pendant son regne, du sang d'une foule de sénateurs.

Les affaires de Rome ainsi terminées promptement, il passa en Asie, où Niger avoit un parti considérable. Trois batailles, gagnées par ses généraux, lui assurerent la possession de l'empire.

Caractere de Plautien,

Avec un génie peu différent de celui de Tibere, Sévere tomba aussi dans le piege de la flatterie : il avoit un autre Séjan, Plautien, né comme lui en Afrique, abusoit insolemment de son pouvoir. Plus maître de l'état que le prince, il commandoit les supplices, il s'enrichissoit par les rapines. Un officier de justice, à qui l'empereur ordonnoit de mettre une affaire sur le bureau, répondit : *je ne le puis sans l'ordre de Plautien.*

Ce ministre avoit fait épouser sa fille à Caracalla, fils aîné de l'empereur, & il fut assassiné par son propre gendre.

Caracalla étoit un monstre. Sévere l'ayant conduit dans la Grande – Bretagne pour une expédition, il y poussa la fureur jusqu'à tenter publiquement un parricide. On l'arrêta par de grands cris. Sévere fait venir dans sa tente le prince dénaturé ; & lui présentant une épée devant Papinien, préfet du prétoire : « Si vous êtes résolu, lui dit-il, d'être le meurtrier de votre pere, exécutez ici votre dessein ; ou si vous n'osez répandre vous-même mon sang, ordonnez à Papinien de le faire. Vous êtes son empereur ; il obéira ». Cette leçon touchante eut peu d'effet. Le monstre forma une conspiration l'année suivante pour détrôner l'empereur, qui punit les séditieux, & épargna encore son fils.

Mort de Sévere,

Sévere, déjà malade, ne put résister à tant de chagrins. Sentant approcher la mort, il s'écria : *J'ai été tout, & tout est bien peu de chose.* Il se fit

apporter l’urne où l’on devoit mettre ses cendres, & dit à cette vue : *Tu renfermeras celui que l’univers n’a pu contenir.* On ajoute qu’ayant fait lire à ses enfans, dans Salluste, le discours de Micipsa mourant à ses fils & à Jugurtha, il s’en appliqua ces paroles : *Je laisse à mes fils un empire puissant, s’ils ont de la vertu, foible, s’ils sont méchans.* Il mourut à Yorck dans la soixante-sixieme année de son âge. Ses vices étoient mêlés de vertus & de grands talens ; caractere équivoque, où le bien & le mal forment un contraste singulier. Il aimoit les lettres, & avoit écrit en latin les mémoires de sa vie.

Tertullien écrivit fous ce regne sa sameuse apologie des chrétiens, alors persécutés en vertu des anciennes loix. « Nous remplissons, dit-il, vos villes, vos bourgades, votre sénat, vos armées ; nous ne vous laissons que vos temples & vos théâtres ». Ce mot ne laisse aucun doute sur les progrès du christianisme.

XVIII.

CARACALLA & GÉTA. – MACRIN.

An de J.C.
211.
Crimes de Caracalla,

LORSQUE Sévere voulut s’associer son fils aîné, alors connu fous le nom de Bassien, ce nom fut changé en celui de Marc-Aurele-Antonin, nom trop respectable pour s’allier avec l’idée d’un tyran. Aussi le sobriquet de *Caracalla* s’est-il perpétué dans l’histoire. Géta régna d’abord conjointement avec son frere. Leur haine mutuelle s’enflammant de jour en jour, ils formerent un projet de partage, tel qu’on le vit s’exécuter dans la suite. L’aîné devoit avoir l’occident, & le cadet l’orient. Leur mere Julie les détourna d’une nouveauté qui révoltoit les esprits ; c’étoit pourtant l’unique moyen de prévenir un fratricide.

Caracalla fait assassiner son frere entre les bras même de Julie. Il vole au camp des prétoriens ; il leur déguise son crime ; il leur accorde d’immenses largesses : il est reconnu seul empereur. Environné de ses gardes, il passe au sénat, se justifie comme il peut, & consent à l’apothéose de son frere. Il rappelle tous les exilés, criminels ou non, afin de se donner un air de clémence : comme s’il étoit possible de paroître bon, après les plus grandes preuves de méchanceté.

On ne tarda guère à juger par les faits, de cette clémence. Tous les amis de Géta furent massacrés. Vingt mille personnes furent enveloppées dans le carnage. Les plus illustres sénateurs tomberent fous la hache du bourreau ; entr'autres Papinien, célébre jurisconsulte que Sévere avoit fait préfet du prétoire. L'empereur lui avoit demandé une apologie pour le meurtre de Géta. Voici la réponse de Papinien, dictée par la vertu la plus courageuse : *On ne justifie pas un parricide aussi aisément qu'on le commet : & c'est un second parricide que de diffamer un innocent, après lui avoir été la vie,*

Nul excès ne doit plus étonner dans Caracalla. La substance des peuples étoit destinée aux soldats, car le tyran n'avoit qu'eux pour le soutenir. Sa mere lui représentant un jour qu'il ne lui restoit plus aucun moyen de faire de l'argent : *Tant que j'aurai cela*, répondit-il en portant la main à son épée, *L'argent ne me manquera point.*

Ses expéditions ridicules.

Les expéditions militaires de l'empereur ne furent que des preuves de folie. Il adoroit Alexandre au point qu'il vouloir avoir une phalange macédonienne. S'imaginant marcher sur ses traces, il parcourut une grande partie des provinces. Il acheta la paix avec les Germains ; il prit des Gaulois un habillement nommé *Caracalle*, d'où lui est venu son nom ; il se décora du titre de Parthique, sans avoir vaincu, ni même Vu les Parthes ; il extermina par trahison les Alexandrins, pour se venger d'une raillerie.

Sa fin.

Fin de Macrin.

Il vouloit se défaire de Macrin, préfet du prétoire, né en Mauritanie, qui, à force d'étude & de travail, s'étoit retiré de l'état obscur où sa naissance l'avoit réduit. Macrin connut le danger, & le prévint. Il fit assassiner l'empereur. Il se fit proclamer par les troupes, & bientôt reconnoître par le sénat. Cet usurpateur ne jouit pas long-temps de sa fortune. Une femme ambitieuse, Mæsa, soeur de l'épouse de Sévere, fut cause de la révolution. Elle produisit le jeune Héliogabale, son petit-fils, prêtre du soleil, parent de

Caracalla. Elle corrompit par ses libéralités une légion campée près d'Emese en Syrie, lieu de sa naissance. Cette légion reçoit Héliogabale & le proclame. Des troupes envoyées par Macrin contre les rebelles, se joignent à eux. Il est lui-même vaincu ; il se fauve d'Antioche, traverse en fuyant l'Asie-mineure ; on le prend & on le tue. Un projet de réforme militaire lui avoit attiré la haine des troupes.

XIX.

HÉLIOGABALE.

An de. J.C.
218.
Ses cruautés.

LES Caligula, les Néron, les Domitien, semblent revivre dans un jeune homme de quatorze ans ; ou plutôt Héliogabale semble ne monter sur le trône que pour les surpasser tous. En écrivant au sénat, il prend tous les titres de la puissance souveraine, que personne jusqu'alors, pas même les tyrans, n'avoient pris que par un décret du sénat. Il s'annonce comme l'imitateur d'Auguste & de Marc-Aurele, tandis qu'il n'a dans le cœur que de la bassesse & des vices infâmes.

Avant son départ d'Asie, il tue de sa propre main Gannys, son gouverneur, à qui il étoit sur-tout redevable de sa fortune. Il donne toute sa confiance à Eutychien, vil bouffon, & il accumule for sa tête les premieres dignités. Arrivé à Rome, il fait entrer au sénat Mæsa, son aïeule, exemple unique dans cette histoire. Il établit un sénat de femmes pour prononcer for les modes, les voitures & sur d'autres bagatelles semblables, Il change d'épouse chaque année : il se marie comme femme à un esclave, auquel il donne tout pouvoir, & se plonge publiquement dans de si horibles débauches, qu'on ne peut même en supporter le récit.

Sa mort.

Comme on prévoyoit qu’il ne régneroit pas long-temps, on lui avoit fait adopter son cousin Alexien, connu sous le nom d’Alexandre Sévere. Le nouveau César fut bientôt l’objet de sa fureur : il tenta plusieurs fois de l’assassiner. Les prétoriens se révolterent pour Alexandre, & tuerent Héliogabale, avec sa mere Soémis. Il n’avoit que dix-huit ans. C’est le treizieme empereur qui meurt de mort violente. La plupart de ses successeurs finiront de même.

XX.

ALEXANDRE SEVERE.

An de J.C.
222.

ALEXANDRE, âgé seulement de seize ans, étoit exposé à la séduction, & par sa jeunesse, & par la puissance impériale ; mais un bon naturel, cultivé avec soin, profite des exemples même du vice, pour s’attacher à la vertu. Mæsa, son aïeule, & Mamée, sa mere, le garantirent des pieges de l’adulation, en éloignant les corrupteurs. Elles lui formerent un conseil de seize sénateurs respectables ; les célebres Jurisconsultes Ulpien & Paulus furent du nombre. Les loix devoient donc enfin reprendre leur autorité. Toutes les vertus des bons princes se trouvent dans le gouvernement d’Alexandre. Il suffit de dire qu’il avoit sans cesse devant les yeux cette maxime, consacrée par la religion chrétienne : *Faites aux autres ce que vous voulez qu’ils vous fassent.*

Une grande révolution changeoit la face de l’orient, & intéressoit les Romains. L’empire des Parthes, établi par Arface l’an de Rome 502, s’étoit constamment soutenu malgré les efforts de Rome. Les Parthes pouvoient se glorifier d’être invincibles. Tout-à-coup ils disparurent comme engloutis dans une autre domination. Artaxerxès, héros de Perse, se rendit maître de l’empire des Arsacides, qui subsistoit depuis quatre cens soixante-quinze ans, & qui comprenoit alors dix-huit royaumes ou grandes provinces.

Son expédition contre les Perses.

Enflé de sa puissance & de ses succès, Artaxerxès entreprit de faire la guerre aux Romains. Alexandre marcha contre les Perses. Une légion s'étant mutinée, il eut le courage de faire un exemple en la cassant : *Bourgeois*, cria-t-il, *retirez-vous & quittez les armes.* Les mutins obéirent. Peu de tems après, il rétablit la légion. Attentif à maintenir la discipline, il y joignit toujours les sages tempérament de la bonté & de la douceur.

Selon Hérodien, & tous les auteurs orientaux, *Alexandre* fut entiérement vaincu par les Perses ; au lieu que, selon Lampride, il remporta sur eux une victoire complette. Voilà un exemple insigne de l'incertitude où nous jettent souvent les historiens.

L'empereur revint à Rome, parce que les Germains ravageoient les Gaules. Il triompha des Perses ; il prit aussi¬ tôt la route de Germanie.

Maximin.

Un des principaux officiers de l'armée étoit Maximin, né en Thrace, Goth d'origine, simple pâtre dans sa jeunesse, devenu soldat fous le regne de Sévere, élevé par Héliogabale au rang de tribun, chargé par Alexandre de former les nouvelles troupes qui venoient de la Pannonie. Sa taille gigantesque, sa force prodigieuse, son courage, sa vigilance, son exactitude aux devoirs de la milice, avoient contribué à sa fortune. Ce barbare osa porter ses vues jusques sur le trône. Le vertueux Alexandre fut égorgé n'ayant que vingt-six ans.

Fin d'Alexandre.

Sa vénération pour les grands hommes en tout genre, étoit si profonde, qu'il leur rendoit une espece de culte dans son palais. Il y honoroit Jésus-Christ parmi les sages ; mais il lui associoit Apollonius de Tyane. Un de ses principaux foins fut toujours de ne confier les dignités qu'à ceux qu'il en jugeoit dignes. Les vendre lui paroissoit une chose détestable. *Quiconque acheté,* disoit-il, *vend à son tour ; & l'on ne peut punir quelqu'un pour avoir vendu, après qu'on lui a permis d'acheter.* Il n'épargna point, malgré la clémence, les voleurs publics, les concussionnaires, ni une espece de brigands de cour, qu'on appeloit *vendeurs de fumée. Ces* derniers

trafiquoient de leur crédit, réel ou supposé, auprès du prince, & extorquoient de l’argent, tantôt par l’espérance des grâces, tantôt par la crainte des mauvais offices.

XXI.

SUCCESSEURS d'Alexandre Sévere, jusqu'à Aurélien.

Successeurs d'Alexandre Sévere.

DEPUIS la mort d'Alexandre dans un espace de cinquante années, on compte plus de cinquante Césars, qui, avec ce titre, ou légitime, ou usurpé, paroissent sur la scene pour se disputer l'empire. Proclamés, massacrés par les soldats, ils sont le jouet de la cruauté & de la fortune. Le gouvernement établi par Auguste n'étant fondé que sur le pouvoir de l'épée, devoit dégénérer ainsi, lorsque les soldats corrompus auroient appris qu'ils étoient les maîtres.

An de J.C.
235.
Maximin.

Gordien,

MAXIMIN, proclamé par les troupes, reconnu par le sénat qui ne pouvoir rien, porta sur le trône sa férocité naturelle, irritée encore par le chagrin de voir qu'on se souvenoit de sa naissance. Ses cruautés furent aussi-tôt suivies de conspirations. Quelques troupes nommerent un autre empereur, qu'un traître assassina au bout de six jours. Enfin l'Afrique se souleve.

GORDIEN, proconsul de cette province, homme illustre, riche, généralement aimé, y est déclaré empereur avec son fils. Rome confirme son élection ; le sénat déclare Maximin ennemi de la patrie ; mais le gouverneur de Numidie, ennemi des Gordiens, les attaque & les fait périr.

Maxime & Balbin.
Gordien III.

Le sénat leur nomme deux successeurs, MAXIME & BALBIN, auxquels le peuple fait joindre GORDIEN III (7) en qualité de César. Maximin, respirant la vengeance, approchoit de l'Italie. Tandis qu'il assiege Aquilée, les prétoriens le tuent, lui & son fils. On l'appeloit communément un Busiris, un Cyclope ; & ces noms odieux n'exprimoient pas toute la haine qu'inspiroit sa tyrannie.

Un gouvernement équitable commençoit à dissiper les maux publics. Les prétoriens firent bientôt évanouir ces espérances. Indignés de voir des empereurs qui n'étoient pas leurs créatures, craignant de leur part le traitement qu'ils méritoient, ils se jetterent dans le palais, lorsque le peuple étoit assemblé à des jeux ; ils saisirent Maxime & Balbin, les traînerent par les rues, en les accablant de coups & d'outrages, les massacrerent enfin avec la derniere fureur. On ne connoissoit plus qu'à de tels exploits les gardes des empereurs, ou plutôt les maîtres de l'empire.

XXII.

AURÉLIEN.

An de J.C.
270.

APRÈS Claude, prince très-estimable, dont le regne fut trop court, régna Aurélien, capable de le remplacer, du moins par les talens militaires. Les barbares, qui attaquoient l'empire, inonderent l'Italie, & le battirent près de Plaisance. Mais il se vengea promptement par trois victoires, suivies de la paix. Rome avoit tremblé : il entreprit de relever les murailles & de la fortifier. La guerre contre Zénobie l'appela en orient.

Sa conduite à l'égard de Zénobie.

Cette héroïne ambitieuse, politique, savante, veuve d'Odenat, prince de Palmyre, avoit envahi l'Egypte, & soumis à la domination la Cappadoce & même la Bithinie, d'où le passage en Europe étoit facile. Ses vues embrassoient l'empire romain ; son courage égaloit son ambition. Mais la superiorité des Européens sur les Asiatiques dans la guerre, devoit un jour lui être fatale. Aurélien la chasse d'Antioche, de fit son armée, la poursuit & l'assiege dans Palmyre, ville également forte & magnifique, fournie d'abondantes provisions. Il écrit à Zénobie une lettre impérieuse, & reçoit une réponse pleine de fierté. Après un long siége, la disette devenant extrême, Zénobie s'ensuit pour aller demander du secours aux Perses. On l'arrête au bord de l'Euphrate. On l'amene à Aurélien. Il lui reproche en colere son audace à insulter les empereurs romains : *Je vous reconnois pour empereur,* répond-elle, *vous qui savez vaincre ; Gallien & ses semblables ne m'ont point paru dignes de ce nom.*

Mort de Longin.

Le vainqueur lui accorda la vie ; mais il fit mourir Longin, comme l'auteur de la lettre qu'elle lui avoit adressée. C'est une tache pour sa gloire, que d'avoir répandu le sang d'un homme de lettres, encore admiré de nos jours dans son traité *du sublime.*

Tétricus, usurpateur, régnoit dans la Gaule, mais au milieu de séditions continuelles, qui le faisoient soupirer pour l'état de particulier. Il se jetta

dans les bras d’Aurélien, & se mit en son pouvoir dès le commencement d’une bataille donnée à Châlons-sur-Marne. Zénobie & Tétricus ornerent le triomphe de l’empereur. L’un & l’autre furent traités ensuite avec bonté.

Zénobie vécut en dame romaine. Tétricus eut un commandement en Italie. *Il est plus beau,* lui dit Aurélien, *de gouverner un canton de l’Italie, que de régner au-delà des Alpes.* Les choses ont bien changé, & l’opinion aussi.

Son gouvernement,

Naturellement très-sévere, il s’appliqua cependant à gagner le peuple par des largesses. Au lieu des distributions ordinaires de bled, il en fit de pain & de vêtemens ; il y auroit ajouté du vin, si quelqu’un ne lui eût représenté avec esprit, qu’il ne resteroit plus qu’à fournir au peuple de la volaille. Ces dangereuses largesses rendoient le peuple avide, paresseux & insolent. Un bon gouvernement fournira du travail aux pauvres, & non des moyens de croupir dans la fainéantise. Aurélien disoit : *Rien n’est plus gai que le peuple quand il a bien mangé.* Mais ce même peuple entroit en fureur, quand on ne contentoit pas ses caprices.

En caressant ainsi la multitude, Aurélien ne négligeoit pas les affaires du gouvernement. Il maintenoit l’ordre & la justice ; il sévissoit contre le crime ; il n’épargnoit point ces hommes durs qui vexent les citoyens, sous prétexte de zele pour les droits du fisc ; il vouloit que ses propres esclaves fussent jugés par les tribunaux ordinaires ; il faisoit de sages réglemens contre les abus.

Fin d’Aurélien.

Apres un second voyage dans la Gaule, où il rebâtit l’ancienne ville de Génabum, qu’il appela de son nom *Aurelianum* (Orléans), & où il fonda Dijon ; la prudence lui fit abandonner la Dace, conquête de Trajan, située au-delà du Danube. Il en transporta les habitans dans la Mésie, & le Danube devint la barriere de l’empire. Il se disposoit à venger sur les Perses les injures qu’on avoit reçues de Sapor. Déjà il étoit arrivé en Thrace, prêt à passer le Bosphore, Mnesthé, l’un de ses secrétaires, lui étant devenu

suspect, & craignant d’être puni, forma une conspiration. L’empereur fut assassiné. Sa mort excita la colere des soldats contre les meurtriers : on lui érigea un temple sur le lieu même.

XXIII.

TACITE-PROBUS, &c., *jusqu’à* DIOCLÉTIEN.

An de J.C. 275.

Tacite,

SOIT que la fermeté & les victoires d’Aurélien eussent inspiré la terreur aux ambitieux, soit que l’armée eût appris fous son regne à se tenir dans les bornes du devoir, les soldats renvoyerent au sénat l’élection de l’empereur. Le sénat, par timidité sans doute, renvoya le choix à l’armée. Trois messages pareils emporterent plus de six mois, & personne n’usurpa le pouvoir suprême. Enfin le sénat élut TACITE, un de ses membres, vieillard plein de vertus, qui n’accepta que malgré lui une place si dangereuse.

Le premier soin de ce prince fut de rétablir le sénat dans son ancien lustre. Il lui laissa le droit de recevoir les ambassadeurs, de faire des loix, de nommer les proconsuls, de juger en dernier ressort ; il le regardoit comme l’arbitre de la paix & de la guerre. Tacite, ayant demandé le consulat pour

son frere, essuya un refus des sénateurs. Loin de s’en plaindre, il dit d’un air de satisfaction : *Ils connoissent le prince qu’ils ont choisi.*

Il ordonna que toutes les bibliotheques fussent fournies des ouvrages du grand historien dont il portoit le nom, & dont il se glorisioit d’être parent. Ce n’étoit point vanité, mais zele de bon prince ; puisque rien n’est plus propre que ces ouvrages à inspirer l’horreur du vice & de la tyrannie. Il éleva un temple aux *empereurs divinisés,* où devoit être honorée la mémoire des princes vraiment respectables.

Pendant l’interregne, les Goths avoient inondé l’Asie. L’empereur alla en personne les attaquer, & les dissipa. Malheureusement il avoit mis en place un de ses parens, qui ne le méritoit point, & qui fut assassiné pour ses violences. Les assassins ne crurent pouvoir se dérober au supplice, qu’en commettant un crime plus noir. Ils tuerent Tacite lui-même, malgré ses vertus.

An de J.C.
276.

Florien.
Probus.

On éprouva bientôt que la déférence des troupes envers le sénat, après la mort d’Aurélien, étoit le fruit des circonstances, & non d’une modération réelle. Deux armées firent deux empereurs ; FLORIEN, frere du dernier, & PROBUS, homme d’un mérite rare, né en Pannonie dans l’obscurité. *Pensez-y bien,* dit-il aux soldats ; *vous serez mécontens de votre choix ; je ne sais pas vous flatter.* Les soldats n’eurent point d’égard à ses remontrances. Peu de temps après, ceux de Florien se repentant de l’avoir préféré à ce grand homme, le tuerent & se fournirent avec ardeur. Alors Probus écrit en termes respectueux au sénat : « C’est à vous de juger si je suis digne de l’empire ; je vous prie d’en ordonner tout ce que vous jugerez convenable ». Reconnu sans peine par le sénat, il le traite comme avoit fait l’empereur Tacite.

Depuis la mort d’Aurélien, un déluge de barbares, sortis de la Germanie, Francs, Bourguignons, Vandales, remplissoit la Gaule de sang & de ravages. L’empereur les en chassa.

Tantôt en Europe, tantôt en Asie, Probus travailla sans cesse à réprimer les barbares, ou à étousser des révoltes. Trois ou quatre usurpateurs succomberent dans leurs entreprises. Le calme fut rétabli par-tout. Les soldats furent employés en temps de paix à des ouvrages utiles ; mais leur esprit séditieux ne fut pas dompté. Le prince leur faisant creuser un canal, & dessécher des marais, près de Sirmium, sa patrie, ils le tuerent dans une sédition. C’est à lui que la France, l’Espagne & la Hongrie sont redevables de leurs vignes. Domitien avoit défendu d’en planter : Probus le permit à ces trois peuples.

An de J.C.
282.
Carus.

L’armée donna l’empire à CARUS, né à Narbonne, préfet du prétoire. Il écrivit au sénat : « Vous devez vous réjouir de ce qu’on a fait empereur un membre de votre ordre & un citoyen de votre ville : nous tâcherons de paroître plus dignes de votre estime que des étrangers ». En effet, Claude, Aurélien & Probus, sortis de l’Illyrie, n’étoient pas regardés comme Romains. Leur mérite ne devoit en paroître que plus grand ; & c’eut été beaucoup pour Carus de l’égaler. Le temps lui manqua. Après avoir défait les Sarmates, & pouffé vivement les Perses, il mourut dans sa tente, assassiné par Aper, préfet des gardes, comme on le conjecture avec vraisemblance.

Carin & Numérien.

Dioclétien.

Ses deux fils, CARIN & NUMÉRIEN, qu’il avoit créés augustes, lui succéderent sans élection. Le second périt d’abord, & Aper fut soupçonné d’un nouveau meurtre. DIOCLÉTIEN, élu empereur, le tua de sa propre

main en présence de l’armée. Une druidesse avoit, dit-on, prophétisé que Dioclétien parviendroit à l’empire, quand il auroit tué un sanglier : il crut vérifier l’oracle, à cause de la signification du mot latin *aper.* Les vices énormes de Carin avoient certainement mieux servi Dioclétien, que cette ridicule prophétie. Carin lui livra bataille dans la Mésie supérieure, & auroit été pleinement victorieux, si les officiers, dont il avoit déshonoré les femmes, n’avoient saisi l’occasion de se venger. Ils l’assassinerent.

XXIV.

DIOCLÉTIEN & MAXIMIEN. CONSTANCE-CHLORE & GALERIUS.

An de J.C.
284.
Caractere de Dioclétien.

DIOCLÉTIEN, Dalmate par sa naissance, avoit été, selon quelques historiens, esclave & affranchi d'un sénateur. Son mérite fit sa fortune. Aux talens militaires il joignoit le génie, la politique & des vertus. Dès le commencement de son regne, il donna la plus grande preuve de modération, puisqu'après une guerre civile, victorieux & tout-puissant, il n'ôta, ni la vie, ni les biens, ni les dignités à aucun partisan de son rival.

Pourquoi deux empereurs & deux césars.

Comme l'empire étoit attaqué & pressé de toutes parts, en orient & en occident, Dioclétien crut avoir besoin d'un appui pour le défendre. Il s'associa Maximien, né de parens obscurs dans la Pannonie, mais grand capitaine, malgré son caractere féroce. Maximien chassa de la Gaule les Germains, dont les incursions se renouveloient sans cesse. Dioclétien n'eut pas moins de succès contre les Perses & les barbares. Cependant, les périls

renaissant toujours après les victoires, il pensa que deux césars, qui commanderoient chacun une armée, avec le droit de succession à l'empire, serviroient à repousser les ennemis & à réprimer les séditieux. Constance-Chlore & Galérius furent décorés de ce titre ; le premier eut pour département la Gaule, l'Espagne & la Grande-Bretagne ; le second l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine & la Grece. Les empereurs, sans partager l'empire, avoient partagé entr'eux l'inspection des provinces : Maximien gouvernoit l'occident, & Dioclétien l'orient.

Constance-Chlore fournit la Grande-Bretagne, où deux rebelles avoient usurpé le titre d'auguste. Il reprit le pays des Bataves, dont les Francs s'étoient emparés. D'un autre côté, Narsès, roi des Perses, petit-fils de Sapor, fut entièrement défait par Galérien, après avoir remporté sur lui quelques victoires. Il demanda la paix en suppliant ; il se fournit aux conditions qu'on lui imposa. La Mésopotamie resta aux Romains, & le Tigre leur servit de frontière. Cette paix dura quarante ans.

Etat des chrétiens au commencement de son regne.

Dioclétien regnoit depuis dix-huit ans, toujours heureux dans ses entreprises, respecté de son collegue & des deux césars ; obéi par-tout, & tempérant par la douceur la fermeté du gouvernement. Loin de persécuter les chrétiens, il les protégeoit. Une longue tranquillité avoit refroidi leur ancienne serveur, à mesure que leur sainte religion trouvoit moins d'obstacles pour s'étendre. Ils bâtissoient de vastes églises ; ils y adoroient publiquement le vrai Dieu. « Mais, dit Eusebe, l'envie, l'ambition, l'hypocrisie se glisserent parmi nous ; les pasteurs eux-mêmes le livroient à des querelles, à des haines les uns contre les autres, & se disputoient les premieres places de l'église, comme des principautés séculieres. »

An de J.C.
303.
Leur persécution.

Galérius haïssoit tous les chrétiens, autant par superstition que par cruauté. Il les noircit aux yeux de l'empereur, sans obtenir d'abord ce qu'il souhaitoit. On assembla un grand conseil, où malgré l'unanimité des voix, Dioclétien ne voulut point rendre d'édit sanguinaire. Il ordonna cependant que les églises fussent démolies, les livres saints brûlés ; tout chrétien privé de ses charges, s'il tenoit un rang dans le monde, ou de sa liberté, s'il étoit homme du peuple ; enfin, qu'ils n'eussent action dans les tribunaux contre personne. Un chrétien déchira publiquement cet édit ; on le punit de mort. Par un second édit, les magistrats eurent ordre de mettre en prison les évêques & les prêtres, à qui l'on reprochoit d'animer le zele de la multitude. Il paroît que la persécution de Dioclétien doit moins s'attribuer à ce prince qu'au, cruel. Galérius, & qu'au fanatisme des magistrats ou des peuples.

Dioclétien étant venu à Rome, où il n'avoit paru qu'une fois depuis le commencement de son regne, y triompha, avec son collegue, de tous les peuples vaincus. Les Romains attendaient des jeux magnifiques & une profusion immense, auxquels ils n'étoient que trop accoutumés. Son économie les trompa. *Des jeux ou assiste le censeur*, disoit-il, *doivent être modestes.* Le peuple, incapable de goûter cette modestie, en fit l'objet de ses murmures & de ses sarcasmes.

Dioclétien quitte l'empire.

Ennuyé de la grandeur & des affaires, il se détermine, ainsi que Maximien, a une abdication. Les deux empereurs cedent le pouvoir suprême aux deux césars, devenus dès-lors augustes ; & pour maintenir la même forme de gouvernement, ils nomment deux nouveaux césars, Maximin, neveu de Galérius, & Sévere ; l'un & l'autre indignes de ce rang, soit par leur naissance, soit par leurs vices. Leur élévation fut l'ouvrage de Galérius.

An de J.C.
305.

C'est un spectacle bien intéressant que de voir Dioclétien, après un regne glorieux de vingt ans, retiré à Salone, sa patrie, cultivant son jardin, & se

félicitant de son bonheur. Ses amis l'exhorterent de loin à remonter sur le trône. *O si vous voyiez,* répondit-il, *ces légumes que je cultive de mes mains ! vous ne me parleriez jamais de l'empire.*

Gouvernement de Constance-Chlore.

Constance – Chlore étant aussi juste, aussi affable & bienfaisant, que Galérius étoit ambitieux & cruel, l'union entre les deux augustes devenoit par-là impossible. Ils partagerent le domaine de l'empire pour gouverner séparément leurs états. Il n'y eut aucune égalité dans le partage. Galérius, maître de l'Asie, de l'Illyrie & de la Thrace, le fut aussi de l'Italie & de l'Afrique, département de Sévere qui lui étoit entiérement dévoué.

Tandis qu'il exerçoit sa tyrannie sur ces vastes régions, l'Espagne, les Gaules, la Grande-Bretagne, goûtoient les douceurs d'un gouvernement équitable. Constance n'y regnoit que pour faire des heureux. Loin de s'enrichir par des vexations, ou d'appauvrir ses sujets par son luxe, il empruntoit la vaisselle de ses amis, quand il donnoit de grands repas ; il n'employoit l'argent qu'au bien public ; il n'avoit de trésors que dans le cœur des citoyens. Aussi n'avoit-il besoin que d'un signe, pour qu'on s'empressât de lui offrir tout ce que l'on pouvoit donner. Ce prince mourut à Yorck, au retour d'une expédition glorieuse contre les Pictes. Son fils Constantin s'étoit échappé de Nicomédie, où Dioclétien l'avoit tenu comme otage, & où Galérius avoit dessein de le garder comme captif. Le pere, en mourant, le déclara son unique successeur ; l'armée le proclama sans délai. Nous allons le voir briller sur le trône.

CONSTANTIN.

An de J.C.
306.
Commencement de son regne.

CONSTANTIN, à la mort de son pere, avoit environ trente-deux ans. Sa figure majestueuse donnoit du relief aux qualités de son ame & de son génie. L'ambition excitoit en lui le courage ; la prudence, jointe au courage, conduisoit les entreprises de l'ambition. Il ne négligea rien pour assurer le succès de ses entreprises contre Maxence.

Il mit les Gaules à couvert des invasions ; il s'attacha les cœurs par de nouvelles marques de bonté ; il proposa ensuite une entrevue à Maxence, qui, pour toute réponse, fit traîner dans la boue les statues de Constantin. C'etoit le signal d'une guerre furieuse. La nécessité de laisser beaucoup de troupes sur le Rhin, enlevoit à Constantin la plus grande partie de ses forces. Son entreprise paroissoit téméraire aux officiers ; l'armée murmuroit ; il avoit besoin de quelques ressources extraordinaires.

Alors, soit qu'une lumière surnaturelle lui dessillât tout-à-coup les yeux, soit que les chrétiens lui parussent des instrumens propres à ses desseins, il se déclara en faveur du christianisme. Il n'est pas étonnant que des idolâtres passionnés aient noirci un prince qui vouloit détruire l'idolâtrie. Mais comment pourroit-on méconnoître le bien qu'annonçoit un tel changement, les erreurs dont il devoit purger la terre, les vertus qu'il devoit y répandre ?

An de J.C.
312.
Sa conduite après avoir vaincu Maxence.

Bientôt Constantin passe les Alpes. Le lâche Maxence, gui s'etoit renfermé dans Rome, quoique beaucoup plus fort par le nombre, sort enfin après avoir dissipé ses craintes à force de superstition ; il livre bataille ; il est vaincu & tué. Rome délivrée d'un tyran, reçoit avec joie ec libérateur ; le sénat consacre des temples sous son nom. Constantin joignit la fermeté & la douceur pour affermir sa puissance. Les délateurs, *peste exécrable*, comme il les appelle, furent condamnés à mort. Le sénat fut

rétabli dans ses droits, le peuple soulagé par des bienfaits. Rome & plusieurs villes réparées ou embellies. Les malheurs passés firent mieux sentir le bonheur présent.

Ses premiers édits en faveur du christianisme accorderent aux chrétiens l'exercice public de leur religion. La liberté de conscience leur fut commune avec toutes les religions étrangeres. L'exemple seul du prince ne pouvoit manquer de faire d'illustres prosélytes. Les grâces, les largesses, servirent d'ailleurs à son zele. Il honoroit les évêques, & les admettoit à sa table. Il donna le palais de Latran, érigé en basilique, à l'evêque de Rome & à ses successeurs. Il bâtit & dota plusieurs églises.

D'excellentes loix civiles remédierent à plusieurs désordres. L'empereur déclara qu'il ne pouvoit y avoir de prescription contre la liberté, & que soixante ans de servitude ne privoient pas un homme libre de ses droits. Il établit en général, qu'*on doit avoir plus d'égard à l'équité naturelle, qu'au droit positif & rigoureux ;* se réservant néanmoins la décision des cas où l'on ne pourroit les concilier. On verra souvent ce prince législateur ternir sa gloire par des cruautés fort contraires à ses maximes. Après une expédition contre les Francs, le plus vaillant des peuples de Germanie, qu'il repoussa & poursuivit au-delà du Rhin, il donna un spectacle à Treves, où les prisonniers furent exposés aux bêtes féroces. Là, il entendit un panégyrique rempli d'idées toutes payennes ; car l'ancienne religion étoit encore dominante, & il falloit, pour l'extirper, beaucoup de tems, de modération & de sagesse.

Fin de Maximin.

Maximin qui regnoit en Asie, & qui avoit fait un partage m avec le césar Licinius, méditoit de dépouiller Licinius & Constantin. Il passa le Bosphore, & s'empara de Byzance. Licinius venoit d'épouser à Milan la soeur de Constantin, quand il apprit cette invasion. Il marche contre son rival avec une armée fort inférieure, lui livre bataille, remporte la victoire. Maximin poursuivi jusqu'à Tarse, désespérant d'échapper, prend du poison, & finit un regne qui avoit été une tyrannie perpétuelle, sur-tout pour les chrétiens.

L’union subsista peu entre les deux empereurs. Constantin gagna sur son collegue deux batailles, qui furent suivies d’un traité de partage. Le vainqueur se fit céder la Grece, la Macédoine, la Pannonie & d’autres provinces. Pour fixer le trône dans sa famile, Constantin nomma césars, quelque tems après, ses trois fils, Crispus, Constantin & Constantius quoique les deux cadets sussent encore des enfans.

A la faveur de plusieurs années de paix, il publia encore des loix, & s’appliqua aux affaires du christianisme. Le supplice de la croix fut aboli ; le repos du dimanche ordonné, excepté pour ce qui regarde l’agriculture. La loi Papia-Poppéa contre les célibataires fut abrogée, en conservant néanmoins les anciens privileges à ceux qui avoient des enfans.

Brouilleries de Constantin & de Licinius.

An de J.C.
323.

D’un autre côté, Licinius persécutoit les chrétiens, qu’il soupçonnoit de desirer pour maître Constantin. Celui-ci ne souhaitoit pas moins de tout réunir fous son empire, & la jalousie de ces deux princes préparoit des scenes sanglantes. Constantin avoit deux cens galeres, plus de deux mille vaisseaux de charge, cent trente mille combattans. Avec des forces si redoutables, il court attaquer Licinius, dont les troupes asiatiques étoient peu capables de lui résister. L’ayant joint à Andrinople en Thrace, il donne pour mot à son armée, *Dieu Sauveur ;* & précédé de l’étendard de la croix, il engage l’action, il remporte une grande victoire. Son fils Crispus, presque en même-tems, détruit à Gallipoli la flotte ennemie. Licinius s’étoit retiré à Chalcédoine. Constantin le poursuivit. On fit un traité de paix. Mais l’empereur d’orient rassemblant de nouvelles troupes, la guerre se ralluma bientôt, Licinius vaincu pour la seconde fois, réduit à déposer la pourpre, fut envoyé à Thessalonique, avec assurance de la vie ; il fut étranglé peu de tems après, peut-être pour quelque crime inconnu.

Ce qu’il en faveur du christianisme.

Maître de tout l’empire, Constantin modéra moins son zele pour le christianisme. Il défendit les sacrifices aux idolâtres : il fit abattre ou fermer grand nombre de temples. Il ne laissa pas de publier un édit en orient, par lequel il déclaroit ne vouloir troubler la paix de personne. L’Egypte conserva ses dieux & son culte. Le paganisme, fous la protection du sénat, se soutint à Rome & dans une grande partie de l’empire. C’étoit beaucoup que la croix sût honorée à la cour, & que les adorateurs du vrai Dieu eussent la faveur du prince.

Le bien eut été plus solide, si la piété de l’empereur avoir eu plus de lumières : il se livroit aux conseils d’hommes avides & trompeurs qui abusoient de sa confiance pour arriver au but de leurs passions. Malgré son zele pour la religion chrétienne, les guerres théologiques s’allumerent par son imprudence, & firent de sunestes ravages dans l’eglise,

Constantin ne se fut pas plutôt déclaré le protecteur de la soi, que ces disputes éclaterent avec violence. Il importoit extrêmement d’en prévenir les effets, par une conduite ferme & modérée. Constantin traita les querelles ecclésiastiques en affaires d’état : loin de les calmer, il les rendit plus ardentes & plus opiniâtres.

Disputes ecclésiastiques.

L’hérésie d’Arius, prêtre d’Alexandrie, qui nioit la divinité de Jesus-Christ, fut la principale source des malheurs. Un évêque courtisan persuada qu’il ne s’agissoit que d’une dispute de mots. Constantin écrivit en conséquence à l’évêque d’Alexandrie & à l’hérésiarque, pour les inviter à la paix & au silence. Sa lettre ne produisit rien. La querelle devenant plus vive, & Osius, évêque de Cordoue, l’ayant porté à une conduite plus ferme, il publia lui-même une invective contre les ariens. Alors on ne garda plus de ménagement ; les évêques & les peuples se diviserent avec scandale ; les statues de l’empereur furent insultées par les sectaires. On l’exhortoit à la vengeance. *Moi,* dit-il en portant la main à son visage, *je ne me sens point blessé.* Cette modération est digne d’une grande ame.

An de J.C.
325.

Enfin il assemble le concile général de Nicée en Bithinie. Les évêques y sont appelés de toutes les parties de l'empire. On leur fournit tout pour le voyage. Au nombre de trois cens dix-huit, parmi lesquels on compte dix-sept ariens, ils décident en présence de l'empereur la *consubstantialité* du fils de Dieu avec son pere. Les écrits d'Arius furent condamnés. Constantin défendit d'en conserver des copies, fous peine de mort, & il exila feulement l'auteur. L'hérésie se roidit contre le jugement de l'église ; Constantin lui-même contribua, par de nouvelles fautes, aux progrès qui la rendirent si funeste.

Cruautés de Constantin.

Ce prince, après une longue absence, étant allé à Rome, y fit deux actes de barbarie dont la noirceur est ineffaçable. Crispus, son fils aîné, fut accusé par Fausta, seconde femme de Constantin, de lui avoir fait une déclaration d'amour. Sans examen, il ordonna la mort de son fils. L'indignation publique se manifesta. L'impératrice fut à son tour accusée d'un commerce infâme. Il la fit mourir de même sur la simple accusation. Plusieurs hommes distingués périrent sans raison connue. Le jeune Licinius, âgé de douze ans, se trouva du nombre des victimes. Tant de cruautés donnerent lieu à un placard, affiché aux portes du palais, ou l'on désignoit le prince comme un émule de Néron. Rome retentissoit contre lui de malédictions & d'injures ; la populace osa l'insulter ; enfin, il s'éloigna pour jamais de cette ville, qui haïssoit également sa religion & sa personne.

Fondation de Constantinople

Résolu de fonder une nouvelle capitale, il jetta d'abord les yeux sur l'ancienne Troye, dont le nom étoit si cher aux Romains ; mais il préféra Byzance, admirablement située sur le Bosphore de Thrace. Il en augmenta beaucoup l'enceinte, y éleva de superbes édifices, en fit une seconde Rome, lui donna le nom de Constantinople, & lui sacrifia les intérêts de l'empire.

Pour y attirer une foule d’habitans, il enleve à tous les propriétaires de fonds en Asie, le droit naturel d’en disposer, même par testament, à moins qu’ils n’aient une maison dans cette ville. Il prodigue toutes fortes de privileges à ceux qui s’y établissent. La flotte d’Alexandrie, qui nourrissoit Rome, dont les campagnes n’étoient plus que des jardins, est destinée à nourrir Constantinople. On distribua au peuple quatre-vingt mille mesures de bled par jour. Bientôt les flottes d’Asie, jointes à celles d’Egypte, ne purent y suffire.

Nouveau gouvernement formé par Constantin.

Avec deux capitales, il devoit y avoir deux empires. Celui d’orient embrassa tous les pays depuis le Danube jusqu’aux extrémités de l’Egypte, & depuis le golfe Adriatique jusqu’aux frontieres de la Perse. L’empereur crut devoir, à l’exemple de Dioclétien, subdiviser ces deux vastes corps. Il créa quatre préfets du prétoire, qui eurent chacun leurs districts, encore divisés en provinces, qu’on appella *dioceses.* Chaque diocese eut son gouverneur particulier, dépendant du préfet. Des *ducs* & des *comtes* furent dispersés sur les frontières pour les défendre. On leur donna, ainsi qu’à leurs troupes, les terres limitrophes des barbares, qu’ils pouvoient transmettre à leurs héritiers, pourvu que ceux-ci portassent les armes. Ces terres se nommoient des *bénéfices.* Quant aux préfets du prétoire, leur charge devint purement civile. Constantin mit à leur place deux maîtres de la milice : & pour affaiblir davantage une dignité, si redoutable autrefois, il établit des patrices, qui eurent un rang supérieur aux préfets, mais sans fonctions.

Nous pouvons mettre parmi les abus ces titres de vanité qu’on multiplia à l’infini, *noble, nobilissime, illustre, clarissime, perfectissime,* & la *sublimité,* l’*excellence,* la *magnisicence,* la *grandeur, l’éminence,* la *révérence,* & c. Toutes les idées se porterent à un frivole cérémonial : les mots prirent la place des choses ; le mérite disparut, quand on fut ébloui des titres. Ce que les Scipion, les Jules-César, auroient trouvé ridicule, fixa les desirs & l’attention des principaux citoyens. Constantin donnoit l’exemple

du faste ; il portoit toujours le diadême ; son habit étoit resplendissant de perles ; la pompe de sa cour & de ses fêtes respiroit les moeurs asiatiques.

Fin de son regne.

Tout le reste de son regne offre plus de sujet de blâme que de louanges. Il remporte une grande victoire sur les Goths ; mais il en éleve plusieurs aux dignités, & ouvre, en quelque sorte, l'empire à ces barbares. Il reçoit les ambassadeurs de Sapor II, roi de Perse, dont il n'ignoroit pas les préparatifs de guerre ; mais il se contente de lui écrire en faveur de la religion chrétienne que ce prince persécutoit, & lui envoie du fer pour forger des armes. Il demande des prieres aux évêques & au fameux saint Antoine ; mais il fait mourir le philosophe Sopater, dont le crime étoit d'avoir voulu réformer les mœurs de la cour. Les courtisans accuserent de magie ce philosophe pour se défaire de lui.

Enfin, après tant de coups d'autorité contre l'arianisme, il se livre à un prêtre arien, il rappelle de l'exil Arius & ses fauteurs, il admet leurs fausses professions de soi, il les protege ouvertement. Il veut obliger saint Athanase, évêque d'Alexandrie, de recevoir l'hérésiarque. Fatigué de ses refus, il prête l'oreille aux calomnies, & exile cet inflexible défenseur du concile de Nicée, que deux conciliabules avoient déclaré coupable.

Sapor se servoit déjà du fer qu'on lui avoit imprudemment fourni. Ayant redemandé, sans rien obtenir, cinq provinces cédées à Galérius, il ravageoit la Mésopotamie, il insultoit l'empire romain. L'empereur, âgé de soixante-trois ans, arrive en Asie & fait reculer l'ennemi. Il tombe dangereusement malade, il reçoit le baptême : il dépose son testament entre les mains de ce prêtre arien, qui avoit sa confiance ; & il meurt à Nicomédie, après un regne de trente années. On l'a honoré comme saint dans plusieurs églises. Les Grecs & les Moscovites célebrent encore sa fête le 21 mai.

Quelqu'éloge que mérite Constantin par l'établissement du christianisme, on ne peut effacer les taches dont sa gloire est obscurcie. Les payens l'ont encore plus noirci par la satyre, que d'autres ne l'ont exalté par leurs flatteries. Eusebe lui-même, historien ecclésiastique, avoue « que sa trop grande facilité donna cours à deux grands vices, à la violence de ceux qui

opprimoient les foibles, pour contenter leur avidité insatiable ; & à l’hypocrisie de faux chrétiens, qui entroient dans l’église pour gagner ses bonnes graces ». (*Fleury*).

FIN.

lien vers http://www.bnf.fr

lien vers http://gallica.bnf.fr

Abrégé de l'histoire romaine... [par l'abbé C.-F.-X. Millot]

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10567907

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et

fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d’un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

1 . Les sénateurs croient appelés peres, (*paires*) d'où venoit le nom de patriciens, qui distinguoit les familles nobles.
2 En mémoire du service qu'avoit rendu Véturie, le sénat bâtit un temple à la *Fortune des femmes,* où les Dames eurent feules le droit d'entrer.
3 *La Carte de l'expédition d'Annibal en Italie, se trouve dans l'Atlas de l'Histoire Romaine.*
4 Avant que de les enrôler, on leur demanda s'ils vouloient prendre les armes. Ils répondirent, *volo (je le veux)* De-là le nom de *Volones* qu'on leur donna. Cette question ne se faisoit pas aux citoyens, parce qu'ils étoient obligés de servir,
5 Une drachme valoit environ quinze sols de notre monnoie.
6 Un incendie confirma alors, en grande partie, la sameuse bibliothèque des Ptolémées.
7 Les regnes de GORDIEN III, de PHILIPPE, de DECS, de GALLUS, 'EMILIEN, de VALÉRIEN, de GALLIEN, de CLAUDE, ne doivent point nous arreter. On y trouve une confusion de faits, qui ne sert qu'à fatiguer la mémoire. Remarquons seulement que VALÉRIEN tomba entre les mains de Sapor, roi de Perse, & qu'il mourut son prisonnier, traité comme un vil esclave.

Table des matières

1. Page de titre
2. AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE.
3. EXPLICATION DES ESTAMPES, Avec l'indication des pages auxquelles elles doivent être placées.
4. OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.
5. PREMIERE ÉPOQUE. 753 ans avant Jesus-Christ. LES ROIS. (Espace de 244 ans.)
    1. I. - ROMULUS.
    2. II. - NUMA.
    3. III. - TULLUS-HOSTILIUS.
    4. IV. - ANCUS-MARTIUS.
    5. V. - TARQUIN L'ANCIEN.
    6. VI. - SERVIUS-TULLIUS.
    7. VII. - TARQUIN LE SUPERBE.
6. SECONDE ÉPOQUE. LA RÉPUBLIQUE, Depuis l'an de Rome 244, jusqu'à la bataille d'Actium, en 725.
    1. I. - Les rois chassés, le consulat établi.
    2. II. - Le peuple acquiert de l'autorité.
    3. III. - Les Décemvirs.
    4. IV. - Les Gaulois en Italie.
    5. V. - Consul plébéien. Révolte des Samnites & des Latins.
    6. VI. - Guerre des Samnites.
    7. VII. - Guerre de Pyrrhus.
    8. VIII. - De Carthage & de la Sicile, avant le commencement des guerres Puniques,
    9. IX. - Premiere guerre Punique.
    10. X. - Seconde guerre punique.
    11. XI. - Bataille de Cannes.
    12. XII. - Fin de la seconde guerre Punique.

13. XIII. - Guerre contre Philippe, roi de Macédoine, & contre Antiochus, roi de Syrie.
14. XIV. - Caton le Censeur Guerre de Persée.
15. XV. - Troissieme guerre Punique. Carthage, Corinthe, Numance détruites.
16. XVI. - Observations générales.
17. XVII. - Les Gracques.
18. XVIII. - Guerre de Jugurtha. Marius.
19. XIX. - Invasion des Cimbres & des Teutons. Guerre sociale.
20. XX. - Guerres civiles. Marins & Sylla.
21. XXI. - Sylla dans la Grece & en Asie. Mithridate,
22. XXII. - Retour de Sylla. Ses proscriptions, sa dictature, sa mort.
23. XXIII. - Sertorius, Spartacus, Pompée.
24. XXIV. - Fin de la Guerre de Mithridate.
25. XXV. - Conjuration de Catilina. Triumvirat de Pompée, Crassus & César.
26. XXVI. - Conquête des Gaules. Pompée se brouille avec César. Guerre civile.
27. XXVII. - César maître de la république. Sa mort.
28. XXVIII. - Octavius. Triumvirat. Bataille de Philippes.
29. XXIX. - Fautes d'Antoine. Bataille d'Actium.

7. TROISIEME EPOQUE. LES EMPEREURS.
    1. I. - AUGUSTE.
    2. II. - TIBERE.
    3. III. - CAÏUS CALIGULA.
    4. IV. - CLAUDE.
    5. V. - NÉRON.
    6. VI. - GALBA. – OTHON. – VITELLIUS.
    7. VII. - VESPASIEN.
    8. VIII. - TITUS.
    9. IX. - DOMITIEN.
    10. X. - NERVA.
    11. XI. - TRAJAN.

12. XII. - ADRIEN.
13. XIII. - ANTONIN.
14. XIV. - MARC-AURELE.
15. XV. - COMMODE.
16. XVI. - PERTINAX. – DIDIUS-JULIANUS.
17. XVII. - SEPTIME-SÉVERE.
18. XVIII. - CARACALLA & GÉTA. – MACRIN.
19. XIX. - HÉLIOGABALE.
20. XX. - ALEXANDRE SEVERE.
21. XXI. - SUCCESSEURS d'Alexandre Sévere, jusqu'à Aurélien.
22. XXII. - AURÉLIEN.
23. XXIII. - TACITE-PROBUS, &c., jusqu'à DIOCLÉTIEN.
24. XXIV. - DIOCLÉTIEN & MAXIMIEN. CONSTANCE-CHLORE & GALERIUS.
25. CONSTANTIN.

8. Notes
9. À propos de cette édition numérique